L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

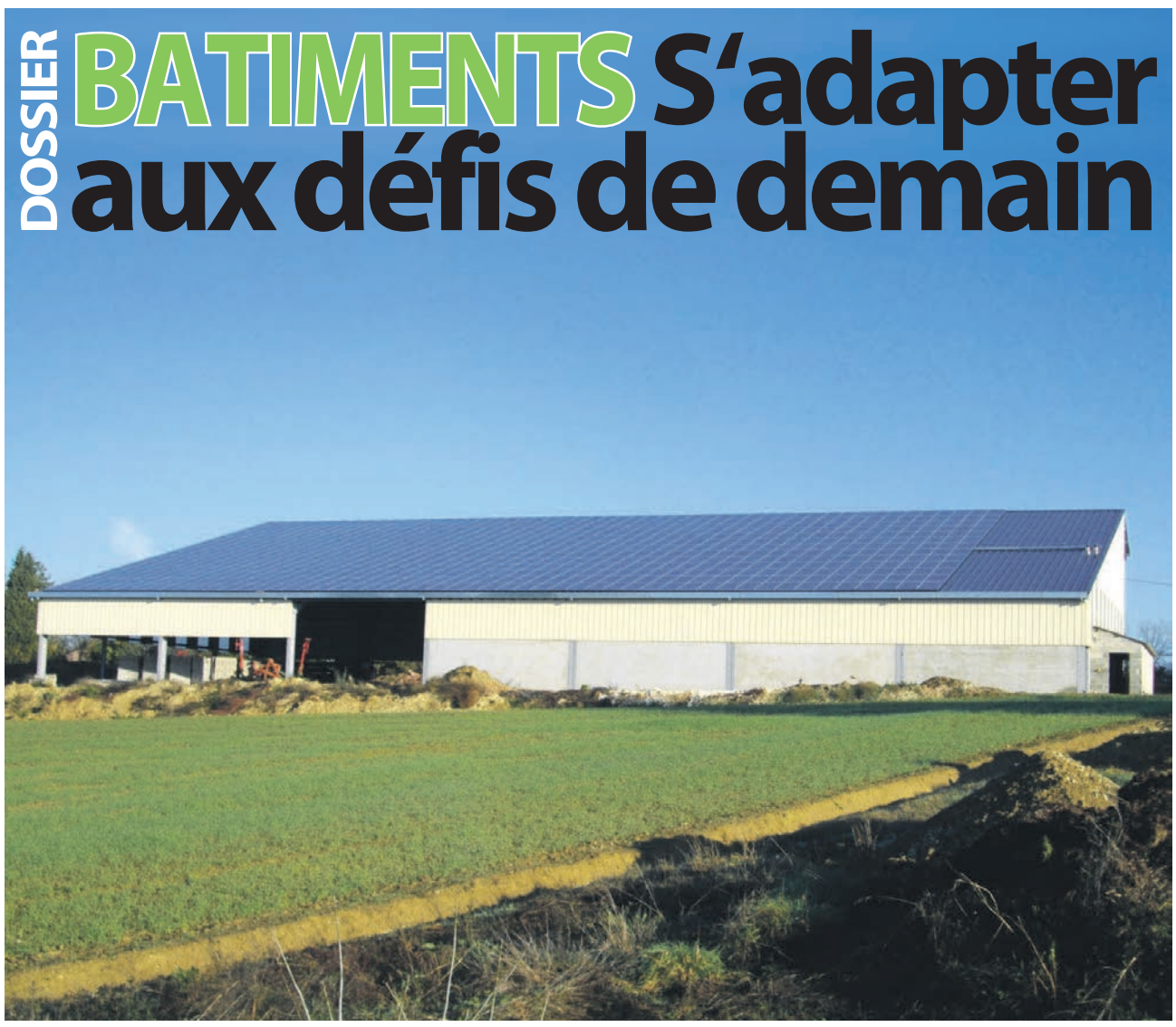
N° 1326 - VENDREDI 12 JUIN 2015 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



DOSSIER

BATIMENTS S'adapter aux défis de demain



La conception des bâtiments est aujourd'hui guidée par de nombreux critères : économiques, énergétiques, environnementaux et sociaux. Innovations et performances sont de mise pour inventer les nouveaux bâtiments. *Pages 19 à 28*

PAC : Les DDT 21, 58 et 89 communiquent

La date limite pour le dépôt des dossiers PAC est reportée au 15 juin 2015. Le dépôt des formulaires DPB ainsi que des pièces justificatives (actes juridiques, baux, ...) est également concerné par ce report. Le dépôt tardif (avec pénalités) pourra être réalisé jusqu'au 10 juillet inclus.

Côte d'Or

› 75 000 visiteurs à Dijon

Ferme de JAnne : le succès !



Nièvre

› A Isenay

Des élèves de sixième en visite chez Marcel Cottin



Yonne

› Conférence agriculture biologique

Pleins feux sur le maraîchage







Sommaire

Côte d'Or

04 • Ferme de JAnne: Une prestation de grande classe !
06 • Blés: Complexe, le choix variétal
07 • Cultures: Blé, orge, colza : oui, mais pas que ça

Nièvre

08 • Bovins croissance 58 devient Alsoni Conseil élevage 58
09 • Agricompta: Situation saine en dépit d'une baisse des adhésions
10 • Anciens exploitants: Les retraités du réseau FNSEA déplorent la baisse de leur pouvoir d'achat
11 • Chez Marcel Cottin, à Isenay: Des élèves de sixième en visite sur une exploitation agricole

Yonne

12 • Conférence agriculture biologique: Pleins feux sur le maraîchage et les LPC
13 • Viticulture: Le chablis sous les feux de l'actualité
14 • Filière Céréales: Quand les céréales prennent le TGV

Bourgogne et ailleurs

16 • Observatoire prospectif de l'agriculture: L'agriculture bourguignonne passée au crible
17 • Conférence-débat: Quelle agriculture pour demain ?

Filières

18 • Élevage OS Mouton Charollais: De grands défis à relever

Dossier

19-28 • Dossier spécial BÂTIMENTS

Infos Services

29 • Firmes et machinisme
30 • Analyses et tendances
32 • Petites annonces
35 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

AgriBourgogne.fr

Groupements d'intérêt économique et environnemental

Cinq premiers GIEE reconnus

Le 28 mai 2015, Éric Delzant, préfet de la région Bourgogne, a signé les arrêtés de reconnaissance des 5 premiers Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE) de Bourgogne.

Les GIEE sont des collectifs d'agriculteurs, reconnus par l'État, qui s'engagent dans un projet visant à concilier performance économique, environnementale et sociale à travers la modification ou la consolidation de leurs pratiques agricoles. En travaillant en groupe, ils expérimentent, échangent, mutualisent, et gagnent en autonomie décisionnelle. Ils sont les pionniers du projet agro-écologique engagé par le ministre de l'Agriculture le 18 décembre 2012. Ils permettront, en communiquant leurs résultats, de diffuser leurs pratiques au plus grand nombre. Parmi les thèmes des projets retenus, on peut citer la conservation des sols, la diversification des assolements et l'allongement des rotations, la réduction des intrants.



La plaquette d'information sur les GIEE est téléchargeable sur le site du ministère de l'Agriculture à l'adresse suivante:
http://agriculture.gouv.fr/giee-groupement-interet-economique-environnemental-loi-avenir

Il s'agit là d'une première étape. **Un second appel à projets sera ouvert dès le 30 juin prochain avec dépôts des candidatures pour le 30 septembre 2015.**
Aujourd'hui, ces 5 premiers GIEE, impliquant plus de 80 exploitations agricoles, reflètent l'engagement des agriculteurs bourguignons dans la transition agro-écologique.

COMMUNIQUÉ

Les 5 GIEE reconnus en Bourgogne

• Le GIEE RARE (Rentabilité Autonomie, Respect de l'Environnement, 21) regroupe 25 exploitations du Plateau Langrois et de la Tille. Pour répondre aux problématiques spécifiques des zones intermédiaires (simplification des rotations et du travail du sol, hétérogénéité des parcelles,…), le projet vise à diversifier les assolements pour concevoir des systèmes de culture économes en intrants.

• Le GIEE Saulce-Baulche (89) regroupe 24 exploitations de grandes cultures situées sur les bassins d'alimentation de captage de l'Auxerrois. Pour faire face à la montée des nitrates dans l'eau de ces captages ce groupe d'agriculteurs souhaite tester une nouvelle technique, le semis direct sous couvert.

• Le GIEE OBELIX (89) rassemble 4 exploitations de grandes cultures situées en partie sur le bassin d'alimentation de captage de Brienon-sur-Armançon classé captage Grenelle. Ces exploitations travaillant en assolement en commun souhaitent conforter leur orientation agro-écologique par la mise en œuvre de l'agriculture de conservation.

• Le GIEE MAGELLAN (58) regroupe 8 exploitations nivernaises souhaitant supprimer le travail du sol et favoriser la régulation naturelle des bio-agresseurs. Le groupe testera l'efficacité des conduites en semis-direct sous couvert pour réduire la consommation d'intrants (produits phytosanitaires et énergie).

• Le GIEE COPERNIC (58) rassemble 22 exploitations qui souhaitent allonger les rotations en diversifiant les cultures pour atteindre la triple performance. Le projet a pour objectifs de concevoir, en atelier avec les agriculteurs, de nouveaux systèmes de culture permettant de répondre à leurs problématiques et de mieux contribuer au développement durable.

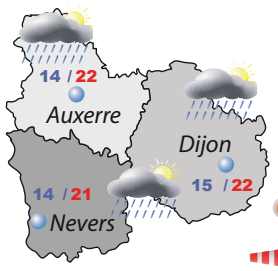
Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 12 au 21 juin

DIJON CÉRÉALES

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com
AGATE ADDIME — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Vendredi 12 Juin

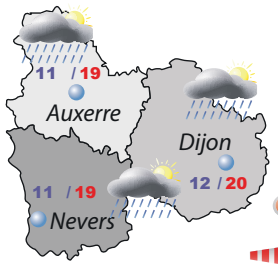


Averses
Ce vendredi se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses averses. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 13 à 15 °C
T° maxi : 21 à 23 °C
Vents : Sud-Ouest 30 km/h

St Guy
Soleil : 05:49 - 21:44
Lune : 03:19 - 17:04

Samedi 13 Juin

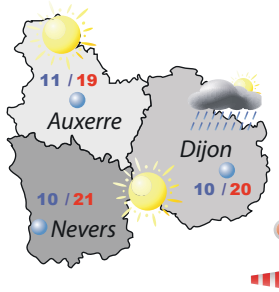


Perturbé
Les averses persisteront tout au long de ce samedi. Les températures seront en baisse et les vents modérés.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 19 à 21 °C
Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

St Antoine
Soleil : 05:49 - 21:44
Lune : 03:53 - 18:15

Dimanche 14 Juin



Soleil et averses
Le soleil sera bien présent sur la majeure partie de la région. Cependant, de rares averses sont attendues localement au cours de cette journée.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 20 à 22 °C
Vents : Ouest 20 km/h

St Elisée
Soleil : 05:49 - 21:45
Lune : 04:31 - 19:24

Prévisions à 7 jours

Lundi 15 au Mercredi 17 Juin :
De rares averses pour ce lundi. Le soleil sera bien présent ce mardi et ce mercredi.
Vents : Nord-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 7 à 12 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

Jeudi 18 au Dimanche 21 Juin :
Un temps agréable et bien ensoleillé s'annonce pour ces prochains jours.
Vents : Nord-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 13 à 19 °C T° maxi. : 25 à 27 °C

clin d'œil



Lait

Le salut français serait dans l'exportation

La fin des quotas, une opportunité, dit une étude de la Coface. Si le risque est maîtrisé, la filière française ne serait pas si mal placée.



DR/SOURCE COFACE

Les quotas laitiers étaient en place depuis 1984. Ils ont disparu en avril dernier. Finie pour autant la régulation ? Une étude de mai 2015 de la Coface vient préciser l'impact de cette réforme : opportunité ou arrêt de mort ? L'économiste du spécialiste de l'assurance-crédit à l'export, Guillaume Rippe-Lascout, replace les choses : *«la France est au huitième rang mondial, second en Europe. Il lui faut s'adapter à cette nouvelle donne»*. Certes, mais encore.

Il parle de «*robustesse*» de la filière laitière française de l'après quotas. Si l'Europe est en «*position dominante mondiale*», son état des lieux fait apparaître des différences marquées entre et à l'intérieur les pays producteurs. Ainsi de la France : 427 000 producteurs en 1983 avant les quotas, six fois moins nombreux en 2014. En revanche, la livraison moyenne de lait de vache par producteur a été multipliée par cinq sur ce même laps de temps. D'autant que le nombre de vaches a augmenté par exploitation, mais baissé globalement au rythme des disparitions d'exploitations laitières. L'Ouest français truste la production (70 %, plus que l'Espagne, l'Irlande ou le Danemark) et 40 % de la production industrielle laitière hexagonale. Avec 27,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, l'industrie laitière fait travailler 67 000 exploitations, 260 coops et 100 privés et emploie 150 000 personnes dans les exploitations et 56 000 dans sa propre production. Les ventes directes sont anecdotiques (3 % de la collecte). 10 % de la collecte «*finit*» en laits liquides. «*Cela traduit les enjeux économiques de la transformation de la matière brute et le rôle des transformateurs dans sa valorisation. Les prix constatés à la sortie d'usine sont supérieurs de 57 % aux prix payés à la production entre 2005 et 2014*», poursuit-il.

Contexte mondial

Dans un contexte favorable au niveau mondial, la France aurait produit plus : «*La perspective de la fin des quotas a incité les éleveurs français à produire davantage en 2014 (+ 5,2 % sur le début de la campagne)*» complète-t-il, «*même si on constate un recul de la collecte en février et mars*». Selon Fabrice Rocchi, responsable du risque agro-distribution à la Coface, les volumes devraient rester stables «*car le marché est saturé*». Seule planche de salut pour la filière laitière française, l'export. Mais les coopératives manquent d'expériences sur ce terrain. Surtout face à l'Allemagne.

Mais alors la fin des quotas a-t-elle une incidence ? Guillaume Rippe-Lascout est clair : l'OCM lait a artificiellement élevé le prix du pays en Europe (42 % au-dessus des États-Unis). Cela n'a pas empêché la restructuration laitière en France. Plus que le prix payé, il avance surtout la variabilité des coûts de production. «*L'Ipampa est très volatile*» ajoute-t-il. Les prix à la production en France sont toujours plus élevés qu'en Allemagne. La solution ?

Il n'existe pas à parler de «business models» *laitiers*. Les solutions résident dans la conquête de nouveaux marchés, la logique d'intégration verticale, le pari de la qualité. Pour la première, la conjoncture mondiale serait porteuse, mais pas d'égale ampleur partout. «*Les producteurs laitiers européens, dont les Français, semblent disposer d'une opportunité de taille : celle de pouvoir exporter davantage vers les marchés en expansion. Fort de son savoir-faire, de son image, de sa rigueur sanitaire, la France a des atouts : premier exportateur de beurre, de lait écrémé, de poudre, second derrière les Pays-Bas pour les fromages.*» Selon lui, sans les quotas, il faut partir à l'assaut de l'exportation «*en ajustant le niveau de production en fonction des nouveaux débouchés anticipés à l'étranger*».

B. Aumailley,
L'Agriculteur Charentais

Viandes : le coup de pouce du groupe Intermarché

Dans un communiqué, le groupement des Mousquetaires (Intermarché) annonce sa décision d'augmenter ses prix d'achats auprès des éleveurs porcins et bovins qui traverse une crise profonde depuis plusieurs mois. «*Le groupement des Mousquetaires, via son pôle agroalimentaire Agromousquetaires et son enseigne alimentaire Intermarché, s'engage à soutenir économiquement ces filières en augmentant ses prix d'achat*» indique le communiqué. En ce qui concerne le porc, le prix d'achat au cadran devrait gagner «*5 centimes/kilogramme par semaine*» détaille le groupe, jusqu'à atteindre progressivement «*un niveau proche de 1,40 €/kg*». Le prix actuel se situant en-dessous de 1,30 depuis plusieurs mois. Par ailleurs, dans le cadre de la filière Louis d'Armel (viande porcine française, les Mousquetaires s'engagent «*à travailler à une contractualisation plus engageante afin de réformer la relation entre éleveurs et distributeurs*».

Pour le bœuf, le groupement appliquera la même augmentation de 5 cts/kg par semaine, avec l'objectif «*d'atteindre un niveau de prix rémunérateur pour les éleveurs*», et afin de soutenir «*le troupeau allaitant français et les productions de jeunes bovins allaitants*».

Edito

«Un rapport de force inévitable pour préserver la durabilitédes exploitations d'élevage»

A quelques jours du lancement des opérations de blocage d'abattoir initiées par la FNSEA, les JA et la FNB, Michel Joly, président de la FRB Bourgogne, précise la raison de la colère des éleveurs.

Il y a trois semaines maintenant, les sections bovines des FDSEA et les JA engageaient en Bourgogne, dans le prolongement des actions de blocage d'abattoirs lancées dans bien d'autres régions, des blocages visant à tirer la sonnette d'alarme pour l'aval de la filière. Après une table ronde, où l'autisme de Jean-Paul Bigard et l'inexplicable duplicité de Coop de France, ont choqué les éleveurs, et après trois semaines où la filière n'a pas daigné renvoyer de signaux positifs, nous disons stop.

Si le prix de la viande bovine à la consommation ne cesse de croître et que la consommation est stabilisée, voire même en hausse (+ 5 %) sur le haché, nombre d'indicateurs complémentaires sont au vert : prix de la viande en augmentation partout dans le monde, parités monétaires très favorables à l'export pays-tiers, etc.

Le seul problème de notre filière, c'est la filière elle-même ! Enfermée dans une logique du toujours moins cher, prête à baisser sa culotte devant les GMS pour «*piquer*» le marché à un concurrent qui devrait être considéré comme un partenaire, la filière est prête à tout … Et en bout de chaîne, ce sont les éleveurs qui trinquent.

C'est donc pour ce motif que dès la semaine prochaine, les éleveurs engageront des mouvements de blocage durables des abattoirs partout en France. Si la filière ne comprend pas nous allons l'y aider …

J'appelle donc solennellement les éleveurs bourguignons à se joindre au mouvement organisé par les FDSEA et les JA dès la semaine prochaine. En parallèle, j'incite chacun d'entre vous à bloquer l'approvisionnement des abattoirs. Nous sommes sevrés de trésorerie depuis des années dans les exploitations. L'espace de quelques jours nous allons sevrer de trésorerie les abatteurs.

La preuve par l'exemple en quelque sorte …
A la semaine prochaine.
Syndicalement,

Michel Joly
Président FRB Bourgogne



▸ Agenda

12-06 Visites Arvalis

Arvalis-Institut du végétal organise des portes-ouvertes "Produire du blé en 2015" vendredi 12 juin de 14 heures à 17 heures à Rouvres-en-Plaine. Trois ateliers seront proposés : 1) Variétés de blé : les nouveautés face aux références, 2) Fertilisation azotée : Dose x fractionnement x pilotage, 3) Lutte contre les maladies : optimum, positionnement.

12-13/06 Dédicaces de la BD Amnesty international

Invité par le groupe de Beaune d'Amnesty et accueilli par Arnaud Buissonin, Christophe Dabitch, auteur de la BD «Être là avec Amnesty international» présentera et dédicacera son ouvrage à la librairie «Des livres et des hommes», 4 rue de Lorraine à Beaune, vendredi 12 juin à partir de 17h30 et samedi 13 juin de 10h à 11h30.

14/06 Vide-grenier à Missery

Le dimanche 14 juin, l'association Trait d'Union de Missery organise son traditionnel vide-grenier dans les rues abondamment fleuries de ce village doté d'une «troisième fleur». Une cinquantaine d'exposants, une buvette avec pâtisseries et collations «maison» vous accueilleront à partir de 9h et jusqu'à 18h.

14/06 Groupama et les maladies rares

La Fondation Groupama pour la santé œuvre depuis 15 ans en faveur des maladies rares, afin de soutenir la recherche et rompre l'isolement. Chaque année, elle organise une balade solidaire au profit de cette cause. L'édition 2015 se déroulera le dimanche 14 juin à Flavigny sur Ozerain au profit de la maladie de Huntington. Chaque euro récolté sera reversé à l'association Huntington Espoir. Venez nombreux participer à cet élan de solidarité en participant à la Balade Solidaire. Deux parcours vous seront proposés un de 7,8km et un 5km . Promenade ouverte à tous avec des attractions (balade à poney, marché de producteurs locaux , atelier d 'aquarelle, restauration...) Plus d'information sur www.fondation-groupama.com

01/07 Déménagement de la DDPP21

Les services de la direction départementale de la protection des populations de la Côte d'Or se regroupent sur Dijon.
A compter du 1er juillet les nouvelles coordonnées sont :
DDPP 21, 57 rue de Mulhouse,
CS 53317 - 21033 Dijon Cedex
Tél : 03 80 29 44 44
ddpp@cote-dor.gouv.fr



Le rôle de JAnne, icône de la fête, a été incarné par Maëlle Sureau, conseillère au Point accueil installation.

Fête départementale de l'agriculture

Une prestation

La Ferme de JAnne s'est tenue le week-end dernier à Dijon. A l'image de l'affluence estimée à 75 000 visiteurs, ce rendez-vous a «cartonné» et restera dans toutes les mémoires.



Dimanche, 12h30 : gros coup de bourre au pôle restauration !



Le Burger des Ducs avait été élaboré à partir de produits locaux 100% Côte d'Or.

En plein dans le mille. Le réseau JA a visé juste en organisant la fête départementale de l'agriculture au plein cœur de Dijon, les 6 et 7 juin au Parc de la Colombière et dans ses allées. Un kilomètre d'animations, de décorations et de rencontres avec les acteurs du monde rural ont ravi les visiteurs urbains. *«Tous les retours que nous avons eus sont positifs, notre mission de communication auprès du grand public est une véritable réussite. Nous sommes une nouvelle génération d'agriculteurs, conscients des grands enjeux de demain. Nous avons la volonté et la capacité de produire et de produire sain !»* lançait Lucien Rocault, le président de la fête, à l'heure du démontage des installations. Aux commandes d'une troupe de 250 bénévoles, le jeune viticulteur de Baubigny a parfaitement relevé le défi d'une organisation citadine *«monstrueuse»*, parsemée d'embuches réglementaires et de difficultés logistiques. *«Rien à voir avec une fête en plein champ. Ça, nous nous en étions rendu compte très rapidement !»* reconnaît Lucien Rocault. Son duo formé avec François-Xavier Lévêque, le président JA21, a été une des clés de cette réussite. Les deux JA ont félicité à maintes reprises les bénévoles ayant œuvré d'arrache-pied en amont, pendant, mais aussi après la fête à l'heure du rangement. *«Sans eux, cette manifestation n'aurait bien sûr pas été possible. Un grand merci aux différents responsables des pôles et à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin au succès de cet évènement. Tout le monde a vraiment assuré !»* insistaient les deux Côte d'oriens, soulignant par la même occasion l'investissement des nombreux partenaires, eux aussi indispensables à la tenue d'une pareille fête.

Congratulations !

Cette mise en avant des métiers agricoles et de leur dynamisme a été saluée à l'unanimité, à commencer par Marc Patriat et Pierre Guez, président et directeur de Dijon Céréales, qui ont apporté un important soutien d'un point de vue logistique et financier. Alain Millot, maire de Dijon, se réjouissait pleinement de la Ferme de JAnne : *«celle-ci favorise la rencontre entre deux univers, celui des agriculteurs qui cherchent à s'ouvrir, à mieux faire connaître leurs métiers et leurs productions, et celui des consommateurs qui se montrent très exigeants en matière de qualité des aliments. La Ferme de JA développe une authentique relation, bravo à tous les jeunes agriculteurs !»*. François Sauvadet, président du conseil départemental et le préfet Éric Delzant ne tarissaient pas d'éloges envers le réseau JA et leur belle initiative. En s'adressant aux élus et politiques, François-Xavier Lévêque s'était bien défendu de prononcer tout discours syndical : *«il n'y en aura pas aujourd'hui, sinon je vous aurais parlé, entre autres, du parc national... Nous voulons vous démontrer qu'avec des évènements comme celui-ci, il faut savoir faire confiance aux agriculteurs. Quand on dit quelque chose, on s'y engage. Nous avons réussi à faire vivre une ville autour de l'agriculture. Écoutez simplement ce que disent les agriculteurs et faites le remonter sur ce dossier»*.

AURÉLIEN GENEST



Le machinisme était bien représenté avec une dizaine d'engins flambant neufs, montrant une image moderne de l'agriculture.



Lucien Rocault et François-Xavier Lévêque, présidents respectifs de la Ferme de JAnne et du réseau JA21.

SPÉCIAL Ferme de JAnne

e

n de grande classe





La journée du dimanche a été de très loin la plus fréquentée. Le nombre incroyable de 75 000 visites sur l'ensemble des deux jours a été évoqué, preuve du succès sans précédent rencontré par cette double journée.

Le spectacle itinérant a rencontré un franc succès. Certaines scènes avaient pour objectif de casser les préjugés sur l'agriculture.







Le projet pédagogique Graines d'Écolier, relayé à plusieurs reprises dans nos colonnes, a livré son verdict dimanche dernier. Fontaine-lès-Dijon (Les Carrois) remporte le premier prix pour l'orge. Les écoles de Trouhans et Daix (François-Monot) complètent le podium. Pour la catégorie des blés, la victoire est revenue à Lux, devant Vandenesse-en-Auxois et Asnières-lès-Dijon.



Bonne ambiance sur le stand de Dijon Céréales.





Gaulois, le taureau d'Arnaud Chauve, était présenté par Nicolas, le frère du vice-président des JA21 disparu en début d'année, ici entouré d'une partie des bénévoles du canton de Châtillon/Laignes/Montigny. Arnaud Chauve avait été l'un des piliers de l'organisation de cette fête et a reçu encore une fois de nombreux hommages.



Entre l'installation et le démontage, le remplissage de stocks alimentaires et autres transports de marchandises, certains bénévoles ont passé la majorité du temps sur un Fenwick.... Le jeune Mathieu Faivre, de Seurre, a reçu les félicitations des organisateurs pour son dévouement, comme bien d'autres acteurs de la fête.



La SAS Bresson faisait partie des principaux partenaires de l'évènement.



Environ 250 personnes ont mis la main à la pâte durant plusieurs jours. En plus des JA, plusieurs établissements scolaires avaient répondu présent, dans une bonne ambiance constamment au rendez-vous.



Un vaste panel de productions agricoles était présenté sur un parcours de près d'un kilomètre.

Blés

Complexe, le choix variétal

Bourgogne du Sud organisait une visite d'essais le 4 juin près de Seurre. L'un des ateliers s'intéressait aux différentes variétés de blé proposées sur le marché.

Le choix d'une variété de blé est-il un casse-tête pour un agriculteur ? *«Il l'est déjà pour nous ! Alors je pense bien que oui»* répond Christine Boully, responsable du service agronomique de Bourgogne du Sud, présente la semaine dernière sur la commune de Jallanges. Une variété doit être adaptée aux conditions pédo-climatiques, à la date de semis considérée, et doit remplir, bien entendu, les objectifs de production des agriculteurs. Pour viser la meilleure rentabilité possible, l'exploitant ne doit pas seulement s'intéresser au facteur rendement. *«L'aspect qualitatif a aussi toute son importance, nous octroyons des bonus en fonction de certaines variétés, notamment sur la teneur en protéines»* indique Christine Boully. La volonté de baisser les charges en réduisant l'utilisation d'intrants est également recherchée : *«Des variétés sont plus tolérantes que d'autres aux maladies, il n'y a pas les mêmes programmes fongicides. Des variétés tiennent debout sans le moindre régulateur, les exigences en azote varient également... Il y a toute une réflexion à avoir et des calculs à effectuer»* poursuit le technicien d'expérimentation Loïc Malaquin.

Plus d'une centaine de choix

Le catalogue de variétés comprend plus d'une centaine de variétés de blé. Bourgogne du Sud en retient principalement une quinzaine dans son secteur. Christine Bouly accepte de donner un «*trio*» de «*valeurs sûres*» *«Je citerais bien Rubisco, Calabro et Aprilio. Leurs potentiels de rendements et de qualité sont intéressant»*. Oregrain est citée dans les variétés très prometteuses : «*elle apparaît très bonne en protéines, poids spécifique et qualité boulangère. D'un point de vue potentiel, elle dépasse très largement Apache, qui commence sérieusement à marquer le pas»*. Pour la partie «*déceptions*», Christine Boully se réfère à la dernière récolte, celle de 2014, caractérisée par une importante germination sur pied : *«Musik avait particulièrement déçu de ce côté là. Les agriculteurs l'ont-elle boudée cette année ? Je pense qu'il y a eu un léger frein même si, à mon avis, nous ne sommes pas près de connaître à nouveau pareil aléa climatique»*. D'après Christine Boully, les agriculteurs possèdent en moyenne quatre variétés de blé dans leur assolement, histoire de ne pas mettre tous leurs œufs dans le même panier. *«Le renouvellement des variétés reste, malgré tout, beaucoup moins important qu'en colza ou maïs»* tempère la responsable, *«cela est dû à un renouvellement génétique moins rapide et aux délais de latence d'acceptation par la filière des nouvelles variétés, exigeante par rapport aux exigences boulangères. Mais les agriculteurs aiment bien s'essayer chaque année sur de petites surfaces. Des rendez-vous comme celui d'aujourd'hui permettent de se donner une idée. Une réunion post-moisson organisée fin juillet permettra de faire un point plus concret avec les résultats de cette année»*.



Christine Boully, responsable du service agronomique et Loïc Malaquin technicien d'expérimentation.

AURÉLIEN GENEST

Alerte dans les parcelles

Si les cultures présentaient un très bel aspect jusqu'à ce rendez-vous technique, l'annonce de très fortes températures inquiétaient sérieusement les techniciens de Bourgogne du Sud : «*Nous arrivons à un stade critique, celui du remplissage des grains. Les températures excessives à plus de 30°C engendrent un stress thermique qui impacte ce remplissage. Si celui-ci s'arrête, les rendements seront forcément pénalisés*» confie Christine Boully.

Inondations

Le préfet apporte des précisions

Le préfet souhaite réagir à plusieurs informations et réflexions figurant dans l'article paru le 15 mai sur les inondations du week-end du 1er mai 2015.

Sur le système d'alerte et la possibilité de joindre la préfecture

Il convient d'abord de rappeler le fonctionnement des systèmes d'alerte en cas d'inondations. Il existe d'une part ce que l'on appelle des *«tronçons surveillés»*: des stations de mesures sont gérées et analysées par le Service de prévision des crues (SPC), qui est un service de l'Etat. Ces données sont analysées et confrontées aux modèles hydrologiques pour fournir des prévisions. Toutefois, tous les cours d'eau du département ne sont pas surveillés par le service de prévision des crues. Certains ont des comportements trop aléatoires pour le rendre possible. Ce dispositif très lourd existe en Côte d'Or sur l'Ouche, l'Ognon et sur la Saône. Ce sont sur ces cours d'eau surveillés que l'on constate des vigilances *«jaune»* ou *«orange»* relayées par Météo France.

Lorsque les cours d'eau ne sont pas surveillés, il existe d'autres outils dont le développement repose sur les syndicats de gestion des cours d'eau. Par exemple, le Sirtava a développé sur la Brenne un système d'alerte SMS qui permet aux maires de prendre les dispositions nécessaires en cas d'atteinte d'une certaine hauteur d'eau (information des riverains, mise en œuvre de leurs plans communaux de sauvegarde si nécessaire). Ce système a donné satisfaction lorsqu'il a été utilisé en novembre 2014 puis lors des crues du 1er mai. Il devrait exister prochainement sur l'Armançon : une station de mesure installée au pied du lac de Pont et le Sirtava prévoit de l'utiliser pour développer un système d'alerte similaire à celui qui fonctionne sur la Brenne. Ce projet figure dans le programme d'actions et de prévention des inondations du Sirtava. Des financements de l'Etat sont mis en œuvre pour ce programme d'actions. Par ailleurs, il est important de rappeler que le site internet Vigicrues est accessible à tous et permet de suivre l'évolution des débits sur tous les cours d'eau disposant de stations de mesures, y compris ceux qui ne sont pas surveillés par le Service de prévision des crues. Enfin, il convient de souligner que la préfecture est joignable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 via le standard de la préfecture de Côte d'Or dont le numéro est rappelé régulièrement à tous les maires. Un membre du corps préfectoral est d'astreinte en permanence, de même que les services de la DDT et de la Dreal, qui l'aident le cas échéant à évaluer les risques notamment en matière d'inondations. C'est donc la préfecture qu'il faut joindre en pareil cas et il y aura toujours quelqu'un pour répondre aux interrogations.

Sur le barrage de Pont et Massène

Le barrage de Pont fait actuellement l'objet de travaux de renforcement. Ces travaux doivent être achevés fin 2015. Toutefois, les crues constatées le week-end du 1er mai n'ont aucun lien avec le barrage. En raison des travaux sur l'ouvrage, le plan d'eau a été intégralement vidangé. Depuis début mai, l'Armançon s'écoule naturellement dans son lit d'orgine. Pendant cette période, le barrage est totalement transparent par rapport à l'écoulement en eau. De la même manière, en fonctionnement normal, il est à préciser que ce barrage n'est pas fait pour réguler les débits d'eau en crue : il est conçu de telle manière que la quantité d'eau qui en sort en crue est égale à la quantité d'eau qui y entre. De ce fait, il est normal qu'en cas de précipitations abondantes le débit à la sortie du barrage soit mécaniquement plus important. Les sirènes qui sont installées dans les communes en aval de l'ouvrage n'ont pas pour but de prévenir des inondations mais d'un risque de rupture du barrage qui provoquerait la submersion des communes environnantes en un laps de temps d'1h30. En cas de rupture du barrage, l'alerte doit être immédiate et retentir de telle sorte à être entendue par tous, de jour comme de nuit. Seul un dispositif de sirène peut remplir ces conditions. L'envoi d'un SMS est trop aléatoire. Même si un tel dispositif est coûteux et que le risque est par nature imprévisible, un tel système d'alerte est indispensable au vu des conséquences humaines que pourrait avoir la rupture du barrage.

Concernant l'entretien des rivières

Il est déterminant pour l'avenir que l'entretien des rivières soit bien pris en compte par les propriétaires d'ouvrage, d'autant que la grande majorité des travaux relèvent de l'entretien courant et peut être fait sans l'autorisation de l'État. La plaquette *«prévenir les inondations»* dont les élus ont été destinataires en 2014 rappelle notamment les obligations afférentes en précisant que les collectivités (communes, syndicats de rivière...) peuvent se substituer au propriétaire défaillant.

Cette démarche de clarification se poursuit actuellement avec une cartographie distinguant les cours d'eau et les fossés et permettant à chaque propriétaire de connaître directement la réglementation applicable au droit de sa parcelle.

Cultures

Blé, orge, colza : oui, mais pas que ça

L'allongement des rotations était l'une des thématiques de SeineYonne lors d'une visite d'essais dans le Châtillonnais.

La visite de la plateforme d'expérimentation de Prusly-sur-Ource était proposée mercredi 3 juin par SeineYonne (mutualisation des services agronomiques 110 Bourgogne et Capserval). Les agriculteurs avaient un large choix d'ateliers. L'un d'eux s'intéressait aux alternatives de la traditionnelle rotation colza, blé, orge. «*L'allongement de la rotation a des bénéfices bien reconnus d'un point de vue agronomique*» annonce Éric Ducornet, responsable nouvelles cultures à 110 Bourgogne. La gestion des ravageurs et des maladies devient très difficile avec un retour trop fréquent du colza au sein d'une même parcelle. «*Résoudre les problèmes de désherbage et d'insectes augmente le niveau de charges*» poursuit Éric Ducornet. «*La diversification des cultures est un sujet qui intéresse beaucoup, nous recevons beaucoup de questions de la part de nos adhérents*» assure Amélie Petit, responsable agronomique de SeineYonne. La substitution du colza n'est pas si simple que cela, comme le rappelle Éric Ducornet : «*il faut reconnaître que sur nos terres à cailloux, le colza est une formidable culture avec sa faculté à s'enraciner et à exploiter des sols avec des réserves en eau limitantes*».

Un duo prometteur

Deux cultures font leur retour depuis peu dans le Châtillonnais : le lin et le chanvre. Pour la première citée, les graines sont extrudées puis confiées à Valorex qui alimente l'usine Soréal. «*C'est la deuxième année que nous faisons du lin*» indique Éric Ducornet, «*il s'agit d'une excellente tête de rotation. Nous en avons 170 hectares aujourd'hui dans le Châtillonnais et il est amené à se développer. Des rendements de 17 à 18q/ha ont été enregistrés l'an passé, nous visons 20q/ha*». La seconde option de substitution au colza est donc le chanvre, présent en Haute Côte d'Or sur environ 150 hectares. «*Là encore, nous n'inventons rien, tous les anciens exploitants présents aujourd'hui à notre visite en faisaient déjà dans le passé. Avec le chanvre, le nombre d'interventions est plus que minime, on sème et on récolte ! Financièrement parlant, cette culture est intéressante à double titre puisque nous avons un contrat paille et un contrat pour les graines de chènevis*» relève le responsable nouvelles cultures. En ce qui concerne le lin, Eric Ducornet fait part de nettes améliorations d'un point de vue agronomique, suivi de désherbage et fongicides : «*nous maitrisons parfaitement ces aspects par rapport à il y a vingt ans. Selon les exploitations, la marge réalisée pour ces deux cultures peut être supérieure à celles des céréales et du colza*».

Les pistes ne s'arrêtent pas là

D'autres possibilités sont également étudiées par 110 Bourgogne : «*nous travaillons sur d'autres espèces mais nous sommes seulement au stade de l'observation. Il serait bien trop tôt d'en parler aujourd'hui puisque nous n'avons pas encore les débouchés derrière, contrairement au chanvre et au lin. Notre coopérative défend le revenu de ses adhérents et ne saurait se lancer dans la moindre production hasardeuse*». Certains adhérents de la coopérative atteignent aujourd'hui le nombre de huit cultures dans leur rotation en optant notamment pour le maïs, le tournesol ou encore le pois. Un changement d'habitudes certain qui nécessite plus d'agronomie mais que 110 Bourgogne se propose d'accompagner : «*il n'y a aucun problème dès lors que l'agriculteur n'est pas seul. Nous publions régulièrement des flashs techniques spécifiques aux cultures et nous avons quoiqu'il arrive nos relais technico-commerciaux sur le terrain*» ajoute Éric Ducornet. Les ateliers de cette journée s'intéressaient également aux cultures plus traditionnelles avec présentation des essais variétés, fertilisation azotée, pulvérisation en bas-volume, techniques d'implantation et starter et fertilité des sols. «*Par ces rencontres, nous mettons en avant les nombreuses actions innovantes menées par nos coopératives pour garantir la marge brute de nos adhérents, asseoir les débouchés et préserver notre environnement eau, sol, air*» indique Amélie Petit.



Éric Ducornet, responsable nouvelles cultures à 110 Bourgogne, fait la part belle au chanvre et au lin.

AURÉLIEN GENEST

Dijon Céréales – Artémis

Seconde session pour la plateforme 100% bio d'Aiserey

Le service bio de Dijon Céréales recevait mardi 2 juin une soixantaine de visiteurs (producteurs bio adhérents de la coopérative mais aussi clients du moulin Decollogne, représentants des coops partenaires d'Artemis et de l'administration) autour de la plateforme d'essais bio d'Aiserey mise en place par Artémis à l'automne 2013.

De rayonnement régional, la plateforme Artemis d'Aiserey propose, sur près de 4 ha, des essais pluriannuels dans des conditions identiques (grandes parcelles, rotations longues) à celles des exploitations bio. Comme le rappelle Florence Ethevenot, responsable des expérimentations, «*quatre axes de recherche majeurs ont été mis en place sur la plateforme, portant sur les rotations, la gestion du désherbage mécanique, de la fertilisation organique et la fertilité des sols. L'objectif est de bâtir des systèmes de cultures stables et rémunérateurs en AB, adaptés aux conditions pédoclimatiques de la région*».

Sur cette plateforme qui reçoit l'appui technique de la chambre d'agriculture de Côte-d'Or et de Damier Vert (service technique Dijon Céréales), sept rotations quinquennales différentes sont désormais testées à Aiserey :

- simples avec des cultures rentables (blé, soja, blé, soja, blé),
- classiques à base de luzerne ou de trèfles (3 ou 2 ans),
- diversifiées (triticale, soja, blé, pois, triticale) avec ou sans apport d'engrais.

En plus des essais variétés (blés, sojas) et de la fertilisation (étude de la dynamique de minéralisation des engrais organiques), la plateforme d'Aiserey s'intéresse à l'optimisation du potentiel en eau des sols, actionnant des leviers comme l'augmentation de la matière organique et la limitation de l'évapotranspiration.

Des indicateurs de sortie (agronomie, débouchés, économie, social) sont passés au crible dans les résultats pour mesurer la durabilité des systèmes mis à l'épreuve. La plateforme sert aussi de support à un programme de formation destiné aux agriculteurs bio.

Une belle carte régionale à jouer

«*La plateforme bio Artemis met en évidence l'intérêt des associations blés/pois dans le cadre de protocoles mis en place avec l'Inra, avec un impact sur la qualité des blés, la quantité globale du mélange et la marge brute à l'hectare par rapport aux deux variétés semées en pure. Ce sont des données qui ont aussi tout leur intérêt en agriculture raisonnée*», note Gérard Million, coordinateur du programme Artémis. Cette matinée de terrain s'est poursuivie par un état des lieux de l'agriculture bio en Bourgogne Franche-Comté, France, Europe et à travers le Monde. Notre pays tient bonne place dans la production bio dans l'UE (1er en poulets de chair, 2ème en vaches allaitantes, lait, œufs et oléagineux, 3ème en céréales, légumes, vins), la filière se développe régulièrement en amont et aval depuis 2008.
La Bio en France, c'est un marché de cinq milliards d'euros en 2014 multiplié par cinq depuis 1999. Un marché où le rayon frais domine (plus de 50% des ventes) et où l'origine hexagonale (76%) est mise en avant. «*Nous avons une belle carte à jouer avec le site d'Aiserey, des outils comme le moulin Decollogne ou le laboratoire Cérélab. Ce sont des vitrines d'un véritable savoir-faire d'une filière régionale*», estime Loïc Viguier, responsable des clients industriels pour la meunerie du groupe Dijon Céréales.



Il y avait foule autour de la plateforme d'essais.

Dijon Céréales et le bio

Dijon Céréales collabore aujourd'hui avec une soixantaine de livreurs AB qui ont exploité quelques 5 500 ha de surfaces en 2014. La collecte progresse régulièrement, elle pourrait dépasser les 7 000 tonnes en 2015 (dont près de 4 000 tonnes de blé). «*Des conversions importantes ont eu lieu. La dynamique autour d'Aiserey et une nouvelle dimension pour la commercialisation avec l'entrée de notre coopérative dans Centre Bio, aux côtés d'Axéréal, sont des éléments moteurs pour le développement de ce secteur dans notre coop*», estime Cédric Cap, responsable de l'AB pour Dijon Céréales.

▸ Agenda

16/06 Visite des essais Semis direct sous couvert

La Chambre d'agriculture de la Nièvre, en partenariat avec le GIEE Magellan (Mobilisation de l'agriculture dans la gestion et l'évaluation de systèmes de cultures sous couvert de légumineuses pour la maîtrise des adventices et de l'N), organise une visite d'essais de semis direct sous couvert, mardi 16 juin, à 14h, chez Eric Dewavrin à Chevenon (lieu-dit «Les Colons»). L'exploitant, également président du CETA Entre Loire et Allier, fera visiter ses parcelles de blé en SD sous couvert de Moha, de maïs en SD sous couvert de luzerne (green tillage / strip till), de blé en SD sous couvert de luzerne, de maïs en SD et de soja en SD. L'intérêt des semis directs sous couverts sont nombreux : effet sur la fertilisation minérale des plantes par la stimulation de la vie du sol et la présence de légumineuses, possibilité de réaliser une double culture (culture de vente + exportation de fourrage en interculture), économie de charges opérationnelles (poste désherbage) et de structure (mécanisation)... Les itinéraires techniques et les résultats économiques seront exposés et des semoirs de différentes marques seront présentés. Contact : Magali Fourier, Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 60 ou par mail à : magali.fourier@nievre.chambagri.fr.

18/06 AG de Gaec & Sociétés 58

L'Assemblée Générale de Gaec & Sociétés 58 se déroulera jeudi 18 juin, à partir de 9h, à la Chambre d'agriculture de la Nièvre, à Nevers.

25/06 AG de la SICAGEMAC

L'Assemblée générale de la Sicagemac, la coopérative qui gère le marché au cadran de Corbigny, se tiendra jeudi 25 juin, à partir de 18h, à la salle de l'abbaye de Corbigny.

Juin Printemps bio dans la Nièvre

Comme tous les ans, les acteurs de la bio bourguignonne proposent, à l'occasion du printemps bio, un programme riche et varié d'animations, portes ouvertes, marchés, journées techniques, pour le grand public comme pour les producteurs installés ou ceux qui souhaitent se convertir. Dans la Nièvre, plusieurs événements sont prévus : au carrefour de Vauclaix

A l'issue de l'assemblée générale du 4 juin à Cercy-la-Tour

Bovins croissance 58 devient Alsoni Conseil élevage 58

Il a fallu une assemblée générale extraordinaire, à la suite de l'ordinaire, le 4 juin, pour faire valider par les adhérents le changement de nom et de statuts.
Le syndicat de contrôle de performances, pour des raisons fiscales, devient association, plus adaptée aux missions de la structure et Alsoni Conseil Élevage 58 va développer son offre de services.



Nicolas Bouchard (ici à côté de Thérèse Romefort, directrice de l'EDE), a fait adopter le basculement de BC58 vers Alsoni Conseil élevage 58, au cours de l'AGE du 4 juin dernier à Cercy-la-Tour.

C'est passé comme une lettre à la Poste. Dans la torpeur de cette fin de journée, au foyer municipal de Cercy-la-Tour, la quarantaine d'adhérents présents a validé le projet de changement de nom et de statuts. Le Syndicat de contrôle de performances de la Nièvre (SCPEN) et sa marque d'activité, Bovins Croissance 58, ont donc disparu pour laisser la place à une toute nouvelle association intitulée Alsoni Conseil élevage 58. Ses missions demeurent et vont être développées, la structure mue pour s'adapter aux évolutions des besoins des éleveurs. Nicolas Bouchard, le président reconduit, a justifié de cette évolution au cours de la présentation du projet en qualifiant «*ce jour d'historique*» : «*Notre nouveau nom symbolise deux choses, la réflexion comme préparation à notre avenir et l'ouverture aux services basée sur le conseil pour la mise en valeur de l'investissement génétique des élevages et l'optimisation des marges plutôt que la recherche de la performance pour la performance*». La prochaine réforme européenne qui prévoit, en 2017, la disparition des OS au profit de sociétés de droit privé à compétences interraciales multiples, et l'évolution du paysage professionnel où la notion de race devrait s'effacer, imposent donc des adaptations aux structures chargées d'épauler techniquement et économiquement les éleveurs, charolais comme les autres... La réflexion est engagée dans la Nièvre depuis 2013.

Ménage à trois départements

Ces perspectives ont déjà été abordées par les responsables de l'ex-Bovins croissance 58. Il y a deux ans, avec leurs homologues de la Saône-et-Loire et de l'Allier, les élus et les agents des trois départements se sont réunis de façon à préparer l'avenir de façon régionale. En mai de cette année-là, les trois conseils d'administration de BC étaient réunis. En septembre, une association commune, AlsonI (Allier-Saône et Loire-NIèvre) était créée, où l'ensemble des missions et des services proposés ont fait l'objet d'une prospective. C'est donc récemment, alors que l'État a autorisé les syndicats à se transformer en associations sans pénalité fiscale jusqu'en 2019, que les décideurs d'ALSONI ont proposé de faire évoluer les trois structures départementales vers des associations -toujours départementales- mais avec des statuts, des noms et des tarifications identiques. Alsoni Conseil élevage 58, comme dans le 71 et le 03, voient donc le jour les unes après les autres, au gré des assemblées générales, chapeautées par l'association régionale. Si la pesée et le pointage restent les missions essentielles des successeurs de Bovins croissance, cette nouvelle donne entérine aussi une nouvelle stratégie de développement. «*Nous avons le souci de maintenir et accroître le service de proximité aux adhérents pour leurs élevages, dans un partenariat gagnant-gagnant*» annonce Nicolas Bouchard. Le 4 juin, les adhérents ont pu découvrir la large palette de prestations que propose désormais leur structure depuis l'automne 2014 : de la mesure de l'ouverture pelvienne sur les génisses de renouvellement au conseil en alimentation pour les vaches et génisses, des plannings d'accouplement à la vente de petits matériels d'élevage et jusqu'à des tarifs préférentiels chez un jeune prestataire en parage bovin... Selon Nicolas Bouchard, «*c'est un moyen de commencer à mettre un pied dans la technique et aider les éleveurs à optimiser la conduite de leurs élevages et d'obtenir des résultats économiques cohérents*». Bovins Croissance 58 est mort ! Vive Alsoni Conseil élevage 58 !

EMMANUEL COULOMBEIX

Engraissement des génisses
Visites de la Chambre

L'engraissement est une idée défendue par de nombreux responsables professionnels, depuis de nombreuses années, dans la Nièvre. Loin d'être une panacée universelle, en termes technico-économiques, c'est une orientation qui mérite que l'on s'y intéresse. Alors que la coopérative Cialyn vient d'annoncer le lancement d'une expérimentation en ce se sens, la Chambre d'agriculture, de son côté, vient d'organiser des visites de terrain chez des éleveurs nivernais qui pratiquent déjà l'engraissement des génisses.
S'il y avait peu de monde -la météo étant plus propice aux foins, mercredi 3 juin après-midi, chez Nicolas Nolin, à Luthenay-Uxeloup, la visite a été très studieuse et riche d'informations. L'éleveur, sous les questions de Jean-Louis Bridier, le conseiller de la Chambre, a expliqué son travail de naisseur-engraisseur, ses pratiques, ses repères, ses choix de génisses, son organisation des transitions de rations d'engraissement et de maîtrise sanitaire. Il a aussi indiqué quels sont ses repères techniques et économiques pour valoriser ces productions.



Assemblée générale d'Agricompta

Situation saine en dépit d'une baisse des adhésions

L'association des agriculteurs nivernais qui réalisent eux-mêmes la comptabilité de leurs exploitations s'est réunie, mardi 9 juin, en assemblée générale à la Chambre d'agriculture à Nevers.


L'AG d'Agricompta s'est déroulée mardi dernier à la Chambre d'agriculture, à Nevers.

«*Ces 38 000 euros nous préoccupent*» a lancé le président, Laurent Bisson, au détour d'une analyse sur les comptes de l'association. Non que la structure soit en déficit, bien au contraire. Ces 38 000 euros correspondent au montant qui figure en banque sur son Livret A associatif.

Ce qui est une situation financière remarquable, si l'on ajoute les plus de 1 000 euros déposés sur le compte courant et les 2 000 euros de parts sociales souscrites l'an dernier auprès du Crédit Agricole. En 2014, Agricompta a réalisé un bénéfice de 6800 euros, ce qui démontre sa bonne gestion mais pose des questions de «*riches*»: «*On ne va pas se plaindre de nos réserves mais le but de notre association n'est pas d'épargner. Il y a peut-être mieux à faire de ces 38 000 euros que d'attendre qu'ils produisent des intérêts. La volonté exprimée lors de notre dernier Conseil d'administration est de mieux aider les adhérents à se former. Cette somme est l'argent des adhérents et il serait de bon ton qu'il retourne aux adhérents*» a indiqué Laurent Bisson. Paradoxalement, si la structure est bien gérée -on n'en attend pas moins de la part d'une association qui s'intéresse à la comptabilité et à la gestion-, l'activité, elle, est loin d'atteindre son optimum.

Avant les comptes, les participants présents à l'AG ont ainsi appris qu'en 2014, le nombre des adhérents avait chuté, passant de 54 à 45. «*Il y a eu beaucoup de démissions, de la part de gens qui ne font plus leur compta et nous n'enregistrons qu'une adhésion nouvelle cette année*» a témoigné la trésorière. «*Aujourd'hui, les cotisations et les effectifs sont en nette diminution, ce qui nous laisse encore de l'argent*» a rebondi le président, tout en lançant la discussion sur les raisons d'une moindre activité : «*Cette érosion est récurrente. Elle tient surtout à l'évolution de la pyramide des âges en agriculture mais il y en a qui jettent l'éponge parce qu'ils n'ont plus envie de faire leur compta pour x raisons!*» Et aussi : «*Il y a un tel climat d'incertitudes économiques et réglementaires qui pèse sur nos exploitations, qu'on peut comprendre certains d'entre nous qui n'ont plus l'envie de se former*» a-t-il estimé.

Relance par la formation

Pour tenter de redynamiser Agricompta, qui n'en est pas encore à se poser la question de sa survie, Laurent Bisson, mardi matin, a plaidé pour un redéploiement des formations pour les adhérents. «*Nous ferons en sorte que compte tenu de nos finances, elles soient prises en charge entièrement par l'association*» a-t-il indiqué. Et Laurence Evers, la conseillère de la Chambre d'agriculture qui anime la structure, de préciser que «*la palette des formations proposées est très large. Elle ne s'arrête pas aux formations habituelles d'Agricompta ou au catalogue de la Chambre d'agriculture*». «*Si vous voyez passer des formations qui vous intéressent, faites nous en part, qu'il s'agisse de préparation au départ en retraite, de maintenance de téléscopique ou, pourquoi pas, sur le passage de statut individuel à société*»... Agricompta a cependant du mal à faire des groupes complets dans les formations qu'elle organise. Cet appel sonne comme un argument de séduction à l'égard des adhérents présents ou à venir qui pourraient partager des besoins de se former sur des thématiques communes. Cela dit, l'an dernier, Agricompta a organisé trois sessions qui ont plus ou moins bien marché : «*si la formation enregistrer sa compta sur son ordinateur n'a pas attiré les foules (0 candidat), en revanche, le stage sur l' «initiation à la comptabilité» d'octobre dernier a réuni 5 stagiaires intégrés dans un parcours individuel à l'installation et, surtout, celle sur «lire un bilan» a attiré 7 personnes d'âges, de parcours et de profils très divers et très enrichissants*» a constaté le président.

EMMANUEL COULOMBEIX

Chez Michel Rameau, à Bouhy (58)

Retour sur 5 ans d'exploitation de parcelles en Maet sur un bac

Le mardi 26 mai, la Chambre d'Agriculture de la Nièvre a proposé une rencontre technique à Bouhy, chez Michel Rameau, sur la mise en place d'un système de culture sur un bassin d'alimentation de captage (Bac). La combinaison des leviers techniques mis en oeuvre pour parvenir à des objectifs de réduction d'IFT et d'azote dans le cadre d'une Maet de 2009 à 2013 ainsi qu'un bilan des résultats techniques et économiques ont été présentés.


La herse étrille est un complément dans le désherbage. Elle vient s'intégrer dans le programme de désherbage chimique réduit.

Michel Rameau, polyculteur-éleveur, est concerné par la délimitation du bassin d'alimentation du captage de Bouhy, il cultive 34ha sur cette zone. C'est pourquoi, dès 2009, il souscrit à une Maet réduction d'azote et de produits phytosanitaires. «*La Maet était pour moi l'occasion de changer progressivement mes pratiques et d'introduire d'autres cultures que le colza, le blé tendre et l'orge d'hiver. Dans une certaine mesure elle m'a permis de sécuriser mon revenu par rapport à un risque de diminution des rendements*».

Rotation longue, résistante et varié

Il investit aussi dans une herse étrille cette année là afin de compléter le désherbage chimique réduit.

Une rotation de six ans (pois d'hiver/blé/colza/blé/orge d'hiver/orge de printemps), le choix de variétés résistantes aux maladies, le décalage de la date de semis des céréales, les faux semis en interculture et le désherbage mécanique sont les principaux leviers agronomiques qu'il a retenu pour la gestion des maladies, des ravageurs et des adventices.

«*L'objectif du système n'est pas en soi de se passer d'herbicide. Il est de combiner différents leviers pour avoir à gérer une pression adventice moindre et optimiser ainsi l'efficacité du traitement, même à doses réduites*» précise Cédric Zambotto, conseiller Grandes Cultures à la Chambre d'Agriculture, et animateur du réseau Dephy dont fait partie Michel Rameau.

L'agriculteur complète en expliquant que ce système demande de s'adapter au climat de l'année et de bien observer les parcelles. «*Le désherbage à la herse étrille est tributaire des fenêtre climatiques. L'outil ne sort pas tous les ans à l'automne avec la pluie*».

Sur les 5 campagnes, ce système présente en moyenne une réduction de l'IFT* herbicide de -38% (-44% la dernière année) par rapport à la référence du Bac et de -61% de l'IFT* total. Techniquement, les rendements n'ont pas diminués et la Maet a compensé quelques difficultés rencontrées (soucis de levée de culture de printemps, densité de semis un peu faible dans les débuts à la herse étrille).

A marge égale

Avec la diminution des charges, il n'a pas diminué ses marges qui restent du niveau des références locales de la Chambre d'Agriculture. Le changement de système de culture ne s'est pas traduit non plus par une forte augmentation de la charge de travail de par l'étalement des dates de semis et aussi par la valorisation de la herse pour semer les couverts.

En bilan, quelques facteurs limitant sont apparus : les deux dernières campagnes assez favorables aux adventices couplées au contexte de forte réduction herbicide ont un peu sali les parcelles. L'agriculteur a décidé de labourer cette année devant ses céréales. Enfin la réduction d'azote (115 U en moyenne toutes cultures confondues) peut s'avérer limitante sans attention dans la répartition des cultures dans l'assolement. Néanmoins l'agriculteur reste globalement satisfait des résultats obtenus.

COMMUNIQUÉ

* L'IFT (Indice de Fréquence de Traitement) se calcule selon le rapport (Dose appliquée du produit/Dose homologuée du produit) x (Surface traitée/Surface traitable). Cet indicateur représente le niveau d'utilisation des produits phytosanitaires à l'échelle des exploitations. Des références locales peuvent exister et permettent de distinguer IFT herbicides et IFT hors herbicides

Syndical

Pourquoi les abatteurs sont ciblés par les producteurs ?

A quelques jours des actions de blocage des abattoirs engagées par la FNSEA, les JA et la FNB, Emmanuel Bernard revient de manière synthétique mais précise, sur les motifs de la mobilisation des éleveurs.

Les éleveurs en ont assez de payer pour :
- Le manque d'ambition de ce secteur
- Le manque de respect du produit
- La non prise en compte des coûts de production
- L'absence de stratégie export.

Les éleveurs constatent :
- Que les prix à la production correspondent à de l'esclavage moderne
- Que les animaux partent sans retard dans les abattoirs qui reconnaissent ne pas avoir de stocks.
- Que le statut sanitaire de la viande bovine française est le meilleur possible
- Que la parité monétaire est un atout actuellement.
- Que la demande mondiale est importante.

Les éleveurs redoutent :
- Que les abatteurs continuent le chantage à l'emploi face à l'exportation possible d'animaux vivants finis
- Un abandon progressif de la segmentation au profit d'une viande banalisée.
- Refusent un positionnement offensif sur des marchés en développement dans les Pays tiers

En conséquence la FNB,la FNSEA et JA appellent au blocage des abattoirs à partir du 14/06 au soir afin de stopper l'autisme du secteur.
L'enjeu est simple et le monde de l'élevage est concerné dans son ensemble: je fais le pari que sans mobilisation immédiate, l'automne sera terrible pour les producteurs de maigre. En effet les abatteurs sont en train de de brader de la viande en Italie qui semble être leur seule destination.
Malgré la saison, la surcharge de travail, il est capital de se mobiliser et de montrer notre détermination. (*)
L'avenir n'est peut-être pas entre nos mains mais le futur proche s'écrira en fonction de l'intensité de cette action...

Nous devons récupérer les 250 à 300 millions d'euros que l'on nous a volé en 2014 selon le rapport Chalmin concernant l'observatoire des prix et des marges.

Emmanuel BERNARD
Pdt de la section bovine FDSEA 58
et secrétaire général adjoint FNB

▸ En bref

Entretien des fossés Un retraité agricole adhérent de la FDSEA et propriétaire s'exprime après avoir signé une attestation à son fermier

Si nos ancêtres paysans (presque tous illettrés) et ma génération, avec un niveau d'études non pas Bac + 5 ou 6 mais Bac – 5 ou 6, ont, pour les premiers, créé des exutoires et, pour les seconds, les ont entretenus, c'est qu'ils avaient compris l'extrême nécessité de faire le travail afin de rendre un peu exploitable des fonds de mauvaises prairies.
Sans avoir besoin de nombreux administratifs et, selon la formule consacrée *«exploiter en bon père de famille»*, que l'on retrouve dans les baux notariés.
Bien sûr que j'autorise mon locataire à faire des fossés car il a pris des parcelles en état (certifiées par un état des lieux). Pourriez
- vous me dire si, à la fin de son bail, s'il n'a plus le droit de faire des fossés, quelle administration va m'indemniser pour ce défaut d'entretien ?
On marche complètement sur la tête.

Fernand Boizard,
Administrateur SDAE 58 et propriétaire bailleur



Assemblée générale des anciens exploitants à Donzy

Les retraités du réseau FNSEA déplorent la baisse de leur pouvoir d'achat

Entre une intervention des responsables de l'Afdi Bourgogne-Franche Comté et une présentation des vins des Coteaux du Giennois par un vigneron, les anciens exploitants de la FDSEA58, vendredi 5 juin, à Donzy, ont tenu une assemblée générale très *«politique»*. Prenant acte des revalorisations progressives de leurs pensions engagées depuis 2014, mais déplorant une série de mesures mettant à mal leur pouvoir d'achat.



La présentation au vote de la motion a été le moment le plus *«politique»* de l'AG des anciens exploitants.

Sous la conduite d'Yves Delfolie, le président de la Section départementales des anciens exploitants (SDAE), et en présence de Stéphane Aurousseau, président de la FDSEA58, Erice Bertrand, président de la Chambre d'agriculture, Marcel Huré, retraité icaunais qui est administrateur à la SNAE, et Paul Billonnet, le président régional, l'assemblée générale des anciens agriculteurs s'est déroulée sous un jour assez offensif. Dès le début des travaux, André Morlé a lu le texte d'une motion présentée au vote des participants qui, en 11 points, dénonce les conditions financières dans lesquelles les anciens exploitants et leurs conjoints doivent vivre ou survivre.

Non-revalorisation des retraites depuis 2013, mépris du gouvernement à leur égard par la promesse d'une prime de 40 euros en 2015 accueillie comme *«des miettes»*, baisse du pouvoir d'achat, du fait notamment de la fiscalité en hausse qui plonge bon nombre d'entre eux dans la précarité (des conjointes, à carrière complète, qui ne touchent que 541 euros par mois bien en dessous du seuil de pauvreté de 993 euros), fiscalisation de la majoration de 10% des pensions de retraités ayant eu au moins trois enfants... Les sujets de la colère ne manquent pas et aucun des intervenants n'a caché son agacement.

Propositions

Suivant les propositions émises par la FNSEA, la motion n'a pas fait que dénoncer et déplorer. Elle a aussi marqué *«la révolte»* et *«l'insurrection»*, que ce soit du fait du report à 2017 d'une retraite à 75% du Smic pour les chefs d'exploitation à carrière complète (objectif 85% du Smic net et indexé, comme pour las salariés depuis 2003), que ce soit pour que financement des revalorisations en cours repose sur la solidarité nationale *«comme promis par François Hollande»* dans un courrier de 2012 *«et non uniquement sur la profession agricole»*.

Mais le texte adopté vendredi dernier fait aussi des propositions en exigeant le relèvement du revenu fiscal de référence (10 633 euros pour une part en métropole) de 2 000 euros par an, permettant ainsi l'exonération fiscale des bas revenus (à l'impôt sur le revenu, à la taxe d'habitation, à la taxe audiovisuelle, à la Casa...). Les anciens exploitants réclament également la prise en compte de *«l'urgence à rétablir l'équité dans l'attribution des points de la retraite proportionnelle»*, pour la tranche de revenus allant de 7 688 euros à 15 247 euros. Ils déplorent que *«la réforme des retraites n'ait pas créé plus de justice et d'équité entre les régimes»* et constatent *«l'énième concertation autour du projet de loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société au vieillissement et demandent que les propositions de la FNSEA soient prises en compte dès 2015»*. Moment de revendication, l'assemblée générale a aussi été un moment de grande convivialité pour cette section qui est la plus nombreuse, en terme d'adhérents, de la FDSEA58.

E.C.



Chez Marcel Cottin, à Isenay

Des élèves de sixième en visite sur une exploitation agricole

La première semaine de juin, une centaine d'élèves en classe de sixième au collège des Loges à Nevers, se sont rendus à Isenay, sur l'exploitation de Marcel Cottin, président de la Section ovine de la FDSEA 58, afin d'y découvrir l'agriculture nivernaise.



Atelier fabrication du pain

Depuis maintenant plusieurs années, Marcel Cottin, polyculteur-éleveur sur la commune d'Isenay, accueille sur son exploitation, des élèves en classe de 6ème du collège des Loges à Nevers. Ainsi, les 1er et 4 juin derniers, les collégiens nerversois n'ont pas manqué le rendez-vous.

Un tour de plaine pour bien démarrer la journée

Avant toute chose, Marcel tient à faire comprendre aux jeunes que derrière chaque produit alimentaire il y a un agriculteur. La journée démarre par un tour de plaine sur le parcellaire de l'exploitation. Les élèves divisés en petits groupes sont accompagnés de leurs professeurs, de Marcel et des agricultrices de la FDSEA de la Nièvre. Cette "balade" permet de faire découvrir aux collégiens un environnement qu'ils n'ont pas l'habitude de voir. Le parcours de visite comprend comme étapes le passage sur des parcelles de cultures (blé, orge, avoine …) mais aussi dans des prairies sur lesquelles pâturent des ovins et des bovins. L'occasion de travailler sur la reconnaissance de ces céréales et sur leur cycle de végétation. En ce qui concerne la partie élevage, les professionnels abordent les thèmes de l'alimentation, la reproduction, la traçabilité …



Découverte de la fabrication du caillé de la crème et du beurre

Un après-midi organisé sous forme d'atelier

Après un pique-nique bien mérité, la deuxième partie de la journée s'organise en petits ateliers tournant autour des thèmes de « la production alimentaire par l'élevage ou la culture » et de « la production alimentaire par une transformation biologique ». C'est l'occasion pour les jeunes de découvrir la fabrication du pain, la transformation du lait, la production de viande bovine, les céréales et leurs dérivés. Cette année, un atelier supplémentaire (quizz sur les productions nivernaises et de saison) a été mis en place, en lien avec le Programme National pour l'Alimentation, afin de mettre l'accent sur les produits locaux. La journée se termine par une petite dégustation de lait, beurre, jus de pomme et fromage produits sur le secteur nivernais.

Nous espérons que les jeunes auront été sensibilisés sur la qualité et la diversité des productions agricoles locales, indispensables au développement durable des territoires et qu'ils garderont un bon souvenir de cette journée.

MG - FDSEA 58

Emploi

DUER : La FNSEA vous accompagne

Afin d'accompagner les exploitants agricoles dans la rédaction de leur DUER, la FNSEA a développé un logiciel qu'elle met à disposition des FDSEA.

Le Document nique d'Evaluation des Risques (DUER) fait partie des obligations légales et règlementaires auxquelles doivent se conformer les exploitations accueillant des personnes extérieures. Que ces exploitants aient recours à de la main d'œuvre salariée, forment des stagiaires, reçoivent une aide ponctuelle d'un voisin ou de la famille, le DUER est obligatoire. Mais de quoi s'agit-il ? C'est un document définissant, par unité de travail, les risques, leur niveau de gravité, leur probabilité de survenance ainsi que les mesures prises ou à prendre pour y remédier.

SYSTERA : un logiciel d'aide à l'élaboration du DUER.

Afin de vous permettre de mettre votre exploitation en conformité, la FNSEA a développé un logiciel pour aider les employeurs à rédiger leur DUER. La FDSEA de la Nièvre vous propose une gamme de prestations allant de la formation collective à la méthodologie de rédaction du DUER à la rédaction de votre DUER, permettant à chacun de trouver la formule qui correspond à sa situation.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la FDSEA au 03.86.93.40.92 ou par mail à emploi.fdsea58@orange.fr

SERVICE EMPLOI FDSEA 58

Formation

Les rudiments en informatique

A l'heure où chacun et chacune d'entre nous planche sur sa télédéclaration PAC, la commission des agricultrices de la FDSEA 58 souhaite mettre en place une formation informatique (initiation de base, répondre à un mail, mise en place d'une pièce jointe …) L'ordinateur et ses divers logiciels ont toute leur place au sein de nos exploitations, à condition d'être autonome dans leur utilisation. C'est à ce titre, qu'à partir de septembre 2015, nous vous proposons de nous rejoindre à Nevers pour *"apprendre, découvrir ou se perfectionner sur votre ordinateur"*.

Cette formation est ouverte à toutes et à tous du monde agricole nivernais. Nous serons attentives à vos souhaits. De plus, nous, les agricultrices et agriculteurs sommes très ardus dans notre travail au fils des saisons, récoltes, vêlages, agnelages, gestion, comptabilité, vie de famille … C'est pourquoi, une journée *"détente"* est organisée pour les agricultrices, le 30 juin prochain à Beaune. Découverte du patrimoine, des richesses de production, déjeuner au restaurant, visite de cave seront au programme de cette journée de repos et d'échanges. Pour toute demande d'informations complémentaires et inscription contactez la FDSEA au 03.86.93.40.92 avant le 22 juin.

JOËLLE GIRARD, PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DES AGRICULTRICES DE LA FDSEA 58

Conférence agriculture biologique

Pleins feux sur le maraîchage et les LPC

La traditionnelle conférence sur l'agriculture biologique s'est ouverte sur un bilan contrasté. Alors qu'en 2014 les conversions ont marqué le pas, 2015 annonce un vague de conversions sans précédent. La Pac et le projet agro-écologique soutiennent le mouvement, tout en s'ouvrant à de nouvelles démarches innovantes.



La conférence a laissé une large place aux témoignages et aux échanges entre la salle et les différents acteurs de la bio en Bourgogne et dans l'Yonne.

Comme chaque année la Chambre d'agriculture de l'Yonne a ouvert ses portes à la Conférence bio. Mais cette année cette conférence revêt un caractère particulier, d'une part parce que l'année 2014 a été une année de transition dans l'attente de la mise en oeuvre de la nouvelle Pac et d'autre part, parce l'agrobiologie et son plan Ambition Bio 2017 s'intègrent tout naturellement dans les objectifs de la dynamique de *«l'agroécologie en marche en Bourgogne»*. Comme thème central, cette conférence s'est plus particulièrement intéressée au maraîchage et à la production de légumes de plein champ.

Une vague de conversions sans précédent

La bio dans l'Yonne ce n'est pas nouveau, comme le rappelle Claude Boursier, vice-président de la Chambre d'agriculture, en évoquant la première embauche d'un conseiller bio à la Chambre en 1978. Le développement s'est ensuite poursuivi au rythme des réformes (CTE, CAD...) jusqu'à cette nouvelle Pac à la mise en place retardée et compliquée qui a donné un sérieux coup de frein aux conversions en 2014. En 2015, l'horizon quelque peu éclairci suscite une vague de conversions « *sans précédent* » : plus de 8000 ha déjà concernés, 104 conversions, pour la majorité en élevage et polyculture élevage (54) et grandes cultures (28). La viticulture marque le pas, après deux années difficiles sur le plan climatique.

Le rythme des conversions pourrait rester soutenu jusqu'en 2016, ce qui n'est pas sans poser quelques questions quant aux effets induits sur les prix des marchés dans les prochaines années. L'agriculture biologique progresse donc et Claude Boursier insiste tout particulièrement sur la volonté de la Chambre d'agriculture « *de bâtir des ponts entre le bio et le conventionnel* ».

Maraîchage et LPC : privilégier la vente directe

Cette année la conférence bio s'est plus spécifiquement intéressée aux maraîchage et aux légumes de plein champ. Si le maraîchage diversifié reste emblématique parmi toutes les productions bio, l'activité est peu connue car peu développée dans l'Yonne, par rapport à des régions beaucoup plus favorisées sur le plan du climat ou des sols. Les légumes de plein champ (LPC), sans débouchés industriels de proximité pour la transformation et la commercialisation, sont peut-être encore moins bien connus. Mais les témoignages ont montré qu'une vraie dynamique de développement existait dans le département, grâce aux compétences techniques des agriculteurs bio engagés dans ces démarches et à leurs qualités d'entrepreneurs. Des entrepreneurs du vivant certes, mais des entrepreneurs qui ont su aussi intégrer leur activité dans de vrais projets de territoire, où les dimensions économiques, sociales, environnementales sont directement liées à l'acte de production, aux outils et aux moyens. 30 à 40 espèces de légumes sont cultivées dans l'Yonne, sur des exploitations de 2 à 3 ha en moyenne, en plein champ ou sous tunnel, avec engrais verts et rotations longues. Les débouchés se situent principalement en vente directe. Pour les légumes de plein champ, on trouve des légumiers céréaliers qui ont choisi de se diversifier pour des raisons économiques et/ou agronomiques (casser le cycle des ravageurs). La production icaunaise de légumes repose sur 28 maraîchers diversifiés, 11 légumiers de plein champ et 18 Amap. L'accompagnement et l'appui technique sont assurés par le Sedarb.

Agro-écologie : ouvrir le champ des possibles

Cette conférence s'intégrant dans le cycle de réunions organisées autour de l'agro-écologie, Jean-Marie Baillard, directeur de l'EPL Terres de l'Yonne, en a rappelé les grands principes, comme celui de faire coïncider développement agricole, compétitivité des exploitations et adaptation au changement climatique. Si l'agro biologie s'intègre parfaitement dans les ambitions du projet agro-écologique, elle ne constitue pas une réponse unique. Le projet d'ensemble s'avère beaucoup plus ouvert. Militant de la première heure de l'agro-écologie, Vincent Lefevre, agriculteur bio a souligné la dimension systémique d'une démarche qui considère l'exploitation dans son ensemble, l'objectif étant bien de maintenir ou d'améliorer les résultats techniques et économiques tout en progressant sur le plan environnemental. « *Il ne s'agit pas de définir un système de production idéal* », mais plutôt d'ouvrir de nouvelles perspectives avec «*des systèmes qui offrent de nouvelles combinaisons de pratiques*». Une boîte à outils enrichie par les expériences accumulées, mise à disposition des agriculteurs qui pourront ainsi faire évoluer leurs propres pratiques pour mieux s'adapter à un contexte en perpétuelle évolution.

ANNE-MARIE KLEIN

▸ Témoignages

Les Jardins de Frémaux : répondre à la demande des clients

A l'initiative de la création de la première Amap en Bourgogne, les Jardins de Frémaux, animés par Joël Lalès et Marc Delacroix s'étendent sur 20 hectares, cultivent 45 à 50 légumes, produisent 3,5ha de légumes de plein champ et 5 ha de céréales. Les Jardins comptent trois associés et un salarié. Les productions maraîchères ont évolué en fonction des demandes des clients, elles alimentent trois Amap (Gâtinais, Joigny, Auxerre) produisent 180 à 200 paniers par semaine, sans interruption. La boutique à la ferme propose en permanence entre 15 et 20 légumes à la vente. Les Jardins de Frémaux fournissent aussi la restauration hors domicile (scolaires et restaurant). «*La production évolue et se diversifie en réponse aux demandes de la clientèle*» témoigne Jean Lalès, l'un des associés. Du coup, «*La vente directe est en forte expansion*» et l'exploitation continue de se développer, ce qui devrait se traduire par une augmentation du nombre de tunnels.

Légumes de plein champ : la bio comme projet d'installation

Jean-Christophe Faucheux a totalement converti en quelques années l'exploitation céréalière familiale. La conversion en bio a déterminé l'engagement dans la vente directe et l'ouverture d'un point de vente collectif à Toucy «*Déjeuner sur l'herbe*». Le tournant de la production légumière a été pris en 2005 et confirmé en 2006. Il s'agissait là aussi «*de répondre à la demande des clients, tout en développant de nouveaux débouchés*». Après la création du Déjeuner sur l'herbe, suivent la Graineterie à Clamecy (58) et l'association RC Bio 89 en 2014. Les légumes bio s'intègrent dans la rotation (2 ans trèfle-blé-pois/haricots-épeautre/sigle-lentilles/LPC-blé printemps). Une réflexion est en cours sur l'introduction d'une culture de légume de plein champ en fin de rotation afin de mieux maîtriser le salissement. Les investissements sont contenus à moindre coût et l'objectif social reste bien le maintien des emplois fixes plutôt qu'une forte mécanisation.

Grâce à l'ouverture de marchés avec la restauration collective (cuisine centrale d'Auxerre) la diversification en LPC a apporté une nouvelle dimension à l'exploitation céréalière. Ils représentent 30% du chiffre d'affaires global et la part de la vente directe 60 à 70%. Les LPC se sont aussi diversifiés, aux pommes de terre se sont ajoutés les oignons, les échalotes, les carottes, les topinambours, les courges et les légumes secs (haricots, lentilles) complétés par l'achat d'un moulin à farine. Depuis 2014, 30 hectares ont été plantés dans le cadre du développement d'un projet d'agro-foresterie. Jean-Christophe Faucheux conseille «*de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier tout en s'assurant des débouchés avant de produire, il faut aussi être attentif au mode opératoire des grossistes et se méfier des certains contrats, qui peuvent réserver de mauvaises surprises...*» au final, le bilan s'avère satisfaisant pour «*une production globalement rentable en dépit des années difficiles*». Et, au-delà des contingences économiques ce qui compte surtout c'est «*la satisfaction de faire vivre deux familles au village et de donner un sens à son travail et au développement de l'entreprise*».

Viticulture

Le chablis sous les feux de l'actualité

Retour avec Frédéric Gueguen, président de la Fédération de Défense de l'Appellation Chablis (FDAC), sur l'actualité du vignoble, après la mise en examen d'un négociant du département, soupçonné de fraude à l'étiquette



Frédéric Gueguen, dans ses vignes de Préhy.

L'affaire, il y a quelques semaines a fait grand bruit dans le Landerneau chablisien. Soupçonné d'avoir dix ans durant vendu sous l'appellation chablis d'autres vins, un négociant de Ligny le Châtel a été mis en examen pour escroquerie en bande organisée, tromperie et fraude, avant d'être incarcéré. Une première dans l'histoire du vignoble chablisien, selon Frédéric Gueguen, viticulteur à Préhy, secrétaire général du Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne et président de la Fédération de défense de l'appellation Chablis (FDAC), qui vient de se porter partie civile dans l'affaire, au nom de l'association.

TdB : L'annonce de cette escroquerie vous a surpris ?
Frédéric Gueguen : *«Des bruits qui courent, on en entend tous les jours. Ce que l'on peut dire, c'est que ce négociant avait déjà été audité par la FDAC, qui, dans le cas présent, est mandatée par l'INAO pour assurer les missions de contrôle sur les conditions de production de l'appellation. Même si dans ce cadre, les contrôles portaient sur un aspect essentiellement administratif, comme les suivis analytiques ou les analyses de pré mise en bouteille et avaient débouché sur quelques manquements mineurs, vite corrigés par la maison de négoce en question…»*

De quels moyens dispose la profession pour éviter de telles fraudes à l'étiquette ?
«Principalement la Résonnance Magnétique Nucléaire, ou RNM, utilisée par la répression des fraudes. A partir d'une banque de données, on parvient ainsi à retrouver dans le raisin des éléments propres à un terroir. C'est comme cela également qu'on peut vérifier la présence d'eau dans le vin ou les excès de chaptalisation. C'est en quelque sorte l'ADN d'un terroir, en particulier en Chardonnay…»

Pensez-vous que cette affaire puisse avoir des répercussions sur les ventes à l'export ?
«C'est notre grande crainte effectivement, que cela fasse du bruit et qu'il se raconte tout et n'importe quoi ! Déjà dans un premier temps, depuis que l'affaire a été dévoilée, mais aussi au fil de l'enquête ou au moment du jugement. Pour nous, c'est un peu un fusil à plusieurs coups ! L'important étant de ne pas faire l'amalgame avec les 99,9 % de vignerons et négociants travaillant leur produit en toute transparence. Au total, 737 opérateurs adhérents à la FDAC, pour 38 millions de bouteilles vendues à l'année, dont un peu plus de 70 % à l'export…»

Où en sont les marchés actuellement ?
«Même s'ils sont un peu redescendus, nous sommes toujours dans une moyenne haute, à 750 € la feuillette de chablis. Une situation qui nous convient bien, car elle évite aux opportunistes de vendre des bouteilles à bas prix ! Les prix se tiennent d'autant que, depuis 3 ans, nous n'avions plus de stock ! La parité actuelle Euro/Dollar nous est également plus favorable sur les marchés avec les Etats-Unis et va grossir forcément les volumes, même si la Grande Bretagne reste toujours leader en la matière à l'export…»

Un mot sur l'état végétatif des vignes…
«Pour l'instant, on est bien ! Les vignes ont été longues à partir, mais depuis, ont connu une pousse régulière, avec un beau mois d'avril favorable. On a pris pas mal d'eau, mais sans incidence sur le développement de maladies cryptogamiques comme le mildiou ou l'oïdium… Par ailleurs, nous n'avons pas cette année, subi d'effets du gel »

Et pour ce qui est de la flavescence dorée ?
«Toujours pas de symptômes apparus, dans l'Yonne, même si on est toujours dans un système de surveillance, sur la base du volontariat. Beaucoup de monde les deux premières années, comme à Préhy, où nous étions plus d'une quarantaine, à ausculter les ceps et on espère que les gens vont rester motivés. Mais la vigilance reste de mise, même s'il n'est pas nécessaire de traiter pour l'instant. Je trouve d'ailleurs que la Bourgogne dans son ensemble, a vraiment bien mesuré le sujet, avec une réelle volonté de la profession de traiter lorsque le Domaine est en péril, mais sans pression significative, avec juste le traitement nécessaire et bien ciblé. Et ça, c'est plutôt avant-gardiste, à l'inverse de ce qui se fait dans le sud par exemple, où l'on traite directement, sans trop se poser de questions…»

La maladie de l'esca en revanche, est bien présente dans le chablisien…
«C'est un vrai problème, avec chaque année 2 à 3 % de ceps à remplacer, seul moyen de lutte aujourd'hui, contre la maladie, avec au final de 15 à 20 % de pieds qui ne produisent pas, le temps que les nouveaux arrivent à maturité. D'où la difficulté chaque année à faire les volumes, comme en 2014, où, en dépit d'une bonne récolte, on a fait 302 000 hl dans le chablisien, pour un potentiel de 320 000… Aujourd'hui, il y a une réelle prise de conscience nationale, à l'initiative d'ailleurs du BIVB, qui a poussé à ce que des fonds soient développés pour accélérer la recherche. Mais comme disait Coluche, «des chercheurs qui cherchent, c'est bien, des chercheurs qui trouvent, c'est mieux !»

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD

Catalogue Formations printemps-été

15 nouvelles formations proposées !

Sur la dernière campagne de formations (octobre 2014-avril 2015), vous avez été plus de 750 agriculteurs à nous faire confiance. Venez découvrir toutes les formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires de mai à novembre 2015, sur le site www.yonne.chambagri.fr

Pour toute précision ou inscription, contactez nous au 03 86 94 22 22

Agenda

13/06 Le train de bois à Migennes
Dans le cadre de la Fête au port, à partir de 14 h, exposition et initiation à la nage avec palmes pour les 6-11 ans, animation par la Chansonnette Migennoise (chants marins), à l'arrivée du train de bois. A 13 h30 randonnée de 6 km au départ du port, présentation de deux bateaux de sauvetage en mer. En soirée, musique tzigane et des Balkans avec Ulitza Orchestar (de 17 h30 à 18 h30 et de 21 à 23 h). Les Cordes à Léon (de 19 h à 20 h30, descente du canal aux flambeaux (de 23 h à 23 h30), feu d'artifice

14/06 Le train de bois à Joigny
Sur la place du 1er RVY, à partir de 10 h, accueil sur l'eau du train de bois à hauteur de la dernière écluse avant Joigny, par plusieurs embarcations, sur le site de l'ancienne baignade, rassemblement du public pour suivre le train, avec explication par une guide sur le chemin de halage jusqu'à la place d'ancrage (devant la place du 1er RVY). Concert et animation musicale, expositions d'artisans des métiers du bois

13/06 Le statut d'associé stagiaire à Chichery
Une méthode innovante pour renouveler un associé en toute sécurité. Présentation de la démarche, samedi 13 juin, de 15 h à 16 h, au Gaec de Chichery, à l'occasion des 50 ans du GAEC. Au programme : présentation du GAEC (activités et organisation), de la méthodologie d'intégration de nouveaux associés. Marché de producteurs locaux, exposition de vieux matériels

20/06 Prochain Marché à la ferme à Fouchères
Une nouvelle saison commence, pour les producteurs du réseau Bienvenue à la ferme, qui ouvrent les portes de leurs exploitations pour les premiers marchés printaniers de l'année. Ainsi, de mai à septembre, la famille Boname, à Villiers/Tholon, Didier Bonnemain à Montacher-Villegardin et Christine Busson à Fouchères, accueilleront à tour de rôle, une quinzaine d'agriculteurs du réseau, afin de vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais, dans un cadre authentique. Prochains marchés à la ferme de l'année :
Samedi 20 juin, de 15 h à 19 h, chez Christine Busson, à Fouchères
Vendredi 26 juin, de 16 h à 20 h, chez la famille Boname, à Villiers-sur-Tholon
Samedi 27 juin, de 15 h à 19 h 30, chez Didier Bonnemain, à Montacher-Villegardin

▸Agenda

13/06 Rencontres Auxerroises du Développement durable
Dans le cadre des Rencontres Auxerroises du développement durable, conférence samedi 13 juin, à 15 h 45, au Silex d'Auxerre, de Jean-Marie Pelt sur le thème "Biodiversité et ethnobotanique : savoirs d'hier, médecine de demain", suivie d'une table ronde sur le thème "Que peut faire une ville pour protéger sa biodiversité ?"
Le matin, parmi les activités proposées, de 10 h à 12 h 30 : atelier "Pourquoi je suis devenu vigneron bio ?", avec les vignerons locaux

16/06 Auto-construction de strip-till à Béon
Dans le cadre des journées Portes Ouvertes du programme Innov'Action, présentation d'une démarche d'auto-construction de strip-till, mardi 16 juin, de 14 h à 17 h. Témoignage de Patrick Roy : "Comment ai-je construit mon strip-till et pourquoi?" ; présentation de son outil auto-construit ; visite de parcelles implantées avec cet outil ; démonstration dans une de ses parcelles

17/06 Récupérateur de menue pailles à Michery
Dans le cadre des journées Portes Ouvertes du programme Innov'Action, présentation d'un récupérateur de menues pailles, de 9 h 30 à 12 h : résultats techniques attendus et atteints avec un récupérateur de menue paille, témoignage d'une ferme équipée

14/06 Marchez dans l'Avallonnais
La 3e Balade gourmande du journal Yonne Républicaine, aura lieu dimanche 14 juin dans l'Avallonnais. Deux parcours seront proposés : le premier dans la vieille ville permettra d'en découvrir toutes les richesses. Le second, plus long, durera deux heures, où un ravitaillement est prévu pour les marcheurs. Le départ aura lieu entre 9 h et 10 h, des Terreaux Vauban et les plus courageux pourront faire les deux marches. Un vin de l'amitié sera servi à l'arrivée de cette manifestation gratuite.

Filière céréales

Quand les céréales prennent le TGV

Agriculteur céréalier dans le Sénonais, Thierry Michon a été invité par Passion Céréales à prendre place à bord du TGV Paris-Milan pour faire découvrir les paysages agricoles traversés, aux enfants et à leur famille, le temps du voyage.


Photo: Passions Céréales
Thierry Michon, agriculteur céréalier dans le Sénonais au départ du TGV pour Milan, samedi 23 mai (à gauche sur la photo)

Interface d'information entre les acteurs de la filière céréalière et le grand public, Passions Céréales organise depuis 3 ans une opération commune avec la SNCF, visant à transformer les fenêtres de certains TGV en *«écrans du savoir agricole et rural»*. L'occasion pour les voyageurs, d'apprécier et de comprendre la diversité des paysages céréaliers traversés, aidés en cela par les explications et commentaires des agriculteurs présents spécialement à bord des trains.
Exposition universelle oblige, c'est sur le parcours Paris-Milan que s'est déroulée cette année la 3e édition de l'opération, avec pour la première fois, un représentant bourguignon : Thierry Michon, agriculteur céréalier à Soucy, dans le Sénonais.

Faire partager la passion de son métier

Tout au long des 8 heures de trajet, Thierry et un collègue agriculteur dans l'Indre, assistés d'une collaboratrice de Passion Céréales, de deux jeunes stagiaires de la SNCF et d'un interprète, ont animé dans la voiture bar du train, des ateliers à destination du jeune public, à qui avait été délivré au départ un carnet d'observation, disponible en français et italien.
Des enfants vite rejoints par leurs parents, en quête d'informations sur la mosaïque des cultures entraperçues le long du parcours. Avec pour objectif, explique Thierry Michon, *«de faire partager, à défaut de notre passion, au moins notre métier, aux personnes qui empruntent le TGV et en premier lieu aux jeunes et aux enfants. Commentant ce que l'on voyait à travers les fenêtres, à quoi ça servait et éventuellement, comment on menait notre métier…»* Panneaux explicatifs pour les plus grands et jeux ludo-pédagogiques pour les plus jeunes, comme cette reconnaissance à l'aveugle de graines et produits finis. Avec parfois quelques surprises, confie l'agriculteur icaunais : *«beaucoup d'adultes ne savent pas que l'orge sert aussi à faire de la bière, imaginant qu'il suffit pour cela d'un peu de houblon, ou pensent que les cacahuètes poussent dans les arbres…!»*
Plus surprenant encore, cette voyageuse descendue à Chambéry, collaboratrice au service marketing du groupe Avril (anciennement Sofiprotéol) : *«chargée de vendre des produits oléagineux, elle n'avait jamais vu ni touché de graines de colza ou tournesol et s'est montrée particulièrement intéressée de pouvoir ainsi discuter avec nous, qui sommes à l'autre bout de la chaîne…»*


Photo: Passions Céréales
Pas facile de reconnaître «à l'aveugle», des graines dans un sac !

La Bourgogne et ses grandes cultures, la région Rhône Alpes, alternant cultures de maïs, élevages et zones montagneuses, le Piémont et ses cultures en escalier, la Lombardie et ses rizières… Autant de scènes propices au dialogue, même si la vitesse du TGV est parfois un handicap : *«si les champs font 10 ou 20 ha, ça va, mais avec des parcelles de 2 ou 3 ha, c'est plus difficile ! Le temps que l'enfant porte son regard, on est déjà passé à la suivante»*.
Et pour mieux étayer leur discours, les deux agriculteurs avaient pris soin d'emporter dans leurs bagages un lot de baguettes de pain estampillées *«Céréales de France Milan 2015»*, fabriquées spécialement le temps de l'exposition universelle : *«que l'on faisait goûter, avec quelques produits Bienvenue à la ferme, comme des rillettes ou confitures… Une bonne entrée en matière !»*

DOMINIQUE BERNERD

Mérite agricole

L'agriculture et le Tonnerrois à l'honneur

Agriculteur, président du CER France Yonne, mais aussi maire de Perrigny-sur-Armançon, Eric Coquille a été fait chevalier dans l'ordre du Mérite agricole.


Éric Coquille, nouveau Chevalier dans l'ordre du Mérite agricole

Figure du Tonnerrois et de la profession agricole, Éric Coquille a reçu des mains de l'ancien ministre et sénateur, Henri de Raincourt, les insignes de Chevalier du Mérite agricole. Pour ce fils et petit fils de paysan, cette distinction récompense un parcours marqué par un investissement de longue date, que ce soit dans la vie publique ou professionnelle. Engagé très jeune dans le métier d'agriculteur, Éric Coquille a mené en parallèle plusieurs responsabilités au sein d'organismes agricoles. Notamment dans le monde coopératif, où, après avoir été président de la Coopérative de Pacy-Ravière, la Copara, il fut l'un des pères fondateurs de 110 Bourgogne. Élu conseiller municipal à Perrigny-sur-Armançon en 1989, puis adjoint, il occupe le fauteuil de maire de sa commune depuis 13 ans. Des années durant lesquelles il s'est fortement impliqué dans le travail d'aménagement foncier autour du remembrement et la création de la Communauté de communes du Tonnerrois en Bourgogne. C'est là, a-t-il précisé, *«que j'ai compris toute l'importance du lien entre le monde agricole et la société civile, pour entendre l'évolution des attentes de cette société…»* Aujourd'hui président du CER France Yonne, qui conseille notamment, en terme de gestion et d'expertise comptable, 2800 exploitations agricoles, Éric Coquille est également président du Sirtava, le Syndicat Mixte de la Réalisation de l'Aménagement de la Vallée de l'Armançon.
C'est en présence de nombreux invités, parmi lesquels, de nombreux élus et responsables politiques de l'arrondissement et du département, toutes couleurs confondues, qu'Éric Coquille a reçu sa décoration, rappelant dans son intervention son credo : *«notre force face aux incertitudes, c'est l'action collective, c'est notre capacité à regrouper nos énergies. Je vous propose que ce soit le sens à donner à cette médaille…»*.

DOMINIQUE BERNERD

Observatoire prospectif de l'agriculture bourguignonne

L'agriculture bourguignonne passée au crible

La présentation des résultats de l'Observatoire prospectif de l'agriculture bourguignonne (Opab) donne comme chaque année matière à réflexion. Ce concentré de fines analyses, fruit d'un important travail collaboratif, permet de positionner la Bourgogne agricole dans ses forces et ses faiblesses. L'Opab joue un rôle majeur dans les orientations de la politique régionale et nourrit la réflexion des collectivités territoriales.

Ne pas s'en tenir au chiffres, mais voir ce qui marche en dépit d'un environnement défavorable, c'est l'avertissement en demi-teinte donné par Jacques Rebillard, vice-président du Conseil régional, en introduisant la journée consacrée à la présentation des données de l'Observatoire prospectif de l'agriculture bourguignonne (Opab).

L'intérêt d'un tel travail, soutenu par la Région, c'est d'associer de nombreux partenaires comme CERFrance, la Draaf, le Cerd, le Sedarb, la Fédération régionale des Cuma et bien entendu les Chambres d'agriculture, pour donner matière à penser, à construire et à agir aux responsables du secteur agricole, à l'administration et aux agriculteurs eux-mêmes.

Des forces, des faiblesses, des défis surtout...

Les chiffres, on peut en faire une lecture en creux ou en plein, mais comme Christian Decerle le souligne, ils invitent surtout «*à mieux connaître les atouts de notre agriculture régionale*», ses faiblesses aussi et donc «*les défis à relever, tous ensemble*». Ce que les chiffres révèlent, c'est d'abord une grande dispersion des résultats qui conduit à réfléchir et pose une question essentielle : pourquoi certains réussissent mieux que d'autres et cela, dans tous les systèmes ? Un constat tempéré par Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture 21, qui remarque que «*cette dispersion ne doit pas masquer le fait que tout le monde est tiré vers le bas*».

L'un des premiers enseignements à tirer, c'est qu'il n'y a pas de modèle d'exploitation reproductible, les situations en positif comme en négatif, découlent de multiples facteurs (capital, surface, charges, productivité, technicité...)
Parmi les grands systèmes de production, les systèmes bovins-viande dominent avec 20% du total, devant l'orientation grandes cultures (19%) et la viticulture (16%). Les autres orientations et les exploitations de polyculture-élevage ferment la marche. La viticulture se situe en seconde position en Saône-et-Loire, en Côte d'Or et dans l'Yonne. Les systèmes mixtes de polyculture et élevage arrivent en troisième place dans tous les départements. La vocation céréalière de la région (7ème rang national) se confirme avec des productions végétales (hors vigne) qui dominent les comptes de l'agriculture avec 1,3 million d'euros en 2013.

Grandes cultures : trouver des solutions pour les zones à faible potentiel

La toile de fond étant posée, les couleurs de l'année 2014, n'éclaircissent pas vraiment le paysage. En cause, une année climatique calamiteuse qui a grandement impacté les rendements et amené des pertes de qualité rarement égalées.

Comble de malchance, l'abondance mondiale a pesé sur les cours et durablement mis à mal les résultats des exploitations régionales. La dépréciation de l'euro en fin d'année 2014 a quelque peu limité la casse à l'export. Les résultats courants des systèmes d'exploitation grandes cultures sont en berne, en dépit d'un palier du niveau des charges. 60% des exploitations ont un résultat courant négatif ce qui pose une question cruciale quant à l'avenir de certains systèmes, notamment dans les zones à faible potentiel.

Fasse à l'impasse pédo-climatique à laquelle ces zones sont confrontées il faudra bien trouver «*des réponses collectives*», insiste Vincent Lavier. L'élément marquant en grandes cultures c'est un regain d'intérêt pour les légumineuses, effet du plan protéines régional, autant que de la nécessité d'avoir une approche plus agronomique de la conduite des cultures. Un constat aussi : le ciseau Charges/Produits brut se resserre dangereusement. La grande dispersion des résultats courants plaide pour le renforcement de l'accompagnement des exploitations.

Après plusieurs années peu favorables, la viticulture (mis à part les secteurs fortement grêlé) a enfin profité de conditions climatiques plus clémentes. Le volume de vendange a retrouvé un niveau normal et redonné le sourire aux vignerons.

Bovins viande : conserver la capacité de production régionale

Côté bovins en revanche, tous les voyants sont au rouge. L'année a été marquée par une forte dégradation du prix des vaches, les exportations vers l'Italie continuent leur lente érosion, tout comme les cours du jeune bovin. Une situation explosive pour l'élevage et les éleveurs, sans pareil en Europe. Dans ces systèmes, la variabilité des revenus peut avoir des causes multiples comme la productivité de la main d'oeuvre, la marge brut par UGB, la gestion des investissements, le taux d'endettement... Les difficultés de fonctionnement de la filière viande et les déséquilibres structurels qui pénalisent les éleveurs sont autant de défis à relever, avec en première ligne le combat du prix. Face au défi démographique, le maintien du potentiel de production représente un enjeu majeur pour l'avenir. En l'absence de rebond dans le nombre d'installations, seuls les gains de productivité permettront de conserver la capacité de production régionale.

Les ovins viande bénéficient d'une progression des prix lente mais régulière. En dépit de cette conjoncture favorable, le cheptel bourguignon diminue de nouveau en 2014 (-2,2%) et se concentre. Les exploitations ovines restent fragilisées par un revenu limité (comparable à celui des exploitations d'élevage bovin) et un niveau d'endettement élevé. Une problématique récurrente qui peut trouver une solution dans l'amélioration de la productivité. Alors que l'obtention de la prime ovine est soumise à une productivité minimum de 0,4 agneau/brebis, 2/3 des exploitations ne vendent pas un agneau par brebis. Pour satisfaire la filière, alors que tous les signaux sont au vert en 2015, l'augmentation de la productivité des troupeaux s'impose avec son corollaire, l'accompagnement technique.

Lait : le poids des incertitudes

2014 a marqué une pause salutaire pour les élevages laitiers avec une reprise du prix du lait et une productivité accrue. Les livraisons ont progressé de 6,5%. Le marché donne de nouvelles perspectives de développement et si la baisse des résultats des exploitations perdure, c'est sans à-coup. Pour 2015, les incertitudes pèsent lourd : chute du prix du lait, disparition des quotas, concurrence européenne accrue... Difficile pour le moment d'évaluer l'impact de la nouvelle gestion par la contractualisation sur la production laitière bourguignonne. Nadine Darlot, responsable lait régionale, remarque que les schémas peuvent être très différents d'un producteur à l'autre et que beaucoup d'incertitudes accompagnent certains marchés «*porteurs*». La grande question en région Bourgogne, reste aussi le coût de la collecte et donc sa pérennité.
Nouvelle venue dans cette présentation régionale, la filière équine se distingue par un nombre d'installations aidées relativement important, en majorité pour la création de centres équestres et de pensions, dans un contexte économique difficile. La filière équine connaît une période morose, avec une diminution importante de la production de chevaux et un commerce peu actif.

Comme dans les autres régions françaises, la production porcine a poursuivi sa baisse d'activité en Bourgogne, avec un prix du porc qui s'est dégradé en 2014. La baisse relative du prix de l'aliment n'a pas suffi à éviter que les résultats des élevages porcins se trouvent encore dans le rouge.

Volailles : une carte à jouer en label

Le développement de la filière volailles se poursuit dans la région avec une hausse de la production en 2013 et une bonne tenue du marché Label rouge en 2014. Ce segment devrait bénéficier d'un plan de développement de nouveaux bâtiments pour répondre à la demande.
Région apicole historique, la Bourgogne est l'une des six premières régions apicoles françaises par le nombre d'apiculteurs et au 8ème rang pour le nombre de ruches (68 000). 80 apiculteurs professionnels gèrent 50% du cheptel régional. L'apiculture bourguignonne est très orientée vers les circuits courts et la transformation. L'emblématique pain d'épices constituant l'un des leviers de l'optimisation de la valeur ajoutée.

AMK

«*L'exception*» bio

Dans les années difficiles, la dynamique bio ne se dément pas. Les résultats restent cependant très contrastés et marqués par une variabilité plus importante que dans les autres systèmes. Toutefois, même les mauvaises années comme celles de 2013 et 2014, les résultats sont dans la même veine que ceux de l'agriculture conventionnelle, voire même légèrement meilleurs. Sur sept années, la variabilité des résultats est même moins importante qu'en agriculture conventionnelle. Les systèmes bio semblent plus résistants, y compris dans les zones à faible potentiel.

Charges de mécanisation : toujours plus haut...

Elles représentent au minimum un bon tiers des charges de structures et peuvent grimper à 60% ! La forte variabilité et les importants écarts constatés s'expliquent principalement par les différences de politiques d'investissement (conditions de travail, main d'oeuvre, confort et sécurité), d'optimisation fiscale et sociale ou d'opportunités d'agrandissement. Cependant, tous les investissements ne sont pas optimisés et peuvent représenter des coûts lourds à supporter pour l'exploitation. L'achat et l'utilisation de matériels agricoles restent un enjeu majeur pour l'exploitant agricole. Que l'agriculteur soit mécanisé individuellement , adhérent de Cuma ou qu'il fasse appel à un prestataire, ces achats méritent une réflexion approfondie pour analyser ses besoins, identifier ses points forts, ses points faibles, évaluer ses possibilités financières et la pertinence de l'investissement, envisager des solutions alternatives, déterminer les caractéristiques techniques des matériels en rapport aux besoins, calculer le coût prévisionnel d'utilisation.

Conférence-débat

Quelle agriculture pour demain ?

Un groupe d'agriculteurs du canton d'Epoisses a organisé une conférence-débat sur les conditions d'adaptation de l'agriculture au nouveau contexte réglementaire et sociétal. Hervé Guyomard (Inra), Vincent Lavier (Chambre d'agriculture 21) et Philippe Collin (paysan bio) se sont livrés au jeu des questions-réponses.



Le public et les agriculteurs présents n'ont pas manqué de réagir aux différentes interventions.

L'agriculture s'adapte, elle s'est toujours adaptée, plus souvent sous la contrainte -des éléments, des sols ou des hommes- mais elle s'adapte. Le rappel historique de cette agriculture locale, entre Epoisses et Terre Plaine, en est la preuve manifeste. Ce territoire, sur lequel un groupe d'agriculteurs (soutenu par des acteurs locaux) a organisé le 28 mai dernier une conférence-débat sur l'avenir de l'agriculture, a connu de profonds bouleversements et des virages à 180° depuis le 14ème siècle. De la production céréalière et viticole, à l'élevage puis, au retour de la charrue, le territoire rural s'est constamment modifié.

Les agriculteurs s'adaptent toujours pour survivre, mais dans le contexte actuel de réformes à répétition, sur fond de pression climatique et environnementale, quels choix d'adaptation leurs restent-ils ? C'est l'une des questions posées aux trois intervenants venus d'horizon aussi divers que l'INRA pour Hervé Guyomard (directeur scientifique agriculture), les Plateaux du Châtillonnais pour Vincent Lavier, agriculteur, président de la Chambre d'agriculture et la bio, pour Philippe Collin, paysan agrobiologiste. Tout aurait pu les opposer, mais le diagnostic impose les remèdes et la nécessité de donner un avenir à l'agriculture et des perspectives aux agriculteurs actuels et futurs, oblige à associer toutes les bonnes volontés pour trouver des solutions pérennes.

Quelles adaptations face aux réformes et aux évolutions actuelles ?

Comme d'autres observateurs, Hervé Guyomard relève que la Pac se réforme constamment mais que «*la ligne directrice reste la même*». Tout ce qui a été un temps sur la table des négociations intra-européenne, y revient, aussi «*le verdissement s'imposera et se renforcera*». Pas d'illusion à avoir : «*on ne reviendra jamais en arrière*». Alors pour s'adapter il faut d'abord «*trouver les bons indicateurs, car l'environnement c'est difficile à apprécier, dans le temps et dans l'espace*» et cela se mesure difficilement. «*La grande question reste celle du budget, quel sera son niveau demain et comment sera-t-il distribué ?*»

Pour Vincent Lavier, pas question non plus de revenir en arrière : «*trop de chimie a rendu l'agriculture trop facile, il faut se réapproprier l'agronomie*» pour dépasser les impasses actuelles et surtout répondre aux besoins alimentaires du monde. Dans cette perspective, «*l'Europe du Nord est plutôt bien placée*». Côté réglementaire, il faut savoir aussi saisir les opportunités, le PMBE a permis la modernisation des bâtiments d'élevage et l'amélioration des conditions de travail des agriculteurs. Les mesures agro-environnementales peuvent aussi en fonction des situations offrir des opportunités.

Philippe Collin s'interroge quant aux effets des politiques agricoles : «*l'agriculture continuera demain d'exister, mais y aura-t-il encore des paysans ?*». Le «*mécanisme de la PAC a trop bien marché, le système a favorisé l'intensification et l'agrandissement*». Dans ce contexte, il faut veiller «*à ce que l'agriculture ne prête pas le flanc à la critique et cela passe entre autres par une meilleure prise en compte de l'emploi dans les fermes*».



Hervé Guyomard (Inra), Vincent Lavier (président de la Chambre d'agriculture) et Philippe Collin (paysan bio) se sont livrés au jeu des questions réponses.

Comment produire et répondre aux attentes de la société ?

La société comme l'agriculture d'ailleurs, n'est pas une réalité homogène. Hervé Guyomard regrette le manque «*d'instances où on puisse vraiment échanger et prendre des décisions, sans a priori et sans parti-pris*». «*La question OGM occulte tout en France*» alors qu'il faut savoir faire la part des choses entre tous les types de technologies végétales et que «*les solutions seront forcément technologiques*».

Pour Vincent Lavier «*les attentes de la société sont diverses et peuvent être contradictoires*», beaucoup de modèles très différents émergent avec une montée en puissance du sens écologique. Il est donc nécessaire de «*définir de nouveaux modèles, en relation avec certaines attentes sociétales, mais il faut faire en sorte d'être convaincants pour rester dans le réel et les possibles*» face à une société aux attentes multiformes, souvent déconnectée de la réalité.

Philippe Collin rappelle pour sa part que le développement agricole et ses dérives sont la conséquence d'une volonté de tout maîtriser, de traiter la production agricole comme la production industrielle. «*Ce système marque le pas*» sur le plan technique et la mondialisation engendre chez les consommateurs un besoin de proximité, une attente de lien social.

Quelles conséquences sur l'emploi et le bien-être social ?

Critiqué, en mal de reconnaissance, l'agriculteur subit des pressions multiples, administratives, sociales... Pour Vincent Lavier c'est clair «*on ne peut pas continuer comme cela*» alors que beaucoup d'éleveurs sont au bord du «*burn out*». Philippe Collin encourage les agriculteurs à changer de regard sur eux-mêmes : «*on peut aussi arrêter de dire qu'on est les plus malheureux de la terre, produire du bien-être social, cela commence par le regard que l'on porte sur nous-mêmes*». L'agriculture doit avoir la place qu'elle mérite en fonction de ses atouts : les services économiques qu'elle rend en particulier, car tout «*n'est pas qu'une question de prix, on doit aussi donner du sens à la production, au travers de l'image qu'on en donne*».

Hervé Guyomard encourage à trouver de nouveaux débouchés et de nouvelles sources de revenus dans les services environnementaux, comme les gaz à effets de serre, la biodiversité, l'air, la santé... Ces services restent à définir, mais le consommateur devra accepter d'en payer le prix, puisqu'ils concourent autant à son bien-être qu'à celui de l'agriculteur qui les fournit. Pour le reste, il semble évident au chercheur que «*rien ne pourra empêcher le nombre d'agriculteurs de diminuer encore, tout en conservant le même niveau de production*». Les autres solutions comme les circuits de proximité, sont marginales et le resteront, «*car la grande majorité de la population s'est habituée à consacrer de moins en moins d'argent à sa nourriture*».

Les solutions viendront de toute façon des agriculteurs eux-mêmes, qui doivent selon Hervé Guyomard «*arrêter d'avoir des attitudes défensives pour être plus constructifs*». Et pour mieux appréhender son environnement la formation initiale et continue reste la clé de voûte de l'autonomie de décision d'un agriculteur. «*Les jeunes doivent conquérir cette capacité de décision par une formation la plus aboutie et la plus longue possible, car ce qui est en jeu c'est la capacité d'analyse, d'observation et la capacité à prendre du recul avant de trancher*» insiste Vincent Lavier.

AMK

Maisons familiales et rurales

Erasmus plébiscité par les jeunes

Le 28 mai dernier, le Conseil régional a accueilli le rassemblement des jeunes scolaires des six Maisons familiales et rurales (MFR) de Bourgogne, engagées dans le projet européen Erasmus.



A la suite du stage, les jeunes se sont vus délivrer un "Europass mobilité", document européen qui contribue à valoriser ce parcours d'apprentissage et de découverte.

Le 28 mai dernier, le Conseil régional a accueilli le rassemblement des jeunes scolaires des six Maisons familiales et rurales de Bourgogne, dans le cadre du projet Erasmus. Il y a douze mois, ces MFR se sont engagées dans le programme Erasmus +, à favoriser la mobilité européenne des jeunes scolaires en formation par alternance.

Une subvention européenne et l'aide du Conseil régional ont permis à 95 jeunes et 5 accompagnateurs (moniteurs et administrateurs) de réaliser un stage professionnel de trois semaines dans un autre pays de l'Union européenne.

Agés de 17 à 21 ans, ces jeunes préparent un baccalauréat professionnel dans les secteurs de l'agriculture, de l'aménagement paysager, des métiers équins, du commerce en alimentation et vins, du service aux personnes. Pour certains c'était la première sortie en dehors du territoire, une première expérience qui leur a permis de dépasser leurs craintes et leurs appréhensions.

A l'occasion de ces stages ils ont été amenés à travailler à l'étranger dans une entreprise en lien avec le secteur d'activité de leur formation. Tout au long de ce séjour en immersion, ils étaient encadrés par un tuteur local, le suivi étant réalisé par un formateur français complétant un encadrement de qualité.

Cinq pays les ont accueillis : l'Allemagne, l'Ecosse, l'Espagne, l'Italie et l'Irlande, dans différents secteurs professionnels : des entreprises, des exploitations agricoles, des centres équins, des maisons de retraite, des commerces, des organisations professionnelles.

Ce rassemblement, organisé par la Fédération régionale des Maisons rurales de Bourgogne quelques mois après le retour des stages à l'étranger, a permis aux jeunes de faire part de leur expérience, de leur ressenti et d'évaluer les acquis d'une telle opération.

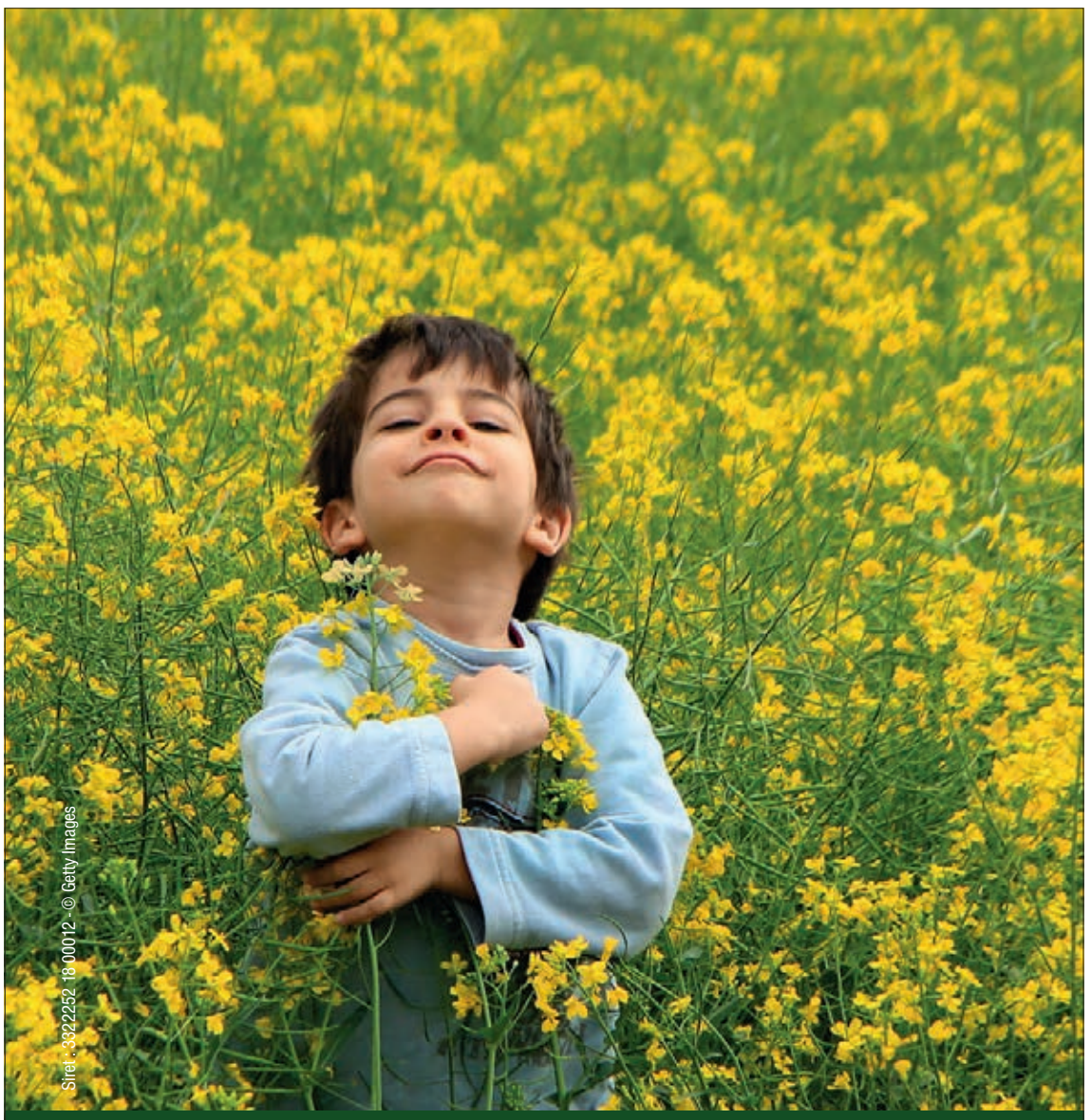
▶ Agenda

Les rendez-vous Innov'action

Tout un système pour gagner en autonomie et mieux valoriser ses produits
Vendredi 12 juin 2015 de 9h à 12h à Rouy 58 à la Ferme du Val d'Osseux chez Mr & Mme Loisy à l'EARL du Bon Accueil
- Des pistes pour une autonomie alimentaire du troupeau de vaches laitières
- Construire une démarche de commercialisation collective
- La dimension sociale illustrée en agroécologie
- Présentation de matériels (semis, séchage)
- Visite du magasin

Le statut d'associé stagiaire : une méthode innovante pour renouveler un associé en toute sécurité
Samedi 13 juin de 15h à 17h au Gaec de Chichery 89, à l'occasion des 50 ans du Gaec
- Présentation du Gaec : ses activités et son organisation
- Notre méthodologie d'intégration de nouveaux associés
- Marché de producteurs locaux
- Exposition de vieux matériels

Plus d'informations & contacts sur : www.bourgogne.chambagri.fr.



Produire en France dans le respect de l'environnement.

"Semées, cultivées, récoltées, stockées et transformées en France, la filière Terres OléoPro garantit la qualité de ses graines d'origine France."

Pour nous, producteurs de colza, tournesol, soja, pois, féverole, luzerne ou encore lupin, Terres OléoPro c'est tout d'abord l'incarnation de notre engagement pour produire plus et mieux. Ainsi, adhérant à un cahier des charges précis, nous développons des pratiques agricoles combinant gestion des sols, rendement des parcelles et prise en compte de leur empreinte écologique.

Appartenir à la filière Terres OléoPro, c'est aussi pour nous agriculteurs la garantie de bénéficier d'un accès aux technologies les plus récentes, utiles à l'amélioration de nos pratiques, tout en assurant les débouchés essentiels à nos productions agricoles.

Enfin, Terres OléoPro, c'est l'assurance de donner à notre métier d'agriculteur une continuité et un avenir, tant il est devenu important de revaloriser notre profession pour permettre à une nouvelle génération d'agriculteurs de s'épanouir ou de donner envie à de nombreux jeunes de faire ce métier.

Voilà pourquoi je suis fier de savoir que, forte de ses 225 000 acteurs, dont 100 000 agriculteurs, notre filière Terres OléoPro porte les couleurs de mes productions cultivées en France, et donnent naissance chaque jour à de nombreux produits du quotidien (produits alimentaires, produits cosmétiques, produits d'entretien…) qui contribuent au bien-être de millions de Français.

Gérard DELAGNEAU
Laurent GARNIER
Benoit MATHE
Alain RENOUX
Administrateurs de la FOP
Fédération française des Producteurs d'Oléagineux et de Protéagineux

La chronique ovine

Les strongles gastro intestinaux des agneaux



L'utilisation excessive d'antiparasitaires retarde l'immunité des agneaux

Au printemps, l'infestation par les strongles gastro intestinaux est inévitable. Développer l'immunité des jeunes animaux reste l'objectif principal afin de limiter les traitements à l'âge adulte. En effet, celle-ci permettra aux animaux d'être plus résistants aux infestations. Mais les jeunes agneaux restent particulièrement sensibles aux infestations de strongles gastro-intestinaux. Ces dernières induisent des retards de croissance voire des mortalités. Les agneaux conduits à l'herbe au cours de l'allaitement nécessitent un traitement un mois et demi après la mise à l'herbe puis un ou deux mois plus tard selon la matière active utilisée. Pierre Autef, vétérinaire praticien à Bellac (87) indique «*qu'avec des produits trop rémanents, le contact avec les parasites nécessaire au développement et au maintien de l'immunité risque d'être réduit. Le temps d'attente avant l'abattage est également crucial. Si les brebis sont traitées une fois en fin de printemps, un produit rémanent peut être pertinent : les brebis avalent des larves infestantes, n'excrètent pas d'œufs contribuant ainsi à une moindre infestation de leurs agneaux*».

Les strongles font de la résistance

Dans certains élevages, des familles d'antiparasitaires sont devenues au fil des années complètement inefficaces, les parasites ayant progressivement créé des résistances. La plus connue est celle aux benzimidazoles. Pour conserver toute l'efficacité des traitements, il est indispensable d'alterner les familles d'antiparasitaires et de raisonner le traitement. Il est également conseillé de traiter les animaux « au juste poids » en se basant sur le plus lourd du lot. Dans tous les cas, prenez conseil auprès de votre vétérinaire.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT, INSTITUT DE L'ELEVAGE/ CIIRPO

OS Mouton Charollais

De grands défis à relever

L'organisme de sélection Mouton Charollais n'échappe pas aux vents turbulents qui soufflent sur le monde de l'élevage en ce moment. Réunis en assemblée générale le 20 mai dernier à Créancey en Côte-d'Or, les promoteurs du mouton charollais ont passé en revue les grands défis qui attendent la race.



Geniève Bouix et Aline Bonnot se partagent désormais à mi-temps la direction de l'OS Mouton Charollais, sous la présidence de Pascal Chaponneau.

En 2014, les comptes de l'organisme de sélection (OS) de Mouton Charollais ont été nettement moins bons que les exercices précédents.
2012 et 2013 avaient bénéficié de gros marchés exports (1 700 animaux) qui avaient gonflé la trésorerie. Mais pour 2014, toutes les perspectives d'expédition massive d'animaux vers les pays de l'Est sont tombées à l'eau en raison d'une nouvelle crise sanitaire. Coup dur pour les éleveurs-sélectionneurs qui ont ainsi vu s'évanouir leurs espoirs de valoriser leurs agnelles. Mais c'est aussi un manque à gagner pour l'OS elle-même, dont le travail de prospection, de rassemblement et d'expédition des animaux est rémunéré par un pourcentage sur les ventes, expliquait le président Pascal Chaponneau. En 2014, la trésorerie de l'OS aura été nettement «*plus tendue avec davantage de court-terme*», confiait le président. Des comptes d'autant plus fragiles que la liquidation de CFI - l'ancienne filiale export du Mouton Charollais – n'est pas encore tout à fait terminée. Situation provoquée par des exportations devenues aléatoires et très incertaines. La faute aux crises sanitaires successives depuis une quinzaine d'années.

Effondrement de l'export

A cette fragilisation économique s'ajoute un tassement des inscriptions constaté depuis une dizaine d'année. L'OS compte aujourd'hui 117 adhérents. Un chiffre en baisse avec beaucoup de départs en retraite, signalait Aline Bonnot, co-directrice. Baisse aussi pour le nombre de brebis inscrites. Avec 12 000 brebis contrôlées, le mouton charollais est à la huitième place au niveau national en effectif femelles. Mais il demeure au premier rang des mâles de race bouchère. Chute de l'export oblige : 2014 aura été marqué par un effondrement des établissements de pédigrés qui sont passés de plus de mille en 2013 à 307 seulement l'an dernier. C'est à peu près le nombre d'animaux exportés durant la campagne 2014. Le commerce s'est limité à de petites expéditions (Lettonie, Hongrie, Italie, Roumanie, Irlande, Suisse…), bien loin des camions entiers venus charger à Palinges en 2012 et 2013. Et 2015 ne s'annonce pas meilleure du tout ! «*La FCO est partout à nos portes*», prévenait la co-directrice Geniève Bouix. L'Espagne et le Pays Basque sont très touchés. «*On risque de repartir sur de la vaccination*», poursuivait la co-directrice. Autant dire que les exportations sont on ne peut plus compromises…

Deux ventes d'agnelles cet été

C'est ce constat alarmant qui a conduit les responsables du Mouton Charollais à revoir leur stratégie commerciale. Plutôt que d'attendre désespérément une hypothétique amélioration sanitaire et devant l'imprévisibilité de ces marchés exports, l'OS a choisi de se recentrer sur le marché national. Un marché où les femelles charollaises sont mésestimées, déplorent les promoteurs de la race. Réputés pour leur supériorité bouchère, les béliers Charollais sont bien diffusés en France. Mais la majorité sont utilisés en croisement alors que la race «*marche pourtant très bien en pur*», estiment les responsables de l'OS. Ces derniers veulent donc réhabiliter l'image des agnelles charollaises, trop souvent sacrifiée à l'abattoir. Encourager des jeunes à constituer des troupes 100% charollaises.C'est dans cette optique que pour la première fois, l'organisme de sélection du mouton charollais organisera deux ventes aux enchères d'agnelles les 3 juillet et 17 septembre prochains. L'évènement prendra place à Charolles sous la halle des foires et marchés. La vente sera assurée par Martial Tardivon, directeur du marché au cadran de Moulins-Engilbert. Environ 350 agnelles devraient être proposées à chacune des deux ventes. Ces femelles seront mise en vente par lots au sein de trois catégories : pré-inscrites (mise à prix 170 €) ; inscrites (mise à prix 200 €) ; inscrites filles d'insémination (mise à prix 240 €). Une aide du Crédit agricole est d'ores et déjà prévue pour les jeunes acquéreurs. Ces deux ventes constituent un défi pour le conseil d'administration de l'OS. L'enjeu en est de valoriser comme il se doit les agnelles reproductrices.
Une valorisation qui passe par la promotion de la race auprès des éleveurs d'ovins et créateurs de troupes ovines.

MARC LABILLE

Schéma de sélection génétique

Une implication plus forte des éleveurs

Une implication plus forte des éleveurs
Sur le plan strictement technique, la réunion a largement été consacrée au schéma de sélection du Mouton Charollais. Conçu pour faire progresser la race sur le plan génétique, ce schéma de sélection est avant tout le fruit d'un travail collectif impliquant l'ensemble de la base de sélection, n'ont cessé de rappeler les responsables de la race. Une implication collective qui demeure perfectible au sein du Mouton Charollais. En témoigne le manque d'assiduité des éleveurs pour proposer des agneaux à la station raciale de contrôle individuel. Seulement 69% des adhérents de l'OS ont été apporteurs à la station au cours des quatre dernières campagnes. Et parmi ces derniers, 18 seulement sont considérés comme «*apporteurs assidus*», révélait Geniève Bouix.

Manque de diversité en station

Ce phénomène prive certainement la race de très bonnes lignées. Alors que le mouton charollais est une race dotée d'une très grande diversité génétique, un risque de consanguinité ne serait pas à exclure. La station souffrirait aussi de la concurrence du débouché «*concours*». Les sélectionneurs sont en effet tentés de réserver leurs meilleurs produits au concours national plutôt qu'à la station, reconnaissaient les éleveurs. A propos de la station toujours, la co-directrice notait que «*ce qui se vend, c'est la qualification des animaux*». Lait et prolificité sont donc deux critères à privilégier en vue d'un recrutement en station. Mais cela ne doit pas faire oublier les aptitudes bouchères, rappelait néanmoins le président Pascal Chaponneau. Et le standard de race, critère de tri renforcé depuis l'année dernière.
L'autre vœu de l'OS est de voir le taux de connection des élevages passer de 34 à 100% dans les années à venir. Ce «*rattachement des élevages par le biais d'animaux connus et qui vise à fiabiliser les index*» peut se faire par l'achat de béliers de station ou l'insémination artificielle. A ce jour, le taux de connection des agnelles est d'ores et déjà en progression à 47%, ce qui présage une amélioration future sur tout le cheptel. Une progression de l'insémination artificielle est également constatée. Mais avec un taux de fertilité moyen de seulement 59%, la technique mérite d'être davantage maitrisée, d'où l'organisation de stages sur la pose d'éponges par l'OS.

Financement de l'OS en jeu

S'ils bousculent quelque peu les traditions, ces défis génétiques sont aussi imposés par les pouvoirs publics qui dictent les schémas d'amélioration génétique. Et des progrès génétiques accomplis dans le cadre de ces schémas vont bientôt dépendent les subventions versées aux organismes de sélection, expliquaient les responsables de l'OS. En d'autres termes, c'est tout le financement et donc l'avenir de l'OS qui est en jeu derrière cet appel à la mobilisation des sélectionneurs.

Bâtiment du futur

Les bâtiments d'élevage à adapter aux enjeux de demain

La conception des bâtiments est aujourd'hui guidée par de nombreux critères : économiques, énergétiques, environnementaux et sociaux. Innovations et performances sont de mise pour inventer les nouveaux bâtiments.



Pour rentabiliser plus facilement les bâtiments d'élevage, l'intégration de panneaux solaires photovoltaïques retrouve de l'intérêt avec la hausse des tarifs de rachat.

Comprendre l'existant et envisager l'avenir des bâtiments des filières porcs, volailles et ruminants, tels étaient les objectifs du colloque organisé par le réseau mixte technologique (RMT) bâtiments d'élevages du futur à Paris. Le bâtiment est en effet le siège de nombreuses activités et leur conception a des incidences sur le temps et l'organisation du travail (alimentation, soins, traite, mise-bas, contention, rassemblement…), sur les performances zootechniques et le bien-être animal, sur l'environnement, le paysage et le territoire. Il représente également des montants d'investissements conséquents, influençant fortement les charges financières des exploitations. *«Ainsi, pour répondre à ces enjeux multiples - économie, bien-être, environnement et travail - le thème des bâtiments d'élevage fait l'objet d'une approche globale et transversale»*, rapporte Yves Françoise, de la chambre d'agriculture de la Manche, sans oublier que *«le bâtiment d'élevage doit être à l'image du projet de l'éleveur, fonction du contexte de l'exploitation, de la filière de production agricole et plus globalement des attentes de la société»*. L'éco-construction s'avère également une piste à considérer pour la conception et l'utilisation des bâtiments.

Des bâtiments innovants et performants

Pour chacune des trois filières, contexte, enjeux, réflexions et pistes de travail ont été identifiés. Du côté de l'économie, les investissements dans le bâti représentent un enjeu stratégique. Ils devront donc être dans le futur, plus que jamais rentabilisables, assurer la compétitivité et permettre la maîtrise des coûts, dans un contexte d'augmentation de la taille des élevages, de vieillissement des chefs d'exploitation et de recherche des clés d'adaptabilité des élevages au prix du marché. *«La qualité de vie est également primordiale même si souvent, c'est une préoccupation secondaire. Il faut intégrer la notion travail dès la conception et se projeter dans l'avenir pour ne pas être limité dans son évolution. Un équilibre doit être trouvé entre travail (astreinte, contraintes physiques, remplacement…), animal et bâtiment»*, commente Caroline Depoudent de la chambre d'agriculture de Bretagne. Les conditions dans lesquelles sont logés les animaux ont des répercussions importantes sur leur santé et leur bien-être. Et la demande sociétale est forte sur ces questions. Les constructions prendront par ailleurs impérativement en compte leurs effets sur l'environnement en économisant l'énergie, en la produisant et en réduisant leurs impacts. Les bâtiments devront aussi s'adapter aux incidences du changement climatique.

Pas UN mais DES bâtiments

«Tous ces enjeux sont également à intégrer dans la problématique de l'aménagement du territoire, où l'agriculteur devient un consommateur de foncier parmi d'autres, rendant difficile la construction de structure agricole», note Carole Robert de l'APCA.

Les interrogations autour du bâtiment se complexifient. Il n'existe plus un bâtiment standard, adapté à toutes les situations. *«Il ne faut pas s'enfermer dans un raisonnement, il y a de la place pour la diversité. Il est nécessaire de proposer un bâtiment spécifique à la situation économique et/ou locale de l'éleveur. C'est pourquoi, devant la multiplicité des solutions, il est important d'acquérir des références précises pour apporter des réponses adaptées à chacun»*, conclut Jean-Louis Peyraud, Inra et président du Gis élevage de demain.

CYRIELLE DELISLE

Zone d'Activités
21360 PONT D'OUCHE
Tel. 03 80 33 02 61
Fax 03 80 33 02 62
www.ger.fra@wanadoo.fr
CHARPENTES MÉTALLIQUES
François GERBET
Siret 384 580 890 00026 - APE 281A - O.P.Q.C.B. A 80092 21 1309

AUER
CS 30013 - 52190 OCCEY
Département BÂTIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Tel. 03 25 88 31 62 - Fax 03 25 88 37 84
auer.sa@auer-cm.com

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
MORTE SAISON
Jusqu'au 31 Août
Protection des Domaines & Vidéo Surveillance des Vêlages
21 A. GIMET 06 07 43 69 12
58 - 89 O. VIRMONT 06 73 69 80 21
Plus d'infos sur : www.camerail.com

MERLO
NOUVEAUX 33.9 et 35.7
Turbofarmer II
- Cabine suspendue hydropneumatique activable par l'opérateur. Unique en son genre sur le marché.
- Siège pneumatique pour un confort supérieur.
- BSS suspension hydropneumatique de la flèche (en option), activable par l'opérateur, se désactive en-dessous de 3km/h.
- Inverseur de marche avec double commande.

Envie d'essayer un MERLO TF 42.7 CS ? Contactez-nous !

AXEQUIPEMENT
www.axequipement.com
AUNAY - IMPHY - BEAUNE
Laurent BENOIT, responsable manutention
06 82 69 57 73- benoitlaurent@axequipement.com
Service 100% MANUTENTION

Bovins allaitants

Ils ont choisi la taille XL

Une exploitation du Sud-Côte d'Or présente son bâtiment de 3300m2 construit il y a deux ans.



Un couloir d'alimentation central de 5,5 m permet le passage d'une mélangeuse et améliore la surveillance.



Frédéric et Vincent Parigot, autour de Pierre, leur père.

Points forts :
bonne luminosité pour un bâtiment bois grâce aux nombreux translucides en toiture et en bardage sur le long pan sud
local technique situé au centre du bâtiment
modulation possible des différentes cases avec possibilité d'accueillir des vaches allaitantes du côté des jeunes
facilités de curage grâce aux nombreuses portes d'accès à l'aire paillée, au quai d'alimentation et au sol bétonné sur tout le côté logeant la jeunesse
Points faibles :
temps pour l'auto-construction (surtout pour le terrassement et les dés du bâtiment)
faitière sifflet peu adaptée au bâtiment
longueur du bâtiment

« *Oui, ça change la vie !* » reconnaît bien volontiers Vincent Parigot, éleveur à Bessey-en-Chaume, petit village situé entre Beaune et Bligny-sur-Ouche. Sa stabulation libre 100% paillée d'une capacité de 153 vaches allaitantes et 94 jeunes est sans doute l'une des plus grandes du département. Elle apporte de nombreux avantages. Les vaches charolaises et limousines sont aujourd'hui toutes regroupées en un seul et même endroit, elles qui étaient dispersées dans trois autres bâtiments avant l'édification de cette structure de 3300m^2 en 2013. *«Les interventions et la surveillance sont facilitées. Un coup d'œil suffit depuis l'allée centrale pour voir l'ensemble des bêtes. Nous avons aussi installé une caméra très utile pour les vêlages»* relate Vincent Parigot, rappelant une augmentation de la taille du cheptel ces dernières années.

Par cette construction *«XL»*, le Côte d'orien souhaitait également gagner du temps dans le poste alimentation : *«ce projet a été couplé à l'achat d'une mélangeuse qui ne pouvait pas passer dans les anciens bâtiments»* poursuit t-il en compagnie de son frère Frédéric, *«avant, pour soigner nos 400 bêtes, il nous fallait plus de trois heures de temps et être trois. Aujourd'hui, on peut le faire seul et en seulement deux heures. C'est un confort de travail indéniable. Il n'y a plus le soin du soir. Et en ce moment, nous gagnons aussi du temps au curage»*. Cette nouvelle organisation de travail permet aux exploitants d'être plus disponibles pour d'autres tâches agricoles : *«c'est le cas pour toutes les interventions dans les prés et dans les champs pour lesquelles nous étions souvent en retard dans le passé avec l'engrais, le désherbage… Ce n'est plus le cas aujourd'hui»*. Avec de meilleures rations, les performances des animaux devraient suivre également: *«on s'occupe mieux des veaux, c'est certain. Mais un inconvénient demeure : celui du parasitisme. Les diarrhées et soucis pulmonaires ont tendance à persister, nous sommes repartis dans la vaccination, c'est notre seule déception»*. Le matériau bois a été choisi pour ses atouts liés à l'ambiance : *«nous avons fait ce choix après avoir participé à plusieurs portes-ouvertes organisées par la Chambre d'agriculture. Nous ne regrettons pas du tout aujourd'hui : nous n'avons pas le ressenti du froid en hiver et de la chaleur en été, c'est très agréable»*. En ce qui concerne la partie économique, cette structure a coûté la bagatelle de 360 000 euros, subventionnés à hauteur de 66 500 euros. *«Une facture très importante que nous avons fortement diminuée en assurant de l'auto-construction»* précisent les éleveurs.

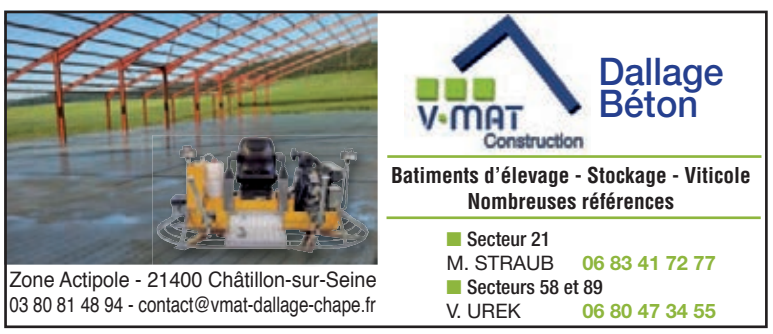
AURÉLIEN GENEST



La stabulation du Gaec de Bessey-en-Chaume génère une meilleure efficience du travail.









Bâtiment d'élevage

Des poulaillers bio en éco-construction

La coopérative Valsoleil a investi dans deux poulaillers bio en éco-construction. Objectif: produire mais aussi créer un centre d'essais de matériel d'élevage.



P.-L. Berger

Double objectif pour cette éco-construction en filière avicole : la production bien sûr, mais aussi un centre d'essais.

La coopérative Valsoleil dans la Drôme travaille depuis plusieurs années en partenariat avec Biovallée, territoire d'expérimentation composé par 4 communautés de communes pour valoriser le territoire comme référence nationale en matière de développement durable et humain, sur un réseau de fermes bios expérimentales.

La coopérative Valsoleil qui travaille avec 160 éleveurs en volailles de chair, du poulet bio, au label au poulet standard a investi 75 000 euros dans un poulailler bio en éco construction de 480 m^2, installé dans un bois sur la commune de Soyans. Le premier bâtiment de 480 m^2 en pin noir du diois, un bois local, est opérationnel depuis le mois d'avril.

Ce bâtiment pilote sur le territoire français va permettre l'installation d'une jeune exploitante Nicole Branco qui a passé un contrat de location vente avec la coopérative Valsoleil : *«Nous avons voulu répondre à une volonté de l'exploitante de travailler dans un bâtiment en éco construction pour être en phase avec l'environnement et avec une démarche biologique à 100 %. La coopérative Valsoleil a travaillé sur ce concept de bâtiment en bois avec l'appui de Biovallée et le constructeur Sud Est Charpente. Un tel bâtiment impose des contraintes : la pose d'isolants en laine de bois de 60 millimètres, des panneaux isolés en bois, en bardage intérieur et extérieur… Ces panneaux lisses sont résistants à l'eau et aux désinfectants utilisés dans le nettoyage du poulailler. Une des priorités de ce bâtiment en éco construction est sa capacité à satisfaire aux normes sanitaires»*, explique Yannick Charroin, responsable développement Volailles Chair à la coopérative Valsoleil.

Créer, à terme, des bâtiments autonomes à 100 %

Sur les 4 ha de parcelles en bois, un deuxième poulailler bio en éco construction devrait voir le jour d'ici quelques mois. Valsoleil s'appuie sur Biovallée pour le montage de cette opération. Biovallée développe l'agriculture, l'éco construction sur son territoire de 102 communes et intervient dans le montage des dossiers d'aides à l'investissement. Valsoleil a ainsi bénéficié des aides Grand Projet Rhône-Alpes (GPRA), du conseil général de la Drôme pour la partie utilisation du bois local. Les deux bâtiments en ossature bois local ont nécessité un investissement total de 440 000 euros dont 95 000 euros d'aides des collectivités locales et territoriales. *«Sans ces aides, nous n'aurions pas engagé un tel investissement. Au départ, on ne croyait pas trop à ce projet. Il faut savoir qu'il y a un surcoût à l'investissement élevé pour ce type de bâtiment en éco construction: un bâtiment classique nécessite un investissement de 45 000 euros, un poulailler bio et sa coque en éco construction environ 75 000 euros»*, rappelle Yannick Charroin. Les deux poulaillers bios disposent de systèmes de récupération d'eau de pluie pour abreuver les animaux et laver les bâtiments (eau stockée dans des bâches de 60 m^3). Ils sont équipés en matériels de collectes de données (consommation d'énergie, d'électricité, de gaz, d'eau, d'alimentation). Ils disposent d'un échangeur de récupérateur de chaleur, ce qui permet d'économiser 25 % à 30 % de gaz destiné aux animaux. Pour satisfaire le cahier des charges, les poulets bios, qui resteront 81 jours dans le site, sont alimentés en produits biologiques. Ils bénéficient d'une surface d'élevage élevé (10 poulets/m2), d'un parcours extérieur dans les bois de 1,9 ha/bâtiment grâce à un système de trappes au sol, d'un système d'éclairage à 3 lumières, bleue, blanche, verte. Les deux bâtiments pilotes ont une vocation à devenir des centres d'essai de matériels d'élevage, de démonstration, d'utilisation de produits phytosanitaires. Ils pourront être visités par des écoles, des élus, le grand public : *«On veut utiliser ce site comme ferme de démonstration. L'intérêt, en terme d'image, est double : valoriser l'image du poulet biologique ou de label et celle plus générale de la qualité»*. Valsoleil envisage d'aller plus loin dans ce type de démarche. La coopérative réfléchit à de projets plus ambitieux de fermes à énergie positive. Grâce à l'appui de Biovallée, d'Enertech (spécialiste des énergies renouvelables) et du constructeur Sud Est Charpente, la coopérative songe à une deuxième phase de construction de bâtiments en éco construction autonomes à 100 % en gaz, en eau, en électricité (panneaux solaires).

PIERRE LOUIS BERGER





Bâtiment mixte

Un bâtiment fonctionnel à un coût raisonné

Installé à Beaumont, dans le Genevois (Haute-Savoie), Sébastien Baud est à la fois éleveur ovin et producteur de pommes et de petits fruits. Son bâtiment mixte, avec aire paillée pour son troupeau, de stockage de son fourrage et frigos pour sa production de pommes, est exemplaire.



Vue générale du bâtiment de 650 m² situé à Beaumont, au hameau de Jussy et sur les contreforts du Salève.

À l'intérieur, un des trois espaces dédiés : l'aire paillée pour le troupeau ovin occupe la moitié de la superficie totale du bâtiment.

«*Courage et persévérance*» : tel est le conseil que donne sans hésiter Sébastien Baud à ses collègues agriculteurs. «*Sur la question de la conception même de mon bâtiment, cela a été facile mais j'ai eu mon lot de mauvais moments dans la phase préparatoire de ce projet*», explique le jeune agriculteur de 33 ans, installé en tant que chef exploitant depuis 2013. Initialement en effet, il avait ambitionné la construction de ce bâtiment sur un de ses autres terrains à Beaumont mais le terrain en question, qu'il croyait en zone agricole en son entier, s'est avéré être en fait partiellement en zone protégée. D'où l'interdiction absolue d'une construction. «*Or personne à la commune ne m'a fourni cette information pourtant majeure, insiste-t-il. Tout était donc fichu et il a fallu trouver une autre solution*». Un autre terrain familial, situé au hameau de Jussy, sur les contreforts du mont Salève, sera heureusement la solution.

«*Le choix d'ajouter l'élevage ovin à ma production de pommes et de petits fruits s'est fait naturellement au regard d'un contexte économique et sur le plan de sa localisation favorable*», explique Sébastien Baud. Producteur adhérent à un magasin de producteurs situé tout près, à Collonges-sous-Salève, il a eu l'idée de se lancer en élevage ovin allaitant afin de fournir de la viande d'agneau, vendue, en direct de sa ferme et au magasin. La commercialisation de ses pommes et de ses petits fruits se fait également totalement en direct. Le troupeau de ses 140 brebis passe le maximum de l'année à l'extérieur et n'est rentré que durant les mois les plus froids. Les bêtes pâturent les parcelles situées à Beaumont et sur les communes voisines de Présilly et Neydens, sachant que la moitié des brebis taries montent en alpage, en propriété familiale, à Bellevaux, de la mi-juin à la mi-octobre. Sébastien Baud, qui a effectué son stage d'installation chez Philippe Regat, important éleveur ovin à Pers-Jussy (Haute-Savoie), a su tirer parti de maints enseignements de terrain pour peaufiner son projet.

Le choix d'un bâtiment en bois privilégié

«*J'ai choisi mon constructeur après avoir fait faire cinq devis, commente-t-il. Mon choix s'est arrêté sur la société Dynamic Bois Charpente, basée en Haute-Loire, qui avait déjà construit le bâtiment de Philippe Regat en 2006*». Fonctionnel, esthétique et garantissant une parfaite ambiance d'élevage, ce bâtiment possède aussi l'avantage de pouvoir être édifié à cadence rapide dès lors que la base est correctement réalisée. D'une surface totale de 650 m² (soit le standard 50 m x 13 m) et d'une hauteur de 5 mètres, il n'est pas édifié sur un sol béton côté élevage mais sur un simple sol en gravier. Une entreprise de terrassement très expérimentée, et que connaît bien l'éleveur, lui a garanti un vrai travail de pro. C'est sur la ceinture en dur - un muret de 0,50 m de hauteur qui cerne tous les côtés - qu'ont été fixés les panneaux constituant les façades du bâtiment. Ces panneaux comportent en partie supérieure, sous la sablière, des plaques PVC translucides qui non seulement laissent passer la lumière mais permettent également l'entrée de l'air qui ressort ensuite en faîtière. «*Ceci est un énorme avantage, commente l'éleveur, car je n'ai pas eu besoin d'investir dans un équipement de ventilation. Cette installation a d'ailleurs été testée au fumigène par le GDS qui l'a validée*».

Trois espaces dédiés

Débuté en mars 2014, le chantier de construction du bâtiment a été rapide. Dès juin, le bâtiment était terminé. De juillet à novembre, l'agriculteur lui-même a réalisé lui-même son aménagement et les moutons y ont fait leur entrée le 1er décembre 2014.

L'agriculteur poursuit lui-même la finalisation sur la partie qui accueillera les frigos pour les pommes. La conception Dynamic permet sans aucun problème l'installation des panneaux spécifiques des frigos. La partie centrale du bâtiment est quant à elle dédiée au stockage du fourrage. Simple de conception et très réussi dans ses détails également, le bâtiment donne toute satisfaction à l'éleveur. «*Finalement, malgré les problèmes liés à la localisation initialement envisagée, il n'y a rien à regretter car ici, c'est parfait*», conclut l'éleveur.

Chiffres clés

Coût du terrassement : 40 000 € H.T.
Coût du bâtiment livré et posé : 60 000 € H.T. (bois traités classe 4).
Coût de la maçonnerie : 34 000 € H.T.
Alimentation eau : réserve d'eau de source (pas sur le réseau) acheminée par gravité.
Réservoirs automatiques et antigel : 4 X 400 € pièce.
SAU : 22 ha non pondérés et 8 ha d'alpages.
DJA : 34 000 € (zone de montagne).
Prêt JA à 1 % employé en grande partie dans l'investissement du bâtiment.
Amortissement bâtiment : sur 15 ans.
Subventions FEADER Région/ Europe : 37 000 €.









Dispositif d'aides

Le PCAE en questions et réponses

Il remplace les anciens dispositifs d'aides à la modernisation des exploitations agricoles (PMBE, PPE et PVE) que vous connaissiez. C'est une approche globale qui concerne l'ensemble des projets de modernisation d'une exploitation qui se concrétise par une demande d'aide unique.

En ce sens, c'est une mesure de simplification. La compétitivité reposant sur le principe de la performance économique, environnementale et sociale.
Cette demande d'aide unique permet de prendre en compte l'ensemble de vos projets de modernisation. En ce sens, cette approche globale constitue une mesure de simplification.

Quelles sont les dépenses éligibles ?

Ce sont :
- Les investissements matériels relevant de la pénibilité au travail, de l'autonomie des exploitations, de la compétitivité, du bien-être animal, de la protection sanitaire,
- Les investissements matériels permettant la maîtrise et les économies d'énergie (les investissements liés à la méthanisation ne sont pas éligibles),
- Les investissements matériels permettant la performance environnementale vis-à-vis de la ressource en eau ou de la biodiversité (les aires de lavage et de remplissage des pulvérisateurs relèvent de ce type d'opération),
- les investissements matériels permettant l'utilisation des TIC adaptée au secteur agricole (agriculture de précision).

L'éligibilité est liée à l'objectif à atteindre : il n'y a donc pas de liste fermée des matériels éligibles, les choix dépendent des politiques territoriales définies localement.

Mon projet sera-t-il automatiquement retenu ?

Pour être retenu le dossier doit s'inscrire dans les priorités retenues au plan régional. Ainsi, en Bourgogne, il prévoit des majorations du soutien pour accompagner certains investissements considérés comme des priorités pour le territoire : ateliers d'engraissement, bâtiments économes en paille, bâtiments laitiers intégrant un robot de traite, séchage en grange, etc.

Les dossiers déposés seront évalués au regard de ces critères selon une grille d'analyse. Un ordre de priorité établi régionalement permettra de classer les projets les uns par rapport aux autres.

Quelles sont les modalités pratiques de dépôt de ma demande ?

Les formulaires sont à retirer et déposer dans la DDT du département du siège de l'exploitation.

Le taux des aides publiques

Un porteur de projet pourra déposer plusieurs dossiers de demande d'aide jusqu'à 2020, au fil des appels à candidatures organisés, dans la limite des plafonds indiqués ci-dessous :

	Porteurs de projet	Montant éligible plafond 2015/2020
Investissements individuels	Exploitations agricoles, formes individuelles ou sociétaires	300 000 €
Investissements collectifs	Structures collectives, CUMA GIEE	430 000 € 500 000 € 700 000 €

Les plafonds par porteur de projet ne s'appliquent pas aux exploitations des lycées agricoles et des chambres consulaires

Scierie Mobile
Cyrille Couvenant
Depuis 2004 Qualité et vitesse de sciage
06 81 49 14 88
www.scieriedeluzy.com

EFTE AGRI-NET
Visualisation sur tous supports :
PC, SMARTPHONES, TABLETTES ...
PRIX MORTE-SAISON
EFTE 03400 YZEURE
04 70 20 03 36

+ 20 Ans D'expérience
Filet Brise sur mesure
Jean-Paul CLERGET 06 80 34 11 73
DELPHINE BUISSON 06 84 63 92 41
Cornadis
Barrières
Auges
Rateliers libre service
Abreuvoir
Bardage
Gouttières
Boxes à chevaux
Equipement Batiment et Contention
Bovin, Ovin, Caprin, Equin
Protection des récoltes
Fermeture de stockage
Bâtiment d'élevage
- Sur rail
- Enrouleur maxi 60m
- Porte grande hauteur
STOCK IMPORTANT
A découvrir notre magasin
Plusieurs marques de matériels au choix
L'Eleveur Bourguignon
Tél. 03 80 90 66 60 Fax. 03 80 90 86 48
12 rue de la coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois
DISTRIBUTEUR DE MATÉRIEL D'ÉLEVAGE

DIECI
NOUVELLE transmission à variation continue EVO2
EXCLUSIVITÉ DIECI
PLUS de puissance, MOINS de consommation
• Pompe hydraulique 210 l/min.
• 2 moteurs hydrauliques : effort de traction plus important
• Moteur 150 cv. FPT
• Consommation réduite jusqu'à 20%
Pour essayer un DIECI Agriplus 40.7 VS EVO2 Appelez le 03 86 26 87 79
Votre nouveau distributeur
MALECOT POIRIER AGRI
58 St Loup 03 86 26 24 49
58 Varennes Vauzelles 03 86 71 62 90
58 Saint Hilaire 03 86 76 16 87
18 Crézancy 02 48 79 02 30
NOS AGENTS FONT NOTRE FORCE
58 Ets Bourgeat - Varzy
89 Ets Huygen - Béon
45 Hydroméca - Thou
89 Ets Grandin - Bazarnes

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET
• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois •Panneaux préfabriqués •Aménagement inté-
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48 - philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr

Auto-construction

Bâtir et réussir son bâtiment

Prendre la décision de se lancer dans la construction de son propre bâtiment n'est pas une mince affaire. Entre l'investissement financier et l'humain, plusieurs points sont à prendre en considération.



Raymond et Annie Chauvac avec leur fils Patrice.

Installés sur la commune de Reygades en Gaec, en production de broutards limousins, et avec quatre-vingt-cinq vêlages à l'année, Raymond et Patrice Chauvac, père et fils, ont construit un bâtiment d'élevage et un lieu de stockage de leurs propres mains, en 2009. Une démarche naturelle pour ces deux bricoleurs qui s'inscrivait totalement dans le projet de développement de leur exploitation.

Développer l'activité du Gaec

L'auto-construction de ce nouveau bâtiment de 1 600 m² a été déclenchée par l'installation de Patrice en 2007. Lorsqu'il s'est installé avec les apports d'un cheptel et de terrains d'un exploitant voisin qui partait à la retraite, avec son père, ils ont alors créé un Gaec. L'exploitation familiale s'est considérablement agrandie et développée, si bien qu'il était devenu nécessaire de bâtir un nouveau lieu, plus spacieux et mieux agencé que ceux qui existaient déjà. Leur choix s'est porté sur un bâtiment en auto-construction. Une perspective qui ne les effrayait pas, *«nous avons toujours bricolé, construit des aménagements sur l'exploitation, on est habitué au «faire soi-même»»*, reconnaît Raymond Chauvac. Avant de pleinement se lancer dans le projet, père et fils sont allés se renseigner, et voir ce que d'autres agriculteurs avaient fait. *«C'est primordial, avant de se lancer, d'aller voir ce qui a été fait ailleurs, de collecter les avis, les conseils. Cela a été important avant d'entreprendre cette démarche, d'échanger avec des collègues qui ont été dans la même situation»*. Il faut dire qu'outre l'investissement financier, le bâtiment en lui-même, les matériaux utilisés mais aussi son agencement doivent être pensés, élaborés, réfléchis.

Un an et demi d'investissement

«Il faut faire attention à tout car il n'y a pas forcément de retour en arrière possible. Il faut faire attention aux normes également», reconnaît Patrice.

Au tout début du projet, le Gaec a fait appel à un constructeur de bâtiments agricoles de Biars-sur-Cère (46), la Sarl Mambert. Celle-ci a procédé à un entretien d'évaluation des attentes et des besoins de Raymond et Patrice, avant de créer les plans via un dessinateur. *«Mambert nous a fourni la structure en acier du bâtiment (bardage, charpente et portes), et est intervenu sur le système d'aération. Le coût de cette partie-là s'élevait à 81 000 euros. Après, tout le reste du bâtiment, le béton et l'agencement, est à nos frais»*, rapporte Patrice. Au final, le bâtiment aura coûté 220 000 euros. Un tiers du projet a été financé dans le cadre du PMBE, la Région, et l'Europe *«de l'ordre de 35 % environ»*. Durant un an et demi, ils ont construit peu à peu les murs, mis en place les box et les cornadis, coulé du béton pour le plancher… Trois mille parpaings ont été nécessaires pour les fondations.

Un travail titanesque mais qui n'a jamais découragé la famille. *«Les voisins venaient aider favorisant les moments d'entraide et de convivialité. Nous n'avons pas connu beaucoup de moments de pause. Nous avons également mis en place le système d'irrigation et de circulation de l'eau. L'avantage d'avoir une construction en fer et métal, c'est que cela facilite les soudures, notamment pour la fixation des barrières. Bien sûr, il y a toujours des petites choses qui auraient été perfectibles ou faites différemment mais quand le bâtiment a été terminé, nous avons connu une énorme satisfaction»*, concluent Patrice et Raymond.

RICHARD ZIZERT



Seules la structure et la charpente ont été construites par une entreprise, tout le reste a été conçu et réalisé par Raymond et Patrice.





Matériaux de construction

Commander le bon béton

Fondation, dallage, parois, réseaux... le béton est présent dans plusieurs éléments d'un bâtiment agricole. En fonction des usages, les bétons utilisés peuvent être différents.



En fonction des besoins exprimés, le fournisseur peut proposer plusieurs types de béton. Toutefois, selon la norme en vigueur, c'est le prescripteur qui reste responsable du choix final.

Il n'y a pas un, mais des bétons. En fonction de l'utilisation finale de l'ouvrage à réaliser, les bétons à utiliser répondent à des exigences bien précises. Fruit de l'harmonisation des normes européennes, la qualité du béton est définie par la norme NF EN 206-1, en vigueur depuis 10 ans. Au-delà même des spécificités techniques du béton, cette même norme fixe la responsabilité des différents acteurs. Ainsi, même si le producteur se doit de fournir un béton satisfaisant aux exigences, c'est le client (prescripteur) qui reste responsable du choix des spécifications d'un béton.

Il convient donc, dans le cadre de travaux réalisés en auto-construction, de bien déterminer ses besoins et d'en informer le producteur. On parle dans ce cas de BPS (béton à propriétés spécifiées. Ces BPS sont les bétons traditionnellement fabriqués et commercialisés par les centrales de béton prêts à l'emploi (BPE). Les spécifications de base sont les suivantes (voir le détail dans le tableau 1) :

- la classe de résistance à la compression (C25/30, C 30/37…)-
- la classe d'exposition (X0, XC 1, XF 1...)
- la classe de consistance (S1, S2, S3…)
- la classe de teneur en chlorure (Cl 0.20, Cl 0.40…)
- la dimension nominale maximale des granulats (12.5, 20, 22.4…)

«Dans la majorité des réalisations de stabulation, nous livrons des bétons XA2» indique Romain Baehrel, un des dirigeants de l'entreprise familiale située à Champdivers (39). *«Le béton XA2 résiste aux attaques chimique modérées. Ce qui correspond au taux d'agressivité de la plupart des agents d'origine agricole»*. Même si la catégorie XA2 est parfois supérieure aux recommandations, elle permet de couvrir un choix plus large de réalisations (voir tableau 2). En effet, le béton XA2 offre une résistance à la compression importante (30/45) et un dosage à 350 kg de ciment par mètre cube. Qui peut le plus peut le moins .

FD

Zoom sur...

Ets Baehrel

L'entreprise Baehrel est située à Champdivers dans le Jura (entre Auxonne et Dole). Créée en 1965 par le grand-père de Romain, elle commercialisait à l'époque du sable et des granulats. 10 ans plus tard, l'usine de Dijon ouvre ses portes et produit des bloc béton (agglos). En 1985 c'est au tour de l'usine de pavés de voir le jour à Champdivers à côté de la sablière. L'entreprise propose alors de nombreux modèles de produits en béton destinés à la décoration (dallage, pavés, autobloquants, bloc de soutènement...).

En 1991, le grand-père et le père de Romain construisent une centrale à béton également à Champdivers. Les bétons destinés à l'agriculture représentent aujourd'hui près de la moitié de l'activité BPE (production et livraison de béton prêt à l'emploi) dans un rayon de 40 km autour de Champdiver.

Pour Romain Baehrel, *«les pavés bétons ont leur place dans les exploitations agricoles»*. Mais ils restent difficile à placer économiquement face à un enrobé. *«Pourtant, c'est un produit durable et résistant, notamment lors de fortes chaleurs»*. Il n'y a qu'à, pour s'en convaincre, observer l'état de la cour de l'entreprise familiale, pavée depuis plus de trente ans et supportant les nombreux aller-retours quotidiens de camions. De plus, toujours en comparaison des enrobés de goudrons, les produits bétons sont bien moins coûteux à éliminer. Un détail qui n'aura pas échappé à nos voisins d'Europe du Nord qui les utilisent depuis de nombreuses années sur les chaussées.



Romain Baehrel propose une large game de pavés bétons. Une solution tout à fait envisageable pour un usage agricole.

Description de l'environnement		Exemples d'application
	Aucun risque de corrosion ni d'attaque	
X0	Sec et à l'abri	Béton non armé ne subissant aucune agression. Intérieur de bâtiment.
	Corrosion induite par carbonatation	
XC1	Sec ou humide en permanence	Béton à l'intérieur de bâtiment où le taux d'humidité de l'air ambiant est faible.
XC2	Humide, rarement sec	Surfaces de béton soumises au contact à long terme de l'eau (ex. un grand nombre de fondations).
XC3	Humidité modérée	Béton à l'intérieur de bâtiment où le taux d'humidité de l'air ambiant est moyen ou élevé. Béton extérieur abrité.
XC4	Alternance d'humidité et de séchage	Surfaces soumises au contact de l'eau mais n'entrant pas dans la classe XC2.
	Attaque gel/dégel avec ou sans agent de déverglaçage	**Béton en milieu humide, soumis à des attaques significatives de gel/dégel**
XF1	Saturation modérée en eau sans agents de déverglaçage	Surfaces verticales de bétons exposées à la pluie et au gel (ex : voiles de façade).
XF2	Saturation modérée en eau avec agents de déverglaçage	Surfaces verticales de bétons des ouvrages routiers exposées au gel et à l'air véhiculant des agents de déverglaçage.
XF3	Forte saturation en eau, sans agents de déverglaçage	Surfaces horizontales de bétons exposées à la pluie et au gel.
XF4	Forte saturation en eau, avec agents de déverglaçage ou eau de mer	Routes et tabliers de pont exposés aux agents de déverglaçage et surfaces de bétons verticales directement exposées aux projections d'agents de déverglaçage et au gel. Structures marines soumises aux projections et exposées au gel.
	Corrosion induite par les chlorures ayant une origine autre que marine	**Béton armé ou contenant des pièces métalliques noyées, exposé à des eaux chargées de chlorures, y compris ceux provenant du sel de déverglaçage**
XD1	Humidité modérée	Surfaces de bétons exposées à des brouillards salés.
XD2	Humide, rarement sec	Piscines / béton exposé à des eaux industrielles contenant des chlorures.
XD3	Alternance d'humidité et de séchage	Eléments de ponts exposés à des projections contenant des chlorures / chaussées / dalles de parkings.
	Corrosion induite par les chlorures présents dans l'eau de mer ou l'air marin	
XS1	Exposé à l'air véhiculant du sel marin, mais pas en contact direct avec l'eau de mer	Structures sur ou à proximité d'une côte.
XS2	Immergé en permanence	Eléments de structures marines.
XS3	Zone de marnage, zones soumises à des projections ou à des embruns	Eléments de structures marines.
	Attaques chimiques	**Béton exposé aux attaques chimiques des sols naturels et des eaux de surface ou souterraines, ou autres (cf. tableau 2 NF EN-206-1)**
XA1	Faible agressivité	Selon les valeurs limites, stations d'épuration, fosses à lisier, ensilages agricoles, fondations en sols agressifs, stockage des rejets industriels, etc.
XA2	Agressivité modérée	
XA3	Forte agressivité	

(source Holcim)

Bétons à propriétés spécifiées (BPS) selon les types d'ouvrages agricoles

Exemples d'ouvrages	*Classes d'exposition*	*Classes de résistance minimale* (1)
Parcs de stabulation	XA1*	C 30/37
Fosses à lisier et à fumier, aires d'ensilage	XA2* ou XA3*	C 35/45 C 40/50
Fondations et dallages intérieurs en contact avec le sol	XC1**	C 25/30
Intérieurs de bâtiment (milieu sec) : poutres, planchers, poteaux	XC1	C 25/30
Bétons extérieurs non protégés : murs, plateformes	XF1*** ou XF3***	C 25/30 C 30/37
Voiries extérieures, plateformes exposées au gel et aux sels de déverglaçage	XF2*** ou XF4***	C 25/30 C 30/37

(1) Se référer aux études de dimensionnement de l'ouvrage qui peuvent exiger une classe supérieure.
* Selon le degré d'agressivité chimique et tout particulièrement le pH, il y a lieu de se référer au fascicule FD P 18-011. Pour des ouvrages tels que des silos d'ensilage pouvant être exposés à des jus dont le pH est inférieur à 4, des précautions supplémentaires, comme la mise en œuvre d'une protection de type enduit, peinture ou la réalisation d'une dalle flottante d'usure, sont nécessaires.
** Si le béton est exposé à une attaque chimique, utiliser les classes XA1, XA2 ou XA3.
*** Selon zones de gel.

CHAPUIS FRÈRES
Votre spécialiste en matériel d'élevage
Agréé pour le contrôle OPTITRAITE

Salle de traite : la liberté de choisir!
- Robots de traite
- Salles de traite rotative
- Salles de traite arrière à 60° ou 90°
- Salles de traite épi
- Chien électrique et barrières poussantes
- DAL veaux
- DAC vaches





Un savoir-faire dans le bâtiment
- Étude et réalisation de bâtiments d'élevage laitiers, allaitant et ovin.
- Racleurs et Mixeurs à lisier MIRO.
- Filets brise-vent et rideaux arrière de salle de traite FOUQUET
- Abreuvoirs RICO
- Tubulaires JOURDAIN
- Tés en béton pour silos ensilage
- Matelas de couchage DELAVAL
- Robots: «repousse fourrage»
- Robots: racleur pour caillebotis

Plus de 100 installations de traite mises en route depuis 15 ans

Un savoir-faire dans le service après-vente

Avec plus de 200 installations DELAVAL et MANUS et une équipe formée en permanence, la Sarl Chapuis Frères vous assure un service après-vente 365j/an.

LA BUVETTE Le spécialiste de l'abreuvement
JOURDAIN N°1 MONDIAL DU TUBULAIRE BOVIN
MIRO
TATOMA

CHAPUIS FRÈRES
21450 St. Marc-sur-seine - 03 80 93 22 28
DeLaval

Assure la traite du concours aux journées chatillonnaises les 27 et 28 juin

Matériaux

La charpente métallique fait de la résistance

La charpente métallique dans les stabulations est de moins en moins courante, pourtant quelques bâtiments font encore de la résistance.



Le bâtiment de Laurent Roux a été construit avec une charpente métallique. Selon l'éleveur, l'atmosphère du bâtiment n'est pas plus humide.

À Saulzet-le-Froid dans le Puy-de-Dôme, Laurent Roux, producteur de lait et de saint-nectaire fermier, a construit une nouvelle stabulation. Depuis 2013, il loge dans ce bâtiment environ 60 vaches prim'holsteins.

Ce projet était indispensable pour l'éleveur qui jusque-là travaillait dans de vieilles étables. *«C'était des vieux bâtiments datant de mes grands-parents. Il n'y avait aucun confort, les vaches étaient entravées et la totalité du travail quotidien se faisait à la main. Entre la transformation fromagère et l'élevage, ce n'était plus possible ! Je devais à tout prix améliorer mes conditions de travail pour gagner du temps».*

Désormais, Laurent Roux peut distribuer la ration quotidienne en tracteur, le nettoyage est assuré par deux racleurs automatiques et la salle de traite offre un confort de travail nettement supérieur. *« Maintenant, j'utilise seulement 10 tonnes de paille contre 65 dans les vieux bâtiments. C'est une économie de temps et d'argent considérable».*

Des matériaux peu communs

Cette nouvelle stabulation d'une superficie d'environ 1 480 m², possède 64 logettes. Le bâtiment est entièrement isolé. *«Nous n'avions pas trop le choix de l'emplacement. Nous l'avons implanté sur une parcelle en plein-vent et autant dire qu'à 1 050 mètres d'altitude, en hiver, il y fait très froid. C'est pour cette raison que j'ai choisi d'isoler le toit, les portes, le bardage et les translucides. Nous avons seulement installé un système de ventilation entre les deux pans du toit pour permettre à l'air de circuler».* Un toit qui repose sur une charpente métallique. Peu d'éleveurs utilisent désormais ce matériau pour la construction de leur stabulation. Le métal est réputé pour augmenter la condensation. Pour Laurent Roux, le matériau de la charpente ne change rien à l'atmosphère du bâtiment. *«Je ne ressens pas de forte humidité. Au début du projet, je souhaitais une charpente bois parce que les coûts sont moins importants. Mais j'avais un délai de construction très court. Je ne pouvais me permettre d'attendre plusieurs mois pour la livraison de la charpente. La métallique est un petit peu plus cher mais la livraison a été rapide. Malgré tout j'en suis satisfait aujourd'hui».* Au total, le jeune éleveur a déboursé environ 410 000 € pour la construction de son bâtiment. Un coût qu'il a réussi à réduire en achetant une machine à traire d'occasion. *«Je l'ai trouvée sur internet. Je l'ai démontée chez l'ancien éleveur et le concessionnaire proche de chez moi est venu la remonter dans ma stabulation. J'ai diminué le coût par deux».*

Aujourd'hui Laurent Roux dit « *respirer enfin* », grâce à ce bâtiment fonctionnel.

MÉLODIE COMTE





ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

Séchage solaire des fourrages

Qualité et coût maîtrisés

Le séchage en grange a le double avantage de préserver la qualité des fourrages et d'assurer une meilleure autonomie des exploitations.

Le séchage solaire des fourrages commence à intéresser quelques éleveurs dans notre région. Cette technique courante dans certaines régions de montagne à forte production laitière comme la Franche-Comté et la Savoie, permet d'une part, de gagner en autonomie et d'autre part, de mieux contrôler la qualité des fourrage.

L'utilisation des énergies renouvelables comme le solaire favorise une réduction des charges liées au séchage et facilite l'amortissement de l'investissement de départ dans de bonnes conditions. Un séchage forcé, en grange, garantit les qualités nutritives et un bon stockage des fourrages.

Un impact environnemental et social aussi

D'un point de vue environnemental et social, l'Ademe qui a développé un conseil autour cette technique, considère que le séchage solaire a un impact non négligeable du fait de la diminution du volume de transport des matières, et de la réduction des consommations énergétiques des exploitations agricoles.

Le tout en assurant une plus grande autonomie sur ces deux postes : fourrager et énergétique.

La conséquence de l'utilisation des ressources locales permet aussi de façon induite de développer de l'activité et de l'emploi en milieu rural, tout en réduisant la dépendance des structures vis-vis-vis de l'extérieur et des conditions météorologiques.

L'évolution climatique, avec des plages d'intervention pour les récoltes de fourrages qui peuvent se trouver de plus en plus réduites, conduit maintenant à s'interroger de façon plus précise sur ce type d'investissement.

Un séchage solaire ne s'improvise pas. Afin d'en optimiser le fonctionnement, l'Ademe recommande de réaliser une étude de faisabilité technique et économique. Pour l'étude comme pour les investissements, des aides financières existent sous certaines conditions, notamment dans le cadre du PCAE.

Source Ademe





La griffe articulée permet de charger et de décharger le foin de l'air de stockage vers les cellules.

Séchage en grange à Rouy (58) chez Nadine et Jean-Paul Loisy

Un bénéfice certain en production fourragère

La Nièvre ne compte que deux systèmes de séchage en grange. Le dernier en date a été installé à la fromagerie du Val d'Osseux, par Nadine et Jean-Paul Loisy, dans cadre de leur conversion en agriculture biologique. Après une étude conduite en 2010 par un spécialiste du séchage en grange, ils décident de s'équiper en agrandissant un bâtiment.

La partie stockage culmine ainsi à 9,5 m, à côté de la partie réservée à l'élevage. 750 m² de toiture ont été transformés en capteurs solaires à air chaud, la toiture étant constituée de plaques de fibrociment peintes en noir pour absorber la chaleur et d'un caisson en bois en sous-toiture. Un ventilateur de grande capacité aspire l'air qui se réchauffe avant d'être dispatché par une gaine de ventilation sous les caillebotis où le foin est séché. L'aménagement de deux aires de 145m² en sur caillebotis permet de stocker 170 tonnes de fourrage, raccordées aux capteurs solaires par des gaines en bois. Enfin, une griffe hydraulique sur rail avec bras télescopique de 9,5m assure la manutention du foin.

Grâce à l'énergie solaire, la tonne de matière sèche de foin séché revient à 18,63 euros, contre 44,72 €/tMS avec le chauffage au fioul ou le déshumidificateur. Au total, l'investissement s'est élevé à 133 000 euros. Un investissement compensé en partie par des économies d'achat sur les aliments (plus besoins de tourteaux de soja et abandon des balles rondes). Sur ses surfaces de prairies temporaires, l'exploitation sème un mélange de graminées et de légumineuses ; elle assure ainsi son autonomie en azote. Sur les 40 hectares dévolus à la coupe, le foin est récolté à 60% de MS, de façon précoce (au 10 mai quelques fois). L'élevage peut ainsi faire jusqu'à quatre coupes par an. L'amélioration de la qualité du lait (même avec quelques baisses de rendement) assure de meilleures performances fromagères pour une production bien valorisée en vente directe.



L'immense ventilateur aspire l'air dans le capteur solaire et le redistribue par des gaines dans les cellules de stockage posées sur des caillebotis en bois.

PORTES OUVERTES
Gaec MISSOURI
36, Grande Rue - 55100 MONTZEVILLE
19 et 20 juin 2015
• Bâtiment bois lamellé collé 2300m² - 150 places
• Logettes caillebotis COBEFA - Fosse BULCKE
• Salle de traite BOUMATIC XPRESSWAY 2 x 10
• Ventilation murs Isocell et filets brise-vent
Contact : Martin FONCK - tél : 06 07 25 18 22
contact@agribat-concept.com - www.agribat-concept.com
AGRIBAT CONCEPT
EMG
COBEFA
BULCKE
AGRI-SERVICE

DEVENEZ PRODUCTEUR D'ÉLECTRICITÉ !
Votre toit devient une source de revenus !
Entretien Photovoltaïque et pompe à chaleur
Maintenance - Nettoyage de vos centrales solaires
Photovoltaïque professionnels et particuliers
Chauffe-eau thermodynamique / solaire
Pompe à chaleur Air / air et Air / eau
Autoconsommation solaire
Photovoltaïque pour les professionnels
Photovoltaïque pour autoconsommation
Clef Energies
Maîtrise et Rentabilité
627 B, rue de la Pièce-Léger
21160 MARSANNAY-LA-CÔTE
Tél. 03 80 58 82 09
www.clef-energies.fr - clef-energies@fclh.fr

Prévention

Protéger les bâtiments contre l'incendie

Durant l'été, les sinistres liés à l'activité de stockage de paille et fourrage augmentent ; il en est de même pour les stockages de palox et palettes avec notamment les productions de pommes de terre, de fruits…



Quelles sont les causes les plus fréquentes des incendies ?

Au niveau de l'origine des incendies, on trouve que :

• 50 % sont liés à un acte criminel (pyromanie), à une imprudence due en majorité à des travaux par points chauds (meulage, soudage à proximité d'un stockage), ou à des jeux d'enfants (pétards, mégots de cigarettes…).

• 50 % sont d'origine accidentelle, dont 25 % dus aux phénomènes d'auto-combustion et 25 % dus aux engins à moteur stationnés directement dans les stockages.

La conséquence de ces sinistres incendies peut conduire à la mise en péril de l'exploitation agricole, voire même exposer des vies humaines.

Face aux risques d'incendies, il existe des règles simples à mettre en œuvre.

Pour vous aider à mieux appréhender les risques d'incendies et sécuriser au mieux vos différents stockages, voici quelques règles simples de prévention à mettre en œuvre qui vous sont rappelées par le pôle prévention de Groupama Paris Val de Loire :

• Respecter une distance d'éloignement des bâtiments de 20 mètres dans l'implantation des stockages extérieurs (à déterminer en fonction de la hauteur du stockage).

• Eviter les stockages trop isolés: les stockages de paille doivent être situés à plus de 20 mètres de l'habitation et à moins de 200 mètres de celle-ci.

• Pratiquer une surveillance accrue durant les mois d'été (signaler à la gendarmerie tout va-et-vient suspect dans l'environnement direct des stockages).

• Limiter le stockage à 1 000 tonnes par bâtiment. Au-delà, il faudra prévoir soit un mur séparatif coupe-feu, soit un second bâtiment éloigné d'au moins 20 mètres.

• Clôturer le site pour en interdire l'accès au public.

• Stocker la paille dans des bâtiments clos ou dans un hangar bardé de tous côtés.

• Stocker la paille dans des bâtiments dépourvus d'électricité ou avec une installation efficacement démantelée (exemple : suppression des fusibles, câbles…).

• Faire contrôler périodiquement l'installation électrique si l'électricité est indispensable.

• Proscrire le stationnement de véhicules à moteur et également les travaux de soudage et de meulage dans les stockages ou à proximité.

• Prévoir la présence d'extincteurs à eau pulvérisée avec antigel.

• Prévoir la présence d'une réserve d'eau pour les secours extérieurs (poteau d'incendie, mare, réserve de 120 m3).

• Afficher l'interdiction de fumer.

Recommandations concernant le stockage des palox et palettes en complément de celles mentionnées ci-dessus

• Dans le cas de stockages extérieurs, limiter chaque tas de palox à un îlot de 300 m² sur 5 mètres de hauteur maximum et à plus de 20 mètres de tout bâtiment.

• Maintenir en permanence un espace libre de toute matière combustible (stockages ponctuels de palettes ou palox, stationnement de véhicules ou bennes…) entre le stockage de palox et tout bâtiment.

• Préparer des moyens internes d'extinction pouvant être mis en œuvre rapidement en cas d'incendie (branchement spécifique sur forage, enrouleur d'irrigation, moto pompe…)

• Surveiller les stockages en permanence et plus particulièrement durant la période à risques d'incendies (juin à octobre).

Pour de plus amples informations, le service prévention de Groupama Paris Val de Loire se tient à votre disposition.

GROUPAMA





Brunet Snc
20, Rue La Courtine - 18140 Argenvières
Tel. 02 48 76 55 96 / Fax 09 70 60 19 99
Mail: sncbrunet@orange.fr
site: www.assainissement-cher.fr
ETANCHEITE PAR GÉOMEMBRANE
> Fosse à lisier
> Réserve d'incendie
> Bassin de rétention
STATION D'ÉPURATION PAR FILTRES PLANTÉS DE ROSEAUX Collectives et Agricoles
Fourniture GÉOMEMBRANE

Démonstration Evrard

La pulvérisation au plus juste.

Depuis quelques semaines, Evrard organise son Démo Tour, une tournée d'une trentaine de journées pour présenter ses dernières évolutions. Le 5 juin dernier, en partenariat avec les Ets Boucheron, De Bruin et Ouanne Agri, rendez-vous était donné aux agriculteurs chez Philippe Thibault à St Cyr les Colons pour découvrir l'Opti-Spray, la dernière innovation Evrard. Cette option, basée sur le boitier de régulation Régulor 6 et la technologie Bus Can, est disponible sur les Météor et l'Alpha. L'Opti-Spray est une gestion électropneumatique intégrale des porte-buses 4 sorties. Il permet de gérer une variation de la vitesse de travail ou une variation du volume à l'hectare, tout en maitrisant la pression aux buses, afin d'obtenir une taille optimale des gouttelettes pulvérisées. L'épandage d'engrais est également concerné. Dans la plupart des secteurs, deux buses sont dédiées à l'azote et deux au traitement, avec la même efficacité. En variation de vitesse (de 6 à 30 km/h), l'Opti-Spray conserve le volume cible défini. Les buses commutent entre elles et se complètent si besoin via la sélection des calibres disponibles sur la rampe. Ces modifications se réalisent instantanément en



respectant les exigences préétablies de l'application (volume, pression min et max, etc.). La répartition au sol reste homogène et de qualité. En variation du volume appliqué à l'hectare, l'Opti-Spray ajuste celui-ci en fonction du besoin local, en restant dans les plages de pression pour lesquelles les buses sont préconisées. L'application se fait à vitesse constante.

Modulation de dose

Airinov, qui accompagne Evrard lors de cette opération, a présenté son Agridrone, drone de moins d'un kilo, équipé du capteur de biomasse MultiSpec 4C, développé en partenariat avec l'INRA. Après un survol à 150 m au-dessus de la parcelle, le capteur restitue sous forme de cartes, la réflectance analysée (biomasse fraiche et sèche, azote absorbé, densité foliaire, taux de chlorophylle). Un réseau national d' *«agridronistes»* est en constitution, (vingt à l'heure actuelle) pour assurer la prestation auprès des agriculteurs demandeurs. Airinov peut restituer, dans un délai de quatre jours, une cartographie générale, une carte de préconisation moyenne d'azote à la parcelle comprenant des zonages intra-parcellaires et enfin une carte de modulation automatique, qui, couplée à l'Opti-Spray, permettra d'apporter la bonne dose d'engrais ou de traitement au plus près des besoins de la culture.

Ets Parigot

Le rendez-vous fenaison monte en puissance

Année après année, le rendez-vous fenaison initié par les Ets Parigot, concessionnaires Valtra à Ligny le Chatel, prend sa place et est attendu par les clients. Pour cette 5ème édition, le 26 mai dernier, un large éventail de matériels de la récolte de l'herbe à la distribution, en partenariat avec Krone, Goweil, Tatoma et Cosnet, était proposé. Les agriculteurs ont pu essayer en conditions réelles la gamme fenaison Krone : faucheuses Easy Cut, andaineurs Swadro, presses à balles rondes à chambre variable Fortima F1500 et Comprima V180XC. Etaient également présentés une enrubanneuse double satellites G5012 GOWEIL, un bol de 15m³ à double vis MV Duplo 15 *«slim»* Tatoma adapté aux bâtiments étroits grâce à sa largeur maxi de 2 m, et un plateau à paille Cosnet Saturne 11.10 S Plus PTE d'une capacité de charge utile de



17T. Les nouveaux Valtra T4 étaient présentés pour la première fois par le concessionnaire de la marque finlandaise. La quatrième génération de la Série T est composée de sept modèles allant de 155 à 250 ch. Le constructeur finlandais renouvelle ainsi sa gamme de tracteurs six cylindres. Les T intègrent un moteur Agco Power six cylindres (6,6 ou 7,4l) conformes aux normes Tier 4 final qui se contentent d'un DOC et d'un SCR comme système de dépollution et une nouvelle cabine à cinq montants montée sur suspension mécanique ou pneumatique. Sa structure galbée inédite délivre un espace généreux au poste de conduite, tout en limitant l'encombrement au niveau du toit.

Des professionnels à votre service



SAS La vallée Channy
58150 Garchy
Épandage amendements solides
Jean-Baptiste Mourlon
07 88 58 29 82

AUER
VEND 980 m² de tôle neuve 75/100 couverture prélaquée Ral 9006 avec anticondensation
PRIX TRÈS ATTRACTIF
Nous contacter au **03 25 88 31 62**

Prestataire de découpe
Bœuf
Veau
Agneau
Porc
Mise sous vide
Mise en carton
Étiquettage réglementaire
Livraison possible
Atelier découpe agréé CE
sarl JL Pugeault
6 rue Lavoisier - Beaune (21) 03 80 24 08 27
pugeault.jean-luc@sfr.fr 06 25 94 65 16

AUER
VEND une ossature métallique neuve, bâtiment longueur 47 m., 3 halls accolés de 19,85 m. (59,55 m.), hauteur à la sablière 7 m., pente 22%
PRIX TRÈS ATTRACTIF
Nous contacter au **03 25 88 31 62**

Entrepreneur agricole
RECHERCHE TRAVAUX MOISSONS
sur région bourgogne
Coupes spéciales colza, maïs, tournesol.
FLORENT PROMMER 21 Fontangy - **06 81 32 69 56**
eta.prommer@gmail.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Europagri

2 journées dédiées à l'occasion



Conjoncture oblige, pas de journées portes ouvertes cette année chez Europagri. Mais Denis Massé, le PDG de la concession New Holland de Saint Clément, a déjà annoncé leur retour pour le printemps 2016. La semaine dernière, deux journées étaient proposées aux acheteurs potentiels de matériels d'occasion. Plus de 50 machines étaient visibles au siège de la concession, toutes révisées, nettoyées et remises en état. Cette opération qui a demandé huit jours de préparation a permis à quelques ventes notamment d'outils du sol et semis particulièrement mis en avant. Au cours de ces journées, les visiteurs pouvaient découvrir les offres de guidage proposées par New Holland et profiter d'offres commerciales sur les lubrifiants Shell.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 03/06/2015	Bourg-en-Bresse 09/06/2015	St Christophe-en B. 03/06/2015	National 03/06 au 09/06/15
Vaches viande (V)	U		NC	4,10 €	4,05 €
	R	3,70 €	3,75 €	3,89 €	3,69 €
	O	-	3,50 €	-	3,33 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,35 €
	O	3,37 €	3,35 €	-	3,31 €
Vaches lait (L)	O	-	NC	-	2,94 €
	P	2,79 €	2,85 €	-	2,73 €
Génisses VML	U	4,15 €	4,30 €	4,65 €	4,30 €
	R	3,91 €	3,90 €	4,08 €	3,78 €
	O	-	3,45 €	-	3,21 €
Taureaux VML	URO	-	2,65 €	2,82 €	2,72 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 09/06/2015

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	3,52	3,26	
250-300 kg	-	3,48	3,43	
300-350 kg	-	3,14	2,95	
350-400 kg	-	2,93	2,80	
400-450 kg	-	2,81	-	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,59	2,62	
300-350 kg	-	2,64	-	
350-400 kg	-	2,45	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	2,86	
350-400 kg	-	2,74	2,69	
400-450 kg	-	2,83	-	
450-500 kg	2,91	2,67	-	
500-600 kg	-	2,51	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,62	-	
350-400 kg	-	3,62	2,41	
400-450 kg	-	2,37	2,22	
450 kg et +	-	2,3s1	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,77	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	-	2,16	2,03	-
5 -10 ans	-	2,09	1,89	-
+10 ans	-	1,95	1,75	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	3,15	2,37	2,08	

Bovins : 962
Apports corrects pour la saison. 91% de vendus.

Broutards - Taurillons : Cours reconduits, même si on enregistre un certain plafonnement dans toutes les catégories.

Laitonnes - Génisses : Léger recul des tarifs, notamment des lots de qualité inérieure

Taureaux : Légère amélioration.

Vaches - Génisses 3 ans : Légère reprise après quelques semaines plus calme.

Divers :
Une génise 2 ans culard 660 kg : 2990 € (4,53)

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 08/06

Bovins (205)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
280 à 350 kg	920 - 980	2,81 - 3,25
430 à 505 kg	-	-
410 à 465 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
385 à 515 kg	1060 - 1320	2,56 - 2,83
Laitonnes		
255 à 370 kg	650 - 890	2,37 - 2,66
380 à 410 kg	-	-
Génisses		
340 à 350 kg (16-24mois)	800 - 870	2,35 - 2,49
650 à 670 kg (24-36mois)	1530 - 1540	2,30 - 2,37
Taureaux		
820 à 1190 kg	1300 - 2010	1,58 - 1,69
Vaches		
Vaches suitées mâles et femelles	1370 - 1910	
Vaches légères	1000 - 1250	
Vaches entre deux	1270 - 1460	
Vaches lourdes	1480 - 1910	

Placement rapide en mâles supérieurs à des tarifs fermes, léger fléchissement en ordinaires. Vente plus active en laitonnes et génisses d'export à des cours plus soutenus.
Apports plus importants et de bonne qualité en vaches, cours fermes.

Bovins gras : 14
Vaches de viande : 3,66 à 3,90 € kg de viande
Génisses de viande : 3,95 à 4,04 € Kg de viande
Cours maintenus avec peu d'invendus.

Divers ; Une génisse d'octobre 2013 pesant 406 kg vendue 1820€ Soit 4,48 € du kilo vif. Une génisse de janvier 2014 pesant 460 kg vendue 1710 € Soit 3,72€ du kilo vif.

Prochain marché le lundi 15 juin aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 27/05/2015

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,40	3,10
250 à 300 kg	3,36	nc
300 à 350 kg	3,16	nc
350 à 400 kg	3,04	nc
400 à 450 kg	2,78	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	2,65	nc
250 à 300 kg	2,65	2,47
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	2,13
Vaches		
- 5 ans	2,05	1,95
de 5 à 10 ans	1,95	1,77
+ 10 ans	-	1,70

Broutards, Laitonnes : Meilleure demande en mâles, cours reconduis en laitonnes.

Vaches-Génisses : Commerce plus calme en toutes catégories, la mévente de la viande pénalise les cours d'embouche.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 09/06/2015*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,35 €	3,05 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,90 €	2,75 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,80 €	2,65 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,35 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,25 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,50 €	2,25 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,25 €	2,95 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,60 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,50 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,50 €	2,25 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,40 €	2,15 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,15 €	-

Tendance : Moins d'apports, cours reconduits.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 01/06/15 au 07/06/2015*

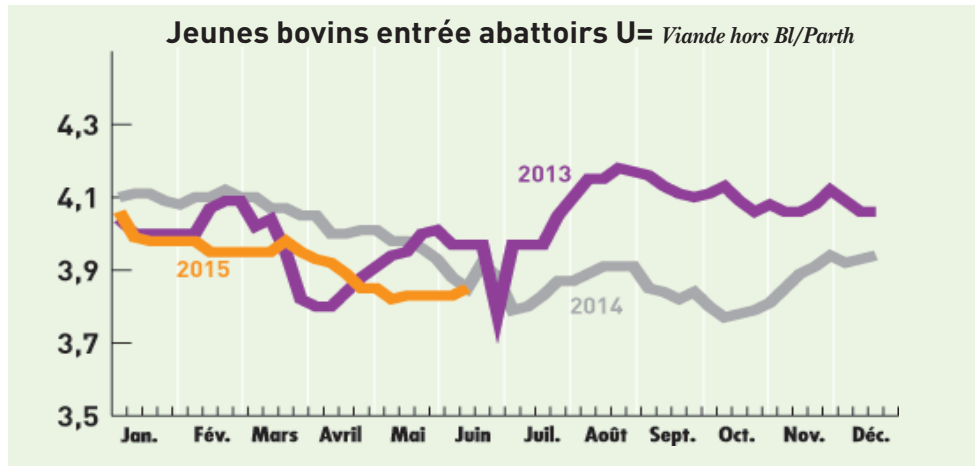
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,99 €	-
350 kg	-	2,75 €	-
400 kg	-	2,72 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,55 €	-
500 kg	-	2,39 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,50 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,25 €	-

Tendance :
Marché toujours bien orienté.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 01/06/15 au 07/06/15*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	3,94 €	3,85 €	3,68 €	-			
Races mixte		-	3,50 €	3,49 €	3,45 €	3,43 €	
Races lait					-	3,33 €	3,29 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	3,59 €	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	3,15 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,14 €	4,09 €	3,94 €	3,77 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,10 €	4,03 €	3,92 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,53 €	4,36 €	-			
Races mixte	-	-	-	3,61 €	3,50 €	-	-
Races lait				-	3,13 €	3,06 €	3,06 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,82 €	4,42 €	4,15 €	4,02 €			

tendance : Vente en race à viande compliquée. Hausse des cours en vaches laitières dû un manque d'offre.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 01/06 au 07/06/15*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,99 €	3,94 €	3,84 €	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,72 €	4,24 €	4,14 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	3,99 €	3,94 €				
Races mixte					3,55 €	3,48 €		-
Races lait						-	3,01 €	2,97 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,89 €	4,74 €	4,41 €	4,17 €				

Tendances SEM. 24 / 2015

Bovins de boucherie

L'équilibre offre/demande permet un maintien des prix pour les femelles haut de gamme, les bonnes Limousines et Charolaises de qualité bouchère. Les échanges sont plus réguliers avec une légère détente tarifaire dans les génisses et les jeunes vaches Charolaises viandées. Les réformes allaitantes de choix secondaire se vendent plus facilement avec des tarifs un peu mieux défendus. Dans les réformes laitières, les disponibilités restent mesurées et laissent encore la place à quelques plus-values dans les Frisonnes, Abondances ou Montbéliardes. Les industriels préparent néanmoins les esprits à une réduction de la demande pour la fermeture des cantines scolaires. En jeunes bovins, la modestie de l'offre permet un commerce un peu moins dépressif mais sans plus-value significative pour satisfaire les éleveurs. Le contexte européen reste baissier en Allemagne comme en Italie.

Bovins d'embouche et d'élevage

La faiblesse de l'offre sur les marchés ne permet pas aux acheteurs d'envisager le moindre tassement du commerce avant d'entamer la période estivale. Le prix du maigre reste élevé par rapport aux tarifs pratiqués dans la viande. Le maigre d'herbage lourd reste recherché, car malgré l'avancement de la saison, les prairies restent très vertes. Les animaux de second choix se trient plus facilement.

Broutards

Si le soleil et le vent sont très favorables pour les travaux de fenaison, ils sont en revanche très néfaste pour les prairies qui sèchent très rapidement. Face à cette situation et à la tonicité des prix, certains éleveurs se libèrent de leurs mâles avec de l'avance sur leur planning pour profiter des tarifs élevés dans les moins de 300kg. L'activité commerciale reste régulière même si l'équilibre offre/demande entraine un léger recul par rapport aux bases élevées de la semaine passée. Ces niveaux tarifaires tendent également à faire fléchir la demande italienne. Les engraisseurs français ne peuvent plus suivre. Dans les femelles, la vente est normale avec des cours sans changement dans les bonnes laitonnes Charolaises exportables sur l'Italie ou indemnes d'IBR à garder en France. Les échanges sont un peu moins dépressifs dans les plus communes destinées au marché espagnol, avec des tarifs qui se maintiennent avec un peu plus de facilité.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les disponibilités saisonnières restent mesurées ce qui facilite les échanges avec des tarifs aisément reconduits dans les bons veaux Frisons, Abondances ou Montbéliards. La vente est régulière dans les Charolais, les Limousins ou les bons croisés frais et viandés. De nombreux mâles sont gardés pour la production de jeunes bovins, mais également pour satisfaire aux nouvelles exigences de la PAC concernant la détention des veaux jusqu'à 3 mois pour toucher les aides. **Laurent Chupin**

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 8 juin) :
«Une action syndicale forte a été engagée par les producteurs bovins-viande pour obtenir une indispensable revalorisation des cours. La FNB réaffirme que la situation actuelle de marché et l'équilibre offre-demande devraient se traduire par une progression des prix payés aux éleveurs. De plus, les données transmises par les abatteurs pour l'élaboration des cotations font l'objet d'une enquête en cours par les Pouvoirs publics afin de vérifier leur fiabilité et leur cohérence, suite à la table-ronde avec le Ministre. En l'absence d'augmentation nette des cotations pour les principales catégories d'animaux, la FNB maintient en conséquence le mot d'ordre de suspension et non-diffusion des cotations FranceAgriMer des gros bovins finis entrée-abattoir. Si dans les semaines à venir les cours n'augmentent pas de façon significative pour couvrir les coûts de production, la seule issue pour les éleveurs sera de reprendre les actions de blocage des abattoirs au travers d'un engagement de plus longue portée.»
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 8 juin) :
« Les prix sont toujours soutenus dans un marché dynamique pour toutes les catégories, y compris à destination de l'Italie.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 08/06/2015*

Agneaux (252)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**3,03 - 3,11**	**2,69 - 2,99**
Gras (38-44 kg)	-	**2,80 - 3,17**	**2,59 -3,09**
Gras (44-50 kg)	-	**2,47 - 2,91**	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (60)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	**1,17 - 2,31**	-	-
(+60 kg)	**1,11 - 1,69**	**0,82 - 1,15**	-
Divers			
Béliers: 90 à 133 €	**0,91 - 2,29**		
Agneaux maigres : 95 à 98 €	**2,89 - 2,97**		
Caprins : 5 à 41 €	-	-	
Boucs :			

Ovins : 636

AGNEAUX : L'offre est mesurée pour la saison. Les cours se sont stabilisés après les récentes baisses enregistrées lors des précédents marchés.

BREBIS : L'Offre est plus important mais ne couvre pas les besoins. Bonne tenue des cours.

BELIERS CAPRINS : Pas de changement.

Effectifs : Agneaux: 390 - Brebis : 229 Béliers : 12 - Caprins : 2 - Divers : 3

Prochain marché : le lundi 22 juin (pesée 6h30 - vente 9h00).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 01/06*

Ovins : 125	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres		
Agneaux gras	**100 - 131**	**2,22 - 2,98**
Brebis	**45 - 90**	**0,78 - 1,00**
Béliers	**87 - 98**	-

Vente plus difficile en agneaux et brebis avec-quelques invendus.

Le prochain marché aura lieu le lundi 15 juin aux horaires habituels.

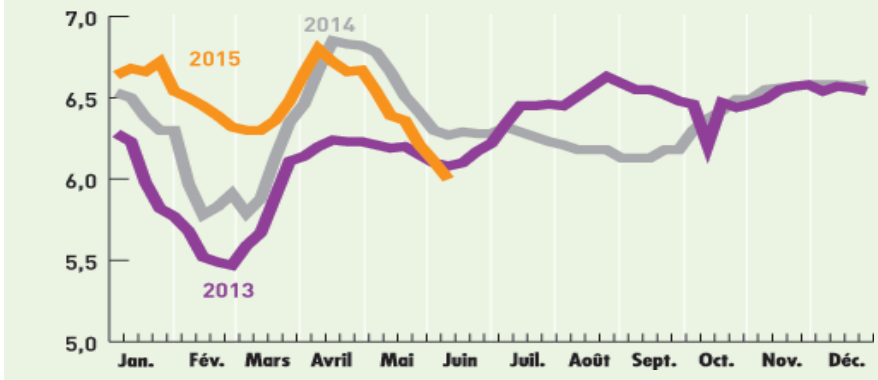
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 01/06/15 au 07/06/2015*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,37 €**	**5,82 €**
Couvert	16-19 kg	**6,54 €**	**6,24 €**	**5,68 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,38 €**	**5,08 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 01/06/15 au 07/06/15*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,00 €	**6,81 €**	**2,36 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 01/06/2015 au 07/06/2015

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	6,58	6,70 -0,23	6,73 -0,17	6,07 -0,30	-	-	-	-
	R Var.	6,35 -0,15	6,39 -0,13	6,27 -0,20	-	6,38 -0,12	6,47 0,07	6,58 -0,01	-
	O Var.	5,43 -1,21	5,38 -0,26	5,34	-	5,87 -0,12	5,89	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,51 -0,17	6,50 -0,13	5,81 -0,04	-	6,54 -0,13	6,30 -0,10	-
	R Var.	6,25 -0,06	6,32 -0,08	6,23 -0,07	5,54 -0,24	6,37 -0,08	6,24 -0,04	5,94 -0,06	5,49 0,03
	O Var.	5,76 -0,26	5,68 -0,28	5,65 -0,37	5,36 -0,24	5,82 -0,08	5,68 -0,13	5,46 -0,16	5,03 -0,07
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-		5,38 -0,10	5,13 -0,11	4,84
	O Var.	-	-	-	-	-	5,08 -0,14	4,91 -0,11	4,85

Zone nord : Agneaux : Une morosité commerciale contribue toujours à la baisse Brebis : Baisse saisonnière, marché équilibré.
Zone sud : Application du réseau.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 49 à 52

Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
49-50/2014		**204 700**	**0,21**	-	-	**6**
51-52/2014		**9470**	-	-	-	**6**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse du 19 janvier 2015

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 6,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,40 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,50 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 9,00 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,50 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2014

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	160 €	140 à 160 €
2e coupe	160 €	140 à 150 €
3e coupe	150 à 160 €	140 à 150 €

Porcins

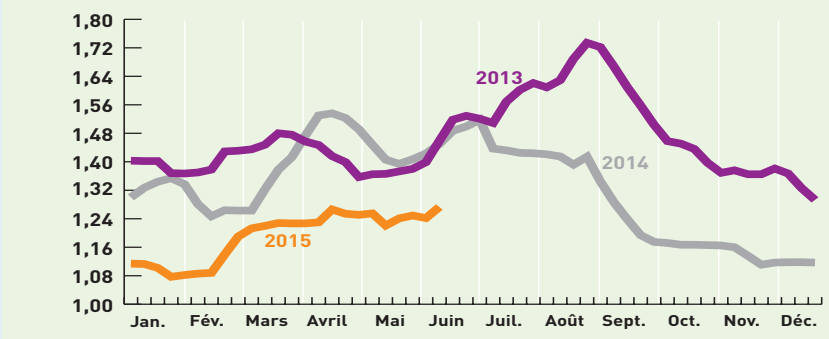
Porcs charcutiers cadran de Plérin (23616 porcs présentés) *Cotations du Lundi 8 juin 2015*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,273 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 29/05 au 04/06/15*

1,51 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

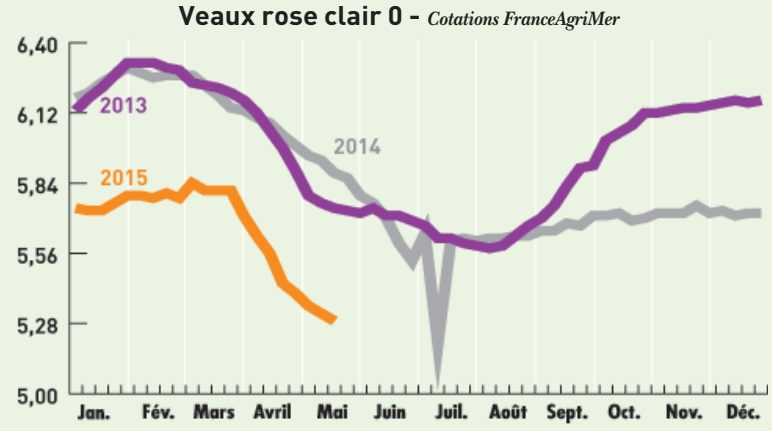
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 1/06/15 au 7/06/2015*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,83 €**	-	-
U	-	**7,47 €**	**5,68 €**	-
O	-	**5,29 €**	**4,30 €**	**3,78 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 08/06/15 au 12/06/15*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**86**	**450-655 €**	**340-460 €**	**240-345 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**265-325 €**	**215-265 €**	**140-170 €**	**80-100 €**
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**405-495 €**	**275-355 €**	**220-270 €**	**100-140 €**
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		**560-660 €**	**400-460 €**	**270-320 €**	**140-170 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**800**	**250-370 €**	**220-310 €**	**120-220 €**	**75-125 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 01/06/15 au 07/06/2015*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,68 €**	**2,55 €**	**1,65 €**	–
Bons	**2,38 €**	**2,10 €**		

Céréales

Marché du 04 juin 2015

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2014				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	76/220/11 mini		inc.		C
	fourrager	juin	145	N	C
Nord Côte-d'Or	76/220/11		inc.		C
	fourrager		inc.		C
Yonne	fourrager	juin	142	N	C
BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	76/220/11 mini	juil.-août	178	N	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2014**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 63-64 kg/hl	juin	143	N	C
Sud Côte-d'Or	selon PS	juin	140	N	C
Nord Côte-d'Or	62/63 kg/hl		inc.		C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2014**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or/Haute-Saone			inc.		C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2014**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or/Haute-Saone	50 kg/hl		inc.		C
MAÏS	**RÉCOLTE 2014**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne/		juin	139 à 140	N	C
		juil.-sept.	145	N	C
Sud Côte d'Or/Saône et Loire		juin	130	N	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		oct.-déc.	150	N	C
POIS	**RÉCOLTE 2014**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne/Cote d'Or		mai-juin	200	N	C
FÉVEROLES	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	alim.animale	juil.-août	220	N	C

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Lamborghini 91cv de 2005 4700 h moteur refait déc. 2014 avec fourche MX 100 + surélévateur BR et fourche PAL
✆ **06.98.80.01.56**

18 - Vends vis Daguet, longueur 10 m, diam. 125 - gyrobroyeur Gyromass, largeur 2 m.
✆ **06 08 31 31 04.**

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Aroballe, Krone (réf. 220A)
✆ **06 29 81 80 05**

42 - Vds tracteur Massey Fergusson 3060 Autotronic 9100 h - 80 cv - 1989 - 4 roues motrices pneus 30 % usure - vitesses rampantes - bon état général - 8500 euros
✆ **06 88 38 03 06**

42 - Vds 7 éléments de cuisine contemporaine vert d'eau dont 3 hauts - 30 €/élément + plateau sur pied 30 € + lave vaisselle Miele 80 € + évier inox 30 €
✆ **06 84 92 81 31**

63 - AV tracteur J. Deere 6200 av chargeur BE, 4 pneus neufs révisé à déb.
✆ **06 63 18 60 91**

71 - Vds tract. Same Explorer 80 av. char. Mailleux MX 80, équi. ben. multi service 180, neuve, presse MD Claas Markant 50, le tout ét. super, c. cess.
✆ **06 77 88 99 17**

89 - VENDS MF 2 RM, 3 050 H, chargeur Q 230, - 2 portes de garage 2.5 x 2 et 3 x 2 m. basculantes, bois pin, - scie ruban. (2406)
✆ **03 86 33 02 31**
06 85 10 43 87

Travail sol

21 - VENDS décompacteur Agrisem 5 dents, 3.50 NS. (réf. 2402)
✆ **06 14 87 39 31**

Récolte

21 - VENDS mois. batteuse Dronnigborg (Massey J P. 31 de 1990 NS 43588, révisée avec facture réparation (réf. 240A)
✆ **03 80 26 57 39**

21 - VENDS faucheuse conditionneuse Taarup 336 trainée, BE, - faucheuse Vicon CM 216 portée, BE. (réf. 2404)
✆ **06 07 30 43 88**

42 - Vds cause retraite presse Br Hesston 5650 TBE an 1988
✆ **04 77 63 51 09**
ou 06 29 50 01 75

42 - Vds presse Br Welger Rp 435 trés bon état 7 ans + pulv. Berthoud 800 L rampe 12 m CT OK
✆ **06 72 83 82 45**

52 - Vends MB TX62, année 1998, 2075 h, batteur, coupe 4.57 m, clim., broyeur, éparpilleur, coupe avancée avec 2 scies électriques ,parfait état, prix non négociable, 45 000€ HT. (réf. 2108)
✆ **06 86 90 41 95**

58 - VENDS faneuse 4 toupies (réf. 24VB2)
✆ **03 86 22 70 51 HR**

71 - Vends faucheuse Krone 283, 7 assiettes, TBE.
✆ **06 14 23 83 37**

71 - Vds MB Deutz Fahr 3610, coupe 4,80 m, 3.210 H, char. révers. Huard 5 cps, sem. engr. Kuhn B910, tract. Massey 6180, 4 x 4, pulvé. Euvrard 15 m, 1.000 L.
✆ **06 88 43 71 15**

Traitement

26 - Vds désherbeuse Agrimaster 400l 8m inox aux normes control ok 18 état neuf.
✆ **06 07 50 15 62**
ou 04 75 08 11 46

69 - Vds canon Berthoud Super RFlo oscillation du canon manuelle par cable pompe de traitement à revoir. Exo de TVA - 800 euros.
✆ **04 74 71 31 69**

Irrigation

26 - Vds ou échange contre couverture intégrale ou petit enrouleur tuyaux Galva RS60 6ML et RR60 6ML.
✆ **06 87 51 48 38**

39 - Vds motopompe moteur Deutz pompe Landini 80/3. Tracteur NewHolland 7030 MB NewHol. TX66
✆ **06 51 95 76 60**

69 - Vd semoir Kun-Premi A300 25R sabots + Rauxsem 3 m. tasseau Ant Bonnel tuyaux alu 6 m. diam 80 et 60 environ 400 m. chacun - Tout bon état.
✆ **06 19 43 19 97**

Taille

42 - Vds déchaumeur à disques Vaderstad Carrier CR 300 22 disques relevage rouleaux hydraulique trés bon état - 9000 €
✆ **06 88 38 03 06**

Agri. divers

01 - Vds char 5x2 m tonne à eau sur chassis 2000L récolteuse ensileuse herbe coupe 1m50 Agram
✆ **06.11.43.70.47**

01 - Vds nourrisseurs à veaux avec parc - tombereau à grains pour stockage - vêleuse
✆ **04.74.61.22.38. hr**

18 - Vds déchaumeur Gyrax, 7 dents, sécurité boulons, réglage hydraulique, TB état - jumelage Molcon 16-9/34 - roues étroites 9-5/44, jante 8 trous - tasse-avant Bonnel.
✆ **06 19 42 00 08.**

21 - ACHETE presses moyennes densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (230C)
✆ **07 86 22 52 61**

23 - Vds MB New Holland 1530 round Claas Rollant 44S charrue Goizin 4 socs NSH très bon état cse retraite.
✆ **06 15 96 50 26**

25 - VDS presse Claas Rolland 46 + Renault Express 118.000 km CT OK + cherche tracteur Renault 9034 ou 7534 + cherche andaineur à cailloux.
✆ **06 30 88 23 26**

25 - Cause retraite vds affaire de bûcheronnage, débardage, vente bois de chauffage, sciage, très bonne clientèle, matériels, tracteur 4/4 80 cv, benne hyd. 5T, remorque à st., scie à ruban sur roue tractée, tronçonneuses, petits matériels divers, poste à soudure. Possible achat terrain ou maison de ferme. ECRIRE AU JOURNAL QUI TRANSMETTRA.
✆ **Ecrire au journal Terre de chez nous - 130 Bis rue de Belfort, BP 939 25021 BESANCON CEDEX sous la référence 72227.**

26 - Vds enroul IRRIF083 Cover Crop système de guidage Carré pour bineuse avec caméra et palpeurs.
✆ **04 75 47 12 83**

30 - A ENCADRER Vds charrues nonstop 3- 4- 5 socs, cover-crops 24- 28- 32- 36- 40 dis, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, bennes 7- 8- 10- 12 T.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Cherche élagueuse.
✆ **04 74 84 82 94**

38 - Vds cultipacker 2m50 1000€ + semoir maïs 4r fnu + 1100 tuiles mécaniques 600€ tél HR
✆ **06 84 87 42 36**

39 - Vds distributeur d'engrais Kuhn 25A 800 ouverture hydraulique étaupineuse Masson 6m
✆ **03 84 25 52 72**

42 - Vds fan. 4 T Fella 540 D 1700 € - fauch. Kuhn 5 ass. 1700 € - charr. trisoc rév. Souchu Pinet 1700 €
✆ **06 83 72 25 96 ou 04 77 28 15 07**

50 - AV distributeur automatique de lait Asserva selfiserveur SP2 pouvant alimenter 500 veaux, kit médicaments, 4 cuves d'attente, 2 trémies d'aliments, tb état.
✆ **06 07 38 57 12**

70 - Recherche ou achète Presses BR Welger RP 12-200-202, Claas Rolland 46-44-240-250, Krone KR125-130, Lely 550-580-590-545. Presses MD JD, Claas. Corn Picker Benac 1 rang, Tracteurs MF 590-690-168-188, Charrue Kverneland, MB Laverda 3350-3500.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Vds girofaneuse 4 toupies 540 hydro, broyeur Ferry 250, rigoleuse Greffet, bac à eau TBE.
✆ **06 14 23 83 37**

71 - Vds cse cessation tracteur MF 6290, 4.500 H, clim. rel. avant, andaineur Kuhn 4521, année 01, faneuse Kuhn 7601, année 06, benne Brimont 14 T, broyeur de haie Mc Connel 480, année 01, l'ensemble en TBE.
✆ **03 85 84 39 71**
ou 06 26 28 92 10

Elevage

58 - VENDS remorque 4 roues, plateau 4.40 m., 1.80 m. avec fourragères, prix 200 euros (réf. 23VB1)
✆ **03 86 30 41 89**

89 - VENDS élévateur petits ballots 10 m., bon état, 250 euros (réf. 2405)
✆ **03 86 96 23 07 HR**

Véhicule

Utilitaire

26 - Vds berlingot de avril 2013 65000 kms avec caisson frigorifique. Prix à débattre TBE.
✆ **04 75 21 74 83**

69 - Vds 4x4 Land Rover 90 TD5 utilitaire 1999 97000 kms CG 3 places bon état méca. réparation.
✆ **06 10 23 46 08**

69 - Bétaillère Master 120 cv, 54000 kms, caisse neuve, pont + portes rev et gtie Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

Tourisme

89 - VENDS belle occasion C4, année 2007, tout OK, prix : 8 000 euros, CHDI 1.6 (92) pack ambiance, nombreuses options (réf. 2403)
✆ **06 03 83 07 14**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin BR bonne qualité 2014-2015 région Pont d'Ain
✆ **06.70.54.91.74**

07 - A vendre foin 2014-2013 stocké à l'intérieur 10 euros la boule de 200kg environ pour débarrasser
✆ **04 75 29 00 24**

07 - ETA Lambert recherche paille en andain 30km autour Vienne 50km autour Beaurepaire
✆ **06 89 15 10 43**

07 - Achète paille en andain
✆ **06 60 38 39 10**

26 - A vendre sur pied foin de montagne à Vassieux en Vercors, environ 50 ha.
✆ **04 75 48 28 62**
(HR ou le soir)

42 - Vds maïs épis en bottes récolte 2014 irriguée
✆ **06 84 46 04 85**

Fourrage

01 - Vds foin 2015 bottes rondes et 2 coupes raygras trèfle secteur Revermont
✆ **06.76.43.73.77**

55 - Vends paille de blé et orge d'hiver en andain, Triconville - Saint-Aubin-sur-Aire.
✆ **06 30 62 16 92**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

Bât. Pro.

88 - Vends hangars métalliques 200 à 1.500 m2 à démonter sur place. Ville de Rambervillers Vosges.
✆ **03 29 65 26 27**

Terrain

18 - Investisseur recherche à l'achat 40 à 50 ha de terre céréalière, bail au fermier en place.
✆ **02 48 59 84 42.**

38 - Agriculteur rech. à louer parc avec eau ou exploitation à reprendre en totalité, limitrophe 38 nord isère, 01-73. Pas sérieux ou curieux s'abstenir.
✆ **06 73 18 40 85**

Divers

GSP SERVICES
vous propose **pressage haute densité 70X120**
avec presse Claas neuve, battage et
tous travaux agricoles
✆ **06 22 74 82 01**

01 - Vds étuve à yaourts 140 pots Elecrem pasteurisateur 20L Elecrem très bon état
✆ **06.38.01.36.36**

01 - Vds petite cureuse Agram prix 500 euros - 100 bocaux à 2 euros - voiture renault Clio I
✆ **03.85.30.29.31**

01 - Restaurateur vend machine pour mettre sous vide dim intérieur 37cm/39cm 3 ans technitrans 350 prix neuf 2770€ HT vendue 1300€ TTC - trancheuse à jambon prima 300 valeur neuf 1300€ HT vendue 380€ TTC elle a 4 ans
✆ **06.43.84.01.43**

01 - Vds scie à ruban 70 - vieux tour à métaux - abreuvoirs, mangeoires poules - cornadis vaches - vieille poutre bois - vibro - tuyaux arrosage (80) - etc...
✆ **04.74.30.47.08**

38 - Vds andaineur-faneur Kuhn 350 euros. Pirouette traine 300 euros. Tél heure repas
✆ **04 74 28 93 72**

38 - Vends remorque banque réfrigérée 2M pour marché TBE prix 8000 euros.
✆ **06 83 21 73 28**

38 - CHERCHE MOTEUR ESSENCE POUR ANCIEN TRACTEUR RENAULT
✆ **04 50 69 70 95**

38 - Achat collections timbres poste archive commerciale familiale vieux courriers cartes postales monnaie.
✆ **04 74 00 12 68**

42 - Vds 15 jeunes vaches PH au lait - Upra - CL- tt garnt. sanit. + cellule à grains 300 Q à démont.
✆ **06 77 99 23 77**

Location

Autre

07 - Sud 07 loue gîte 4 pers. libre sem 24, 25 dernier we de juin n°30, septembre
✆ **04 75 39 69 82**
ou 06 74 54 30 93

25 - Retraité 62 ans, célibataire, recherche logement T2 ou T3, rez de chaussée dans endroit calme, campagne si possible avec commerce. Etudie toutes propositions. ...
✆ **Ecrire au journal Terre de chez nous - 130 Bis rue de Belfort, BP 939 25021 - BESANCON CEDEX sous la référence 72228**

Offre

Emploi

21 - Domaine PERNOT BELICARD cherche ouvrier vigneron, sérieux, en CDI, conduite enjambeur occasionnelle, 35 h/ semaine à partir du 01/09/2015 (réf. 15VB1)
✆ **06 76 48 35 58**

25 - Cherche fromager H/F pour une période de 6 mois pouvant déboucher sur un CDI. SCAF de Chapelle des Bois,
✆ **03 81 69 23 54**

26 - Rch chauffeur tracteur - moissonneuse batt débutant accep si motivé, CDD ou CDI.
✆ **06 81 40 13 54**
ou 06 79 81 58 13

26 - Cherche chauffeur poids lourds pour benne à ordures, 39 h par semaine du 3 au 28/08/2015 à Peyrins. - écrire au journal L'Agriculture Drômoise ann n° 2315 - CS30418 - 26504 Bourg lès Valence cedex ou par mail à contact@agriculture-dromoise.fr
✆

26 - Expl polyculture élevage caprins et poulets recherche employé pour CDD voir CDI. Conduite de tracteur souhaitée.
✆ **06 07 88 10 62**

89 - Exploitation céréalière CHERCHE chauffeur pour moisson, logement assuré (réf. 2401)
✆ **06 65 13 66 94**

Mariage

Rencontre

78 - FEMME 63 ans, cadre retraité, veuve, recherche homme, partager affection, nature, loisirs, culture, bon et sincère (réf. 230B)
✆ **06 25 41 10 78**

89 - HOMME 66 ans, sérieux, sobre, non fumeur, rencontrerait dame même profil, simple, aimant campagne, délocalisable. Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 210074 Dijon Cedex
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

Animaux

Divers

74 - Recherche chèvre ou chevrette pour mis bas septembre/octobre.
✆ **06 70 32 58 48**

Bovin

01 - Vds veaux femelles de 2 semaines à 3 mois, Holstein (taureaux étrangers) Abondances et Montbéliards
✆ **04.74.30.95.59. ou 06.08.89.30.88**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12 ou 06 07 91 98 08.**

18 - Vds taureaux 15 à 16 mois, HBC, livraison ass., bonnes origines. Elevage Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

21 - Elevage charolais (HBC) Baudot à Pont et Massène VEND 4 taureaux de 2 ans et taureaux 15 mois. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances (réf. 200C)
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

42 - Vds ou loue taureaux Holstein Noire Rouge et Montbéliard-TBO -
✆ **06.89.30.04.69**

TECHNICIEN SAV (H/F) CDD de 9 mois
Réparation et entretien de produit électroportatifs, de nettoyeurs haute pression, et réalisation de flexibles hydrauliques.
Expérience ou formation souhaitée dans le domaine de l'électrotechnique ou de la mécanique agricole.
CV et lettre de motivation à l'adresse suivante: Quincaillerie Agricole Yves FEVRIER
Lotissement Saussis Bailly - 21150 MÉNÉTREUX LE PITOIS



74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65.**

Equin

01 - Vds jument comtoise att. PP 2 pouliches comtoises PP 2 et 1 an pucées licolées douces
✆ **06.83.32.43.99**

Volaille-Lapin

07 - Vds poules pondeuses plein air Label Rouge 11 mois de ponte 2,50 euros pièce 1 gratuite pour 10 achetées
✆ **06 85 92 42 57**
ou 04 75 06 72 01

Chien

58 - VENDS chiots Beauceron, parents extra et visibles. S'adresser à CLEMENT Christophe (réf. 240B)
✆ **06 60 07 09 90**

71 - Vds chiots Border Collie nés le 04 mai 15, dispo. 04 juillet, portée de 6, non Lof, parents sur ovin bovin, bonne origine, n° tat. mère : 2 GBM677.
✆ **06 75 58 85 96**

Paille

SARL LAGARDE
Vends paille blé et orge
Tel. 06 24 02 19 94

42 - vds génisse Ferrandaise prête à veler + 2 velles
✆ **06 07 80 54 83**

58 - Elevage reproducteur LIMOUSIN vend veaux de 15 mois HBL ou non, IND IBR. David Thoulé (réf. 030D)
✆ **06 10 09 65 69**
ou 03 45 82 90 10

58 - VENDS taureaux 2 ans + gros veaux de l'année, charolais inscrits HBC, toutes garanties sanitaires (réf. 18VB2)
✆ **06 31 37 86 81**

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans LIMOUSINS 17 mois, BO. Pannetier Denis (réf. 2105)
✆ **06 81 04 68 24**

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC, IND IBR, livraison assurée. SCEA de Dornant - Guillaumin-Buisson 58300 Devay (réf. 23VB3)
✆ **06 15 01 71 67**
06 36 76 43 44

67 - Vends génisses pleines Holstein Montbéliarde, chèvres laitières certifiées A/Bio ainsi que chevrettes sevrées. Achète foin bio. Vends veaux 8 jours M et F.
✆ **06 75 04 74 08**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit, sans complémentation au pré. GAEC Goulliard (réf. 150A)
✆ **03 85 79 40 98**
06 74 09 49 89

71 - Vds très bons taureaux repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, bonne origine. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Eleveur limousin vend taureaux 18 mois inscrits HBL ou non.
✆ **03 85 58 76 55**

71 - Vds 2 vaches PH pleines deuxième veau, terme juin, ind. IBR, cause cessation lait.
✆ **06 80 08 84 88**

Caprin

26 - Vds chèvre 1 an + chevreau 250 euros + 1 bouc 1 an 120 euros + chevrettes 6 mois 140 euros l'une.
✆ **04 75 90 70 40**

Ovin

07 - Vds cause surnombre 40 brebis Préalpes présumées pleines agnel fin juillet
✆ **04 75 36 73 96**
ou 06 27 23 78 44

07 - Pour reproduction bélier pur Suffolk père inscrit upra mère certifiée 250 euros
✆ **06 70 04 20 66 après 18h**

21 - VENDS agnelles GRIVETTES pour la reproduction, très bonnes origines (réf. 24VB1)
✆ **03 80 64 72 86**

61 - Achète chèvres de réforme, départements 18, 58, 89, 45, 41.
✆ **06 14 85 04 00.**



Affaires ESPACE

Toutes les annonces de matériels et de services

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

PRELEVEZ VOS ECHANTILLONS SANS SORTIR VOTRE MOISSONNEUSE BATTEUSE
Simplicité – Rapidité-Performances
minibatt +
GODE
03 23 66 20 05
www.gode.fr

STATION DE LANAUD
RACE LIMOUSINE - Ventes aux enchères
17 juin à 14 h
40 taureaux «ESPOIR»
14 mois - prêts à saillir
à partir de 2 400 €
18 juin à 10 h
45 taureaux «RJ»
14 mois - prêts à saillir
à partir de 2 800 €
A la fin de chaque vente, un tirage au sort pour gagner 500 € à valoir sur l'achat d'un Espoir et d'un RJ
A votre service INTERLIM
Lanaud - 87220 Boisseuil - Tél. 05 55 06 46 46

Elan
✆ 01 49 84 94 28
ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable
Bandeau en ABS - polyvinyl
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
111 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 239417
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28
N° RÉFÉRENCE | QUANTITÉ | PRIX unitaire € TTC | PRIX total € TTC
239417 | | 111,00 | ,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port ,
SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
Ets. Photos non contractuelles

FOURNITURE ET POSE DE GÉOMEMBRANES
ASQUAL
Firestone
SODAFGÉO
ÉTANCHÉITÉ
Fosses à lisier
B.T.S.
Réserves d'eau
POCHES SOUPLES
www.sodafgeo.fr
ZI Le Petit-Bourbon - 85170 BELLEVILLE-SUR-VIE - Tél. 02 51 24 40 15
Fax 02 51 24 40 09 - contact@sodafgeoetancheite.fr

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE
ECONOMIQUE • ESTHETIQUE • DURABLE • SIMPLE
• POSSIBILITÉ DE MONTAGE
• GARANTIE DECENNALE
• ELEVAGE
• STOCKAGE
• PME-PMI
• CHEVAL
STRUCTURE GALVANISÉE
Zone Industrielle des Gravasses
12200 Villefranche-de-Rouergue - Tél. : 05 65 81 29 66
www.batiments-kit-uniservice.com

La Maison de l'Eleveur
www.lamaisondeleleveur.fr
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
TÔLES NERVURÉES
1ER CHOIX
À PARTIR DE
4,60€/M²
LIVRAISON GRATUITE**
*Prix HT POUR 500M² soumis à conditions
**Sur France Métropolitaine. À partir de 800€ HT

Les offres d'emploi de l'APECITA

AP005259 - BAS RHIN
COORDINATEUR DE FORMATIONS DIPLOMANTES POUR ADULTES H/F
Centre de formation pour adultes en agriculture. En appui au chargé de développement, et en lien avec un réseau national et des partenaires (MABD,...), vous serez chargé de la coordination des formations diplômantes en agriculture biologique et biodynamique proposées par le centre : participation au recrutement des stagiaires (renseignement, rencontre candidats,...), élaboration du ruban pédagogique et gestion des moyens humains et matériels, animation de l'équipe de formateurs, suivi individuel et collectif des stagiaires, organisation des suivis en entreprises. BAC+3 minimum. Connaissance du monde de l'AB impérative et de l'agriculture biodynamique souhaitée. Expérience en formation appréciée. Sensible à la pédagogie. A l'écoute des individus, appréciant le travail en équipe. Poste à pourvoir au 01/07/2015. CDD Temps plein jusqu'au 31/08/2016. Rémunération selon grille fonction publique PLP avec prise en compte possible de l'exp. prof. liée à la formation. Déplacements à prévoir au niveau régional et national.

AP005068 - FRANCHE COMTE
INGENIEUR FORESTIER H/F
Coop. forestière. Visites conseils chez les propriétaires forestiers : réalisation de diagnostics de leur patrimoine forestier ; Elaboration de documents de gestion durable (DGD) de leur propriété (plans simples de Gestion (PSG) et Règlements Types de Gestion (RTG) ; Participation aux opérations de marquages. Conseil fiscal et règlementaires. Appui pour la gestion de Groupements Forestiers. Maitrise théorique et pratique de la gestion forestière (pédologie, botanique, sylviculture, ...). Connaissances de base de la règlementation forestière et de la fiscalité. Aisance relationnelle. Autonomie. Efficacité/sens des résultats. Bonnes capacités rédactionnelles. Le poste s'adresse à un débutant ou préférentiellement à un candidat doté d'une première expérience dans la gestion forestière privée. Entrée dès que possible. CDI avec période d'essai. Salaire, en fonction de l'expérience du candidat + Avantages sociaux. Véhicule de service et matériel fourni.

AP005037 - HAUTE-SAÔNE
INSTRUCTEUR DE DOSSIER PAC H/F
Instruction, gestion des dossiers d'aides à la politique agricole commune (PAC). Instruction des dossiers de déclaration des surfaces par photo-interprétation. niveau bac mini, à l'aise avec l'informatique. Contrat de 2 mois prolongeable éventuellement du 10/08 au 30/11.

AP005115 - HAUT RHIN
CHEF PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET SEMENCES H/F
Coopérative agricole céréales-approvisionnements (145 salariés, 30 sites réalisant 180M€ de chiffre d'affaires). Dans le respect du programme établi avec le responsable du marché Grandes Cultures, vous serez chargé de : analyser le marché, proposer la stratégie approvisionnements phyto-semences et assurer sa mise en oeuvre, assurer la gestion et le développement de l'activité, appuyer l'équipe commerciale et participer à la communication. BAC+2 minimum orientation Agri/Agro. Première expérience terrain réussie chez un agro fournisseur. Connaissance du milieu agricole, du milieu des phytos ou des semences. A l'idéal, connaissance des intercultures et des fourragères et des produits et marchés en agronomie. Compétences en technique d'animation et communication et en informatique de gestion. CDI avec période d'essai à pourvoir dès que possible.

AP005050 - BAS RHIN
AGENT DE MAINTENANCE POLYVALENT SILO H/F
Silo de stockage de céréales. Travaux d'entretien et de nettoyage du silo. Travaux de maintenance mécanique et électrique nécessaires au bon fonctionnement du silo. Participation aux récoltes : Réception, expédition, séchage et stockage des céréales. De formation mécanique ou électrique (Niveau CAP-BEP/BAC PRO). Rigoureux et méthodique et ayant une petite connaissance du milieu agricole. CDI.

AP005234 - BAS-RHIN
5 VACATAIRES PAC H/F
Administration. Instruction des dossiers PAC. Traitement informatique des données aériennes (registre parcellaire graphique). Mise à jour des données. BAC/BAC+2 agricole. Débutant accepté. Entrée en septembre 2015. CDD 2 mois. Temps plein - 35h/semaine - Rémunération SMIC.

AP005147 - JURA
ANIMATEUR / MEDIATEUR RURAL H/F
Association départementale d'accompagnement des agriculteurs en difficulté. Animation de la vie associative. Suivi et appui aux bénévoles dans l'accompagnement des agriculteurs en difficulté. Gestion administrative de l'association (recherche de financement, assurer le secrétariat et le suivi administratif). Gestion et lecture de documents comptables: audits. Bac + 2 minimum. Débutant accepté. Connaissance du milieu agricole et associatif. Notions de comptabilité et de gestion Maîtrise de l'informatique. Autonomie, sens de l'initiative. Capacité d'écoute et sens des relations humaines. Permis B et véhicule personnel nécessaire (déplacements dans le département). CDI à 35 h hebdomadaire, avec période d'essai. Rémunération : salaire brut à 1859€. Poste basé à Lons-le-Saunier. Réunions ponctuelles en soirée. Embauche prévue au 3 août.

AP005226 - JURA
FORMATEUR EN AGRONOMIE H/F
Centre public de formation d'apprentis et de formation continue (CFA/CFPPA) aux métiers de l'agriculture. Vous assurerez l'enseignement de l'agronomie, modules techniques, conduite de l'élevage et des prairies, approche système auprès d'apprenants en BTS ACSE, BP REA, BPA TPA. Vous participerez également aux visites en entreprises, à l'organisation des formations et aux examens. Formation de niveau II minimum avec expérience professionnelle. Connaissance du terrain, de la profession agricole, aptitudes pédagogiques et au travail en équipe seront déterminantes. Connaissances en gestion. Maîtrise de l'informatique pour l'utilisation de logiciels de bureautique et l'adaptation a d'autres applications. Poste CDD 1 an à pourvoir au 1er septembre 2015. Salaire selon grille. Perspective d'évolution dans la structure vers un CDI. Perspective d'évolution vers un poste de responsable de formation avec missions d'ingénierie.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❒ Tracteurs
- ❒ Matériels de travail du sol
- ❒ Matériels de récolte
- ❒ Matériels de traitement
- ❒ Matériels arbo-viti
- ❒ Matériels de distribution
- ❒ Matériels d'épandage
- ❒ Matériels d'irrigation
- ❒ Matériels forestiers
- ❒ Matériels travaux publics
- ❒ Matériels de cave
- ❒ Matériels de manutention
- ❒ Matériels de station
- ❒ Matériels de taille
- ❒ Materiels agricoles divers
- ❒ Véhicules utilitaires
- ❒ Véhicules tourisme
- ❒ Ventes/achats de récoltes
- ❒ Cultures sous abris
- ❒ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❒ Bâtiments professionnels
- ❒ Propriétés achat/ventes
- ❒ Terrains
- ❒ Locations agricoles
- ❒ Locations autres
- ❒ Offres d'emplois
- ❒ Demandes d'emplois
- ❒ Propositions commerciales
- ❒ Offres de service
- ❒ Mariage-rencontres
- ❒ Divers
- ❒ Animaux divers
- ❒ Bovins
- ❒ Caprins
- ❒ Ovins
- ❒ Porcins
- ❒ Equins
- ❒ Volailles/Lapins
- ❒ Chiens
- ❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI GAUVAIN

**Société civile immobilière
au capital de 1 500,00 Euros
Siège social : 11 Rue François Mitterand
Zone artisanale
21120 Is-sur-Tille
R.C.S : Dijon 504 741 471**

La SCI GAUVAIN a réalisé les opérations suivantes :

1 Le siège social de la société a été modifié, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence :

• Ancienne mention

Article 4 - Siège social

Le siège social est fixé : 11 Rue François Mitterand – Zone artisanale – 21120 Is-sur-Tille

• Nouvelle mention

Article 4 - Siège social

Le siège social est fixé : 2 Rue Victor Considérant – Parc de l'Echange – 25770 Vaux-Les-Prés.

2 La démission du gérant, Monsieur Alain SEGUIN, en sa qualité de Gérant de la SCI GAUVAIN, a présenté sa démission desdites fonctions précitées.

Les associés ont pris acte de cette décision qui prendra effet au 28 octobre 2014.

Il a été décidé de confier la gérance à la SCA TERRE COMTOISE, Société Coopérative Agricole à capital variable, immatriculée au RCS de Besançon 775 570 955, dont le siège social est situé au 2 rue Victor Considérant – Parc de l'Echange – 25770 Vaux-Les-Prés.

La SCA TERRE COMTOISE sera représentée par Monsieur Frédéric MOINE et ce à compter du 28 octobre 2014.

Mention sera faite au RCS de Dijon ainsi qu'au RCS de Besançon.

Pour avis,

AL212414221

VIA BELENA

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 843.220 Euros
Siège social : 22 Rue Richard 21200 Beaune
525.112.181 RCS Dijon**

Par décision du 30.05.2015, l'associée unique a décidé de transférer le siège social à Beaune (21200) 13 Rue Richard, à compter du 01.06.2015, et modifié en conséquence l'article 5 des statuts.

Ancienne mention : 22 Rue Richard 21200 Beaune.

Nouvelle mention : 13 Rue Richard 21200 Beaune.

RCS Dijon.

AL212414222

VERSION VIN

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 268.400 Euros
Siège social : 22 Rue Richard 21200 Beaune
388.324.147 RCS Dijon**

L'AGE du 30.05.2015 a décidé de transférer le siège social à Beaune (21200) 13 Rue Richard, à compter du 01.06.2015, et modifié en conséquence l'article 2.2. des statuts.

Ancienne mention : 22 Rue Richard 21200 Beaune.

Nouvelle mention : 13 Rue Richard 21200 Beaune.

RCS Dijon.

AL212414224

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL «METAL INNOVATION»

**au capital de 15 000 €
5, rue de Labergement
21120 Moloy**

L'associé unique décide d'augmenter le capital social d'une somme de sept mille (7 000) euros pour le porter de 8 000 € à 15 000 € par création de 700 parts sociales nouvelles, émises au pair, à souscrire et libérer en numéraire.

L'Article 10 - Capital social est réécrit comme suit :

Suite à l'assemblée du 4 mai 2015, le capital social est fixé à la somme de 15 000 €.

Pour Avis.

AL212414226

RECTIFICATIF

ARIES SARL

Suite à l'annonce légale n° 212314200 parue dans Terres de Bourgogne le 05/06/2015, il fallait lire **article 6 des statuts** et non pas article 7 des statuts.

Pour avis

AL212414228

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

AVIS DE CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Gilles CHATELOT, notaire associé au sein de la Société Civile Professionnelle «Xavier ALHERITIERE, Gilles CHATELOT et Brigitte LE GOFF», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à Dijon (21000), 4 Place des Cordeliers, le 12 mai 2015,

Monsieur Maximilien, Thierry CHANUT, notaire assistant, et Madame Meg-Ann BRUCHON, notaire assistant, son épouse, demeurant ensemble à Dijon (21000), 8 rue Colonel Victor Marchand.

Nés Monsieur à Dijon (21000), le 21 mars 1987 et Madame à Dijon (21000), le 24 octobre 1985.

Tous deux de nationalité Française.

Mariés sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Ludovic BAUT notaire à Dijon le 6 août 2010 préalable à leur union célébrée à la mairie de La Grande Motte (34280), le 4 septembre 2010.

Ont adopté pour l'avenir le régime de la participation aux acquêts avec clause de participation inégale permettant au survivant de ne pas payer la créance de participation dont il pourra être débiteur envers la succession de l'époux prédécédé.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Gilles CHATELOT, notaire à Dijon.

Pour avis et mention.

Me Gilles CHATELOT, notaire.

AL212414227

MODIFICATION DE STATUTS

S2G TRANSACTIONS

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 22 Rue Richard 21200 Beaune
801.430.331 RCS Dijon**

L'AGE du 30.05.2015 a décidé de transférer le siège social à BEAUNE (21200) 13 Rue Richard, à compter du 01.06.2015, et modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

Ancienne mention : 22 Rue Richard 21200 Beaune.

Nouvelle mention : 13 Rue Richard 21200 Beaune.

RCS Dijon.

AL212414223

VIVA SANTE

**S.A.S. au capital de 106 008 €
Siège social : 42, rue de Longvic
21300 Chenôve
434 009 155 RCS Dijon**

Suivant procès-verbal en date du 29/05/2015, l'assemblée générale mixte a décidé d'adopter comme nouvelle dénomination sociale : « URGO GROUP » et pour nom commercial : « VIVA SANTE », l'article 3 des statuts a été mis à jour en conséquence.

Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL212414238

VIVA FORMATION

**S.A.S. au capital de 37 000 €
Siège social : 42, rue de Longvic
21300 Chenôve
479 292 922 RCS Dijon**

Suivant procès-verbal en date du 29/05/2015, l'assemblée générale mixte a décidé d'adopter comme nouvelle dénomination sociale : « URGO FORMATION » , l'article 3 des statuts a été mis à jour en conséquence.

Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL212414239

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

ALOXE-CORTON : Fonds libre.- Vignes AOC Aloxe Corton village

18 a 17 ca - Les cailettes: I-115 - Les crapousuets: K-20-22

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 29/06/2015** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL212414237

CESSION

S.E.L.A.S. « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine GONTHIER NOURISSAT» Notaires associés 23 rue Buffon 21000 Dijon

Suivant acte reçu par Me NOURISSAT-GONTHIER, notaire à Dijon, le 12/05/2015, enregistré au SIE DIJON NORD le 27/05/2015, Bordereau 2015/1261, case n°1, contenant CESSION par la société dénommée L'OLYMPIQUE, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, au capital de 7 500,00 Euros, dont le siège social est à Nuits Saint Georges (21700), France, 9 Place de la République, identifiée sous le numéro SIREN 501 986 004 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de DIJON.

Au profit de la société dénommée O'BAR@20, société à responsabilité limitée, au capital de 7 500,00 Euros, dont le siège social est à Nuits Saint Georges (21700), France, 9 Place de la République, identifiée sous le numéro SIREN 811 053 966 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de Dijon.

Un fonds de commerce de BAR, BRASSERIE RESTAURANT connu sous l'enseigne « L'OLYMPIQUE », sis et exploité à Nuits Saint Georges (21700), 9 Place de la République, pour lequel le CEDANT est identifié sous le numéro SIREN 501 986 004 et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Et pour le Répertoire des Entreprises et des Etablissements, le fonds de commerce vendu est identifié à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques sous le numéro SIRET : 501 986 004 00015, Code APE 5610 A.

Moyennant le prix de 137.500,00€ s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de 127.500 € et aux éléments corporels pour 10.000 €.

Entrée en jouissance fixée au 12/05/2015.

Oppositions Me NOURISSAT-GONTHIER, notaire à DIJON dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour unique insertion.

Le notaire

AL212414229

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 mai 2015 à Beaune (21), il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée

Dénomination : GASTRONOMIE & VINS DE FRANCE

Siège social : 21200 Beaune, 16, place Madeleine

Objet : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance et l'exploitation de tous fonds de commerce en gros et au détail, d'achat et de vente auprès des particuliers de vins et de produits alimentaires (épicerie fine) ; l'import-export de toutes boissons alcoolisées ou non ; le commerce de tous articles et accessoires se rapportant à l'objet social ; le commerce en général.

Capital : 2 000 euros

Gérance : Madame Muriel Molina, demeurant 18, rue Geiler à 67000 Strasbourg

Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Dijon

Pour avis, la gérance

AL212414203

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 20/05/2015, il a été constitué la SASU suivante :

Dénomination : SASU LA PÊCHERIE

Nom commercial : La Panetière

Objet social : La restauration sur place.

Siège social : 18 place de la Pêcherie - 58200 Cosne-sur-Loire

Capital : 7 700 €

Durée : 99 ans

Président : M. Jamel BEN SALAH demeurant 18 place de la Pêcherie - 58200 Cosne-sur-Loire

Conditions d'admission aux assemblées : chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire.

Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix.

Cession des actions : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre actionnaires qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des deux tiers des actionnaires présents ou représentés.

Immatriculation: au RCS de Nevers.

AL212414219

BAUDION

**Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 18 rue des Acacias
21150 Menetreux -le-Pitois**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Menetreux-le-Pitois du 28/05/2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : BAUDION

Siège social : 18 rue des Acacias, 21150 Menetreux-le-Pitois

Objet social : Achat et vente de bétail

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 20 000 euros

Gérance : Monsieur Jean-Charles BAUDION, demeurant 11 rue Saint Seine 21440 Bligny-le-Sec, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis, La Gérance.

AL212414225

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : Projet d'avenir

Forme : SARL à associé unique

Capital : 500 euros

Siège : 7 rue Ursins 21320 Maconge

Objet : Bureau d'étude et agent commercial

Durée : 99 ans

Gérant : M. PACOTTE Vincent 7 rue Ursins 21320 Maconge

RCS : Dijon

AL212414233

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 05/06/2015 il a été constitué une société

Dénomination sociale : SAS RAM IMMO

Siège social : 60 av du 14 Juillet, 21300 Chenove

Forme : SAS

Capital : 10 000 Euros

Objet social : Intermédiation et Gestion Immobilière

Président : Monsieur Romain Casiez demeurant :

1 rue de l'église, 77440 Armentieres en Brie élu pour une durée indéterminée

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL212414234

S.C.P. «SEGUIN-VOYE» Notaire associée à Vitteaux (21350) Bureau permanent à Précy-sous-Thil (21390) Tél : 03.80.49.60.44 03.80.64.51.82.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Christine SEGUIN-VOYE, Notaire associée à Vitteaux (Côte d'Or), le 28 mai 2015, en cours de publication au Service Chargé de la Publicité Foncière de Dijon 3,

il a été constitué le Groupement Foncier Agricole suivant :

Dénomination : «GFA MUNIER-FROIDUROT».

Forme : Groupement Foncier Agricole

Siège social : Vitteaux (21350), Hameau de Cessey.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation.

Objet : la propriété, la jouissance, l'administration et la mise en valeur exclusivement par la conclusion de baux ruraux à long terme conformes aux art. L. 416-1 et svt. du Code rural, de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition.

Capital social : 134.850,00 €.

Apport en nature de biens immobiliers situés à Vitteaux, Dampierre en Montagne, Avosnes et Saffres.

Gérant : Monsieur Guy Munier demeurant à Vitteaux (Côte-d'Or), Hameau de Cessey.

Clause d'agrément : toute mutation entre vifs de part est soumise à l'agrément des associés statuant en assemblée extraordinaire.

Immatriculation : R.C.S. Dijon

Pour avis :

Me C. SEGUIN-VOYE.

AL212414236

NIÈVRE

DÉMISSION

EARL DU CHATEAU

**Pain - 58110 Achun
Au capital de 522 800 euros
RCS Nevers - 539 398 412**

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 16 juin 2015, Monsieur LARUE Denis a démissionné de ses fonctions de gérant et est remplacé par Madame LARUE

Marie-Hélène - Pain - 58110 Achun.

Pour avis, la gérance.

AL582414726

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de DRUY-PARIGNY (AA 15/019):

7 ha 44 a 95 ca

- Les varennes de raffin: C-471-472(*)-473-474-475

Cmne de ENTRAINS-SUR-NOHAIN (AA 15/047 01):

25 ha 41 a 40 ca

- La gauchotterie: A-2175[81](*) - Les grandes vallees: ZK-19(*)-20(*)

Et, par extension, Cmne de SAINPUITS (89):

2 ha 00 a 30 ca

- Le bois gaillot: ZC-19

Cmne de ENTRAINS-SUR-NOHAIN (AA 15/047 02)

Avec bâtiments habitation et exploitation:

1 ha 23 a 31 ca

- La gauchotterie: A-70-71-72-76-80-2043[80](*)-2172[74]-2173[74]-2174[81]

Cmne de MAGNY-COURS (AA 15/046)

Avec bâtiments exploitation:

5 ha 99 a 84 ca

- Le montorge: ZC-80[21]-83[21]

Cmne de TRONSANGES (AA 15/044)

Biens loués en totalité:

1 ha 42 a 69 ca

- Champs des cris: XA-71

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 29/06/2015** à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL582414709

NOMINATION

ÉTABLISSEMENTS H. PAGANIE

**Société Par Actions Simplifiée
au capital de 50 000.00 €
Siège social : 26 avenue du 8 Mai 1945
58140 Lormes
886 720 044 RCS Nevers**

D'un procès-verbal de l'AGO du 26/05/2015, il résulte que Monsieur Pierre Etienne Paganie, demeurant à Lormes (Nièvre) 16 chemin du Crot Potin, a été nommé président de la société à compter de ce jour en remplacement de Monsieur Joël Paganie.

Mention au RCS de Nevers.

Pour avis, le Président.

AL582414681

SCEA RAYMOND JEAN-CHRISTIAN

**au capital de 252 760 euros
Villecourt - 58300 Decize
RCS Nevers 509 970 760**

L'AGE a décidé en date du 01/05/2015 d'accepter la démission à la gérance de M. Jean-Christian RAYMOND et la nomination de Mlle Sophie RAYMOND demeurant 4 Bis, rue Louis Blanc 58300 Decize aux fonctions de gérante.

Pour avis, la gérance.

AL582414699

CONVOCATION

SICAGEMAC

**Marché aux bestiaux
Vente au cadran
Route de Saint Saulge
58800 Corbigny
sicagemac@wanadoo.fr
TVA : FR 04 381 420 843**

Convocation à l'assemblée générale mixte

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Les Membres du Conseil d'Administration de la SICAGEMAC et moi-même avons le plaisir de vous convier à notre Assemblée Générale, qui se déroulera le :

Jeudi 25 juin 2015, à 17 heures 30,

A la salle de l'Abbaye de Corbigny.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport financier de l'exercice 2014,
- Rapports du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes et quitus aux Administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Constatation de la variation du capital social,
- Renouvellement du tiers sortant des Administrateurs et élections,
- Indemnité compensatrice de temps passé (article 27),
- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes,
- Questions diverses.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale extraordinaire :

En application de l'article 55 des statuts, les associés seront invités à se prononcer sur la continuité de l'activité.

AL582414703

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Etude de Maître Christophe ROBERT Notaire à Nevers (Nièvre) 10 rue Vauban

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Christophe ROBERT, Notaire à NEVERS (Nièvre) 10 rue Vauban, le 5 mai 2015, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle de biens meubles et immeubles, présents et à venir, tel qu'il est établi par l'article 1526 du code civil, par :

Monsieur André Michel BAZARD, retraité, et Madame Marie Dominique STRZELECKI, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à NEVERS (58000) 10 rue du lavoir

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le Notaire

AL582414701

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

CABINET DE MAITRE OLIVIER LEVOIR Avocat au barreau de Nevers 10, rue Saint Martin 58000 Nevers Tél 09.61.20.61.98 Fax 03.86.38.06.36 levoir.olivier@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Au Palais de Justice à Nevers (Nièvre),
Place du Palais,
LE MARDI 7 JUILLET 2015 à 10h30**

Lot unique : Une maison d'habitation située commune de Sermages (58290) lieudit «Les Hauts des Montées» comprenant une grande pièce, une chambre, une salle d'eau et wc, terrain autour, l"ensemble cadastré Section ZB numéro 68, lieudit «Les Hautes Montées» pour 35 ares et 15 centiares,

Sur la mise à prix de QUARANTE MILLE EUROS (40.000 €)

Avec baisse immédiate par fraction d'un dixième, sans plancher jusqu'à l'adjudication pour le cas où la mise à prix ne serait pas couverte.

Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné le 27 mai 2015

Me Olivier LEVOIR

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Olivier LEVOIR, 10 rue Saint Martin, 58000 Nevers. Tél : 09.61.20.61.98, rédacteur du cahier des conditions de vente et dépositaire d'une copie, ou au Greffe du Juge de l'exécution près le Tribunal de Grande Instance de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé et où quiconque peut en prendre connaissance sans frais.

VISITE du bien prévue le 23 juin 2015 de 14h00 à 15h00 : S'adresser à Maître Isabelle PONCET-PERE, huissier de justice, 20, place Gudin, 58120 Chateau-Chinon, Tél : 03 86 85 14 53

AL582414707

MODIFICATION DE STATUTS

SCI ARCOLE 1

**Capital 20€ - Siège Bully les mines (62160)
6 rue Alfred Josien
RCS Arras 807 701 628**

Modifications statutaires

Suivant acte reçu par l'Etude de St Amand en Puisaye le 15 avril 2015 publié au SPF

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 03/06/2015 le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

JC HUTTEAU CONSEIL (SARLU)

RCS Nevers 520 732 959

Conseil en relations publiques et communication -

Marcilly 58800 Corbigny

AL582414718

Par jugement en date du 03/06/2015 le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

RT BRICOLAGE (SAS)

RCS Nevers 440 903 169

Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en grandes surfaces (400 m2et plus), Champ de la Dispute 58200 Cosne Cours sur Loire

AL582414717

Par jugement en date du 03/06/2015 le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

GOBET ABOUMEROUANE Asmae

RCS Nevers 537 784 514 –

Restauration de type rapide - 14 rue du 13e de Ligne 58000 Nevers

AL582414719

Par jugement en date du 03/06/2015 le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

MARTIN née BEZY Séverine

RM 489 663 534

Route de la Varenne Les Champs de la Grange 58110 St Pereuse

AL582414720

Par jugement en date du 03/06/2015 le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

DESTOCK 58 (SARL)

RCS Nevers 532 928 801

Vente à domicile - 6 rue du Bois Bouchot 58000 St-Éloi

AL582414721

Par jugement en date du 03/06/2015 le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

SARL «NEW COTTAGE» (SARL)

RCS Nevers 393 944 020

Débits de boissons - Pannecière 58120 Chaumard

AL582414722

Par jugement en date du 03/06/2015 le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

SKS (SARL)

RCS Nevers 498 166 727

Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction - Le bourg 58250 Montaron

AL582414723

Par jugement en date du 03/06/2015 le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

M. MIGNARD OLIVIER

RM 519 123 392

68 Rue St-Agnan 58200 Cosne Cours sur Loire

AL582414724

de Clamecy le 20 avril 2015, les associés de la SCI ARCOLE 1 ont procédé aux modifications statutaires suivantes :

- siège social

Le siège social initialement situé à Bully les Mines (62160) a été transféré à Entrains sur Nohain (58410) 14 rue du Dauphin

Gérant : Karine Marthe Marie Dambrain épouse Alluin, adresse : 14 rue du Dauphin 58410 Entrain sur Nohain.

- capital social

Le capital social initialement fixé à 20€ divisé en 2 parts de 10€ a été porté à 13.520€ par la création de 1.350 parts supplémentaires de 10€ chacune en rémunération de l'apport immobilier effectué par Mme Karinne Marthe Marie Dambrain.

La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

AL582414687

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

PARAMEDICAL BERNAMONT

Société par Actions Simplifiée
au capital de 38.112,25 €
Siège social : 6, rue de Rémigny
58000 Nevers
300 853 900 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2015 a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour.

Il en résulte les modifications suivantes à publier :

Anciennes mentions

Forme : Société Anonyme

Administrateurs :

Mme Aleth Bertrand dt 14 bis rue Franc Nohain - 58000 Nevers

M. Alain Bertrand dt 14 bis rue Franc Nohain -58000 Nevers

M. Eric Bertrand dt 7 Villa Fallet – 92400 Courbevoie

M. Arnaud Bertrand, dt 7 rue Louis Vicat – 58000 Nevers

Président du Conseil d'Administration : M. Arnaud Bertrand

Conditions d'admission aux assemblées : L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

Clause d'Agrément : La transmission d'actions est libre entre actionnaires au profit du conjoint, d'un ascendant, d'un descendant ou d'un ayant droit quelconque en cas de partage de succession ou liquidation de communauté. Toute autre transmission doit être autorisée par le conseil d'administration.

Nouvelles mentions

Forme : Société par Actions Simplifiée

Président : M. Arnaud Bertrand, 7 rue Louis Vicat – 58000 Nevers

Conditions d'admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres sont libérés et inscrits à un compte ouvert à son nom.

Clause d'Agrément : A l'exception des transmissions entre associés, toute mutation d'action est soumise à l'agrément préalable des associés.

Le dépôt des pièces sera effectué au RCS de Nevers.

Pour avis, le Président, Arnaud Bertrand.

AL582414711

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

IFAC
Société d'Avocats
28 Bd du 14 Juillet –
10000 Troyes

CAILLAT MOTOCULTURE-EXPERT JARDIN

Société par actions simplifiée
au capital de 80 000 €
Siège social : Zone industrielle
Le Tremblât
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
535 346 886 R.C.S Nevers

Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique en date du 10/04/2015 :

- Il a été décidé d'étendre, à compter du 10/04/2015, l'objet social aux activités de vente et réparation de cycles et à l'activité de dépôt de colis et point relais.

Modification corrélative des statuts.

- La dénomination sociale a été modifiée et devient, à compter du 10/04/2015, «CAILLAT MOTOCULTURE – EXPERT JARDIN»

Modification corrélative des statuts.

Ancienne mention

Dénomination sociale : CAILLAT MOTOCULTURE SERVICES

Son sigle est : C2MS

Nouvelle mention

Dénomination sociale : CAILLAT MOTOCULTURE – EXPERT JARDIN.

- Le capital social a été augmenté en numéraire de 50 000 €, pour être porté de 30 000 € à 80 000 €.

Modification corrélative des statuts.

Ancienne mention

Capital : 30 000 euros.

Nouvelle mention

Capital : 80 000 euros.

Aux termes du procès-verbal de la décision unanime des associés en date du 10/04/2015, les associés ont décidé de nommer :

-INTERCOMEX, 2 Bis Rue Veuve Bénard Bodié, 10600 La Chapelle Saint Luc, en qualité de Commissaires aux comptes titulaire,

-AUDIT EXPERTISE ASSOCIES, 24 Rue des Compagnons 51350 Cormontreuil, en qualité de Commissaires aux comptes suppléant.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis

Me BROUILLARD DE VREESE

AL582414727

VARPORO

Société par actions simplifiée
au capital de 140.000 €
Siège social :
Parc d'Activité Tertiaire
du Bengy
58640 Varennes–Vauzelles
809.867.963 RCS Nevers

Suivant procès-verbal en date du 5 mai 2015, les associés ont décidé de :

Nommer Monsieur Cyril HOCQUETTE, domicilié 36 Rue des Grands Près – 03100 Montluçon, en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire ;

Nommer la société ACF – Audit Centre France – SARL, dont le siège social est situé 36 Rue des Grands Près – 03100 Montluçon– 450.936.620 RCS Montluçon, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant ;

Rectifier l'erreur matérielle constatée dans le texte de l'article 2 «objet», qui sera désormais rédigé comme suit :

«La société a pour objet :

L'exploitation d'un fonds de commerce de restauration situé Parc d'activité tertiaire du Bengy – 2 Rue de Bengy – 58640 Varennes–Vauzelles

Sous l'enseigne : POIVRE ROUGE (…) »

Rectifier l'erreur matérielle constatée dans le texte de l'article 4 «Siège Social», qui sera désormais rédigé comme suit :

«Le siège social est fixé Parc d'Activité tertiaire du Bengy – 2 Rue de Bengy – 58640 Varennes–Vauzelles (…) ».

Suivant procès-verbal en date du 22 mai 2015, les associés ont décidé de nommer Monsieur Frédéric DUCREUZET, demeurant 8 Rue de Nerdre – 03100 Montluçon en qualité de Président, en remplacement de Monsieur Franck POIZOT.

Mentions seront portées au RCS de Nevers.

Le Président.

AL582414704

VENTE

SCP
«Jean-Paul JACOB
et Christophe THEVENY»
Notaires associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Maître JACOB , Notaire, le 30/05/2015, enregistré à NEVERS le 05/06/2015, Bord n°2015/563 case n° 1329 ext: 1329

Monsieur Roland CHENIN, restaurateur, et Madame Kheira KECHAD, conjoint collaborateur, son épouse, demeurant ensemble à Ciez (58220), «Vrillon» .

ONT VENDU A

La SUILLY-LA-TOUR, collectivité territoriale, personne morale de droit public située dans le département la Nièvre, dont l'adresse est à Suilly la Tour (58150) , mairie , identifiée au SIREN sous le numéro 215802810.

Le fonds de commerce de BAR-RESTAURANT-PRESSE sis à Suilly la Tour (Nièvre), lui appartenant, connu sous le nom commercial «BAR DE L'ACOTIN», et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers, sous le numéro 483.491.437.

Ensemble, tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.

Moyennant le prix principal de 70.000 €

L'entrée en jouissance est fixée au 01/06/2015.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître JACOB, Notaire ci-dessus nommé par acte extra judiciaire, dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales.

Pour unique insertion

Maître JACOB

AL582414710

CESSION

AVIS DE CESSION

Suivant acte sous seing privé en date à Nevers (58) du 1er juin 2015, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers (58) le 4 juin 2015, bordereau n° 2015/546, case n° 3, la société EURL EMA OUSTRIC, société à responsabilité limitée au capital de 3 500 € ayant son siège social à Saint Eloi (58) – 37, Route de Bourgogne, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 510 131 485 a cédé à Mme Julie GUYARD dt à Varennes Vauzelles (58) – 19, rue Charlie Chaplin – Les Carpeaux un fonds artisanal de coiffure connu sous l'enseigne IDEAL'COIFFURE sis et exploité à Saint Eloi (58) – 37, Route de Bourgogne, moyennant le prix de 57 500 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er juin 2015.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales au cabinet LEXCONSEIL sis à Nevers (58) – 3, rue Vauban.

AL582414712

DISSOLUTION LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 26 mai 2015 de la société BELLI IMMOBILIER, société en liquidation, société civile immobilière, au capital social de 1 000 euros, siège social : 14 Route de Dornes, 58240 Chantenay Saint Imbert, RCS Nevers 479 661 654.

Il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Giacomo BELLI demeurant 14 Route de Dornes 58240 Chantenay Saint Imbert, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis.

AL582414715

FIDUCIAL SOFIRAL

12 rue Lamartine
58000 Nevers

CHANTELOUP

SARL en liquidation
au capital de 500 euros
«Le Bourg» 58700 Authiou
RCS Nevers 484 421 524

Décision Associée Unique du 17/04/2015 : Elle a, en sa qualité de liquidateur, établi les comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.

Pour avis, le Liquidateur

AL582414716

AVIS DE CONSTITUTION

SA ORECA

Expertise Comptable
19 rue Delorme
03000 Moulins

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 mai 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : IMMO G5

Siège social : 26, rue du Commandant Barat, 58000 Nevers

Objet social : l'acquisition d'un immeuble sis au 26, rue du Commandant Barat, 58000 Nevers, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Didier BOUCOIRAN, demeurant 25 ter rue du Commandant Barat - 58000 Nevers

Clauses relatives aux cessions de parts: agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

La Gérance

AL582414702

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Nevers (Nièvre) du 1er juin 2015, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : EURL R.T.F.I.

Capital : 42 500€

Siège social : 19 rue de la Cathédrale 58000 Nevers

Objet : La société a pour objet l'achat, la fabrication et la commercialisation de tout objet se rapportant à l'équitation, et l'exploitation d'un brevet international dénommé RTF qui permet l'adaptation des selles aux variations d'encolures des chevaux.

Et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Durée : 50 ans

Gérant : Monsieur Michel Merlin demeurant 19 rue de la Cathédrale 58000 Nevers.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

La gérance.

AL582414705

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me JACOB J.P, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 23/5/2015,

Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Groupement Foncier Agricole sous la forme de société civile

Dénomination : Groupement Foncier Agricole de «LA POUVESLE»

Siège social : Saint Quentin sur Nohain (Nièvre) «La Pouvesle».

Objet : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine et généralement toute opération pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Apport en nature : diverses parcelles situées à Saint Quentin sur Nohain (Nièvre) «La Pouvesle», d'une valeur de 229.600 euros.

Capital social : 229.600 euros divisé en 22.960 parts de 10 euros chacune, numérotées de 1 à 22.960.

Gérance : Est nommée comme premier gérant de la sté pour une durée illimitée : Mme MELET Monique épouse de Mr MELET André, dt à Saint Quentin sur Nohain (Nièvre) «La Pouvesle».

Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Pour avis

Me Jacob, Notaire.

AL582414708

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 4/06/15, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : SCI DES PAJON

Capital : 1 000 euros

Siège : 53d, allée Verte - Cosne-sur-Loire – 58200

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Durée : 99 ans

Associés : M Bruno PAJON et Mme Marie-Line PAJON (Usufruitiers) demeurant ensemble 53d, allée Verte à Cosne-sur-Loire (58200) et M Johann PAJON (nu-propriétaire) demeurant 10, rue André Chabanne à Pouill-sur-Loire (58150)et M Mickaël PAJON (nu-propriétaire) demeurant Presbytère à Taconnay (58420)

Gérant : M Bruno PAJON.

Mention sera faite au RCS de Nevers. Pour Avis

AL582414714

YONNE

DÉSIGNATION

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE DES CORDELIERS

SELAS au capital de 7.626.630 €
Siège social : 12 avenue Robert Schuman
89000 Auxerre
RCS D 388 993 388

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2015, la collectivité des associés a désigné en qualité de directeur général délégué, Madame Nicole Vigroux, demeurant à La Gautherie 19360 Malemort, pour une durée indéterminée.

Pour avis,

Le président

AL892414327

DÉMISSION

SOCIÉTÉ ANONYME DE MARDILLY

Capital : 486.032 ,40 €
RCS Sens 307 019 992
Domaine de Clairis
89150 Savigny-sur-Clairis
Tél : 03.86.86.34.63

Le conseil d'administration en date du 23 mai 2015, a pris note de la démission de Monsieur Jérôme VERCAEMER de ses fonctions d'administrateur.

AL892414754

NOMINATION

MC PHOS CONSEILS

L'AG du 19/3/15 de la société Mc Phos Conseils, capital de 40.000 €, siège social à Bléneau (89) Rue de la Ferronnerie Z.A. des Vallées, 411 271 083 RCS Auxerre, a nommé un nouveau Commissaire aux comptes suppléant en remplacement du Commissaire aux comptes suppléant précédent dont le mandat n'a pas été renouvelé. **Ancienne mention Publiée :** CAC Suppléant : M. J.P. Pineau - 49 bis, rue du Professeur Ramon - Migennes (89). **Nouvelle mention :** CAC Suppléant : Jean-Luc Paupert - 95, rue de Lyon - Avallon (89).

AL892414397

SOCIETE ANDOPACK

L'AG du 19/3/15 de la société ANDOPACK, capital de 160.000 €, siège social à BLENEAU (89) Rue de la Ferronnerie ZA des Vallées, 342 291 002 RCS AUXERRE, a nommé un nouveau Commissaire aux comptes suppléant en remplacement du Commissaire aux comptes suppléant précédent dont le mandat n'a pas été renouvelé, et, prenant acte de la démission du Président et du Directeur, a nommé un nouveau Président à compter du même jour. **Anciennes mentions publiées** : CAC Suppléant : M. J.P. Pineau - 49 bis, rue du Professeur Ramon - Migennes (89) ; Président : M. Philippe Serrano - 20, rue Loing - Bléneau (89) ; Directeur général : Mme Marie-Claude Serrano - 20, rue Loing - Bléneau (89). **Nouvelles mentions :** CAC Suppléant : Jean-Luc Paupert - 95, rue de Lyon - Avallon (89). ;Président : SAS Mc Phos Conseils - Rue de la Ferronnerie ZA des Vallées 89220 Bléneau, représentée par M. Philippe Serrano - 20, rue Loing - Bléneau (89) ; Directeur général : néant.

AL892414398

D2MI

SARL au capital de 150 000 €
Siège social : 6, La Ruelle aux Chats
Zone Industrielle
89100 Gron
798 221 222 RCS Sens

Le 30/03/2015, l'associée unique a nommé :

. en qualité de commissaire aux comptes titulaire : la société «ETC AUDIT», SARL au capital de 15 000 €, dont le siège social est sis à Saint-Georges-sur-Baulche (89000), Place de l'Europe, 493 539 944 RCS Auxerre.

. en qualité de commissaire aux comptes suppléant : la société «EXPERTISE & TECHNIQUE COMPTABLES - ETC SA», SA au capital de 1 572 425 €, dont le siège social est sis à Saint-Georges-sur-Baulche (89000), Place de l'Europe, 017 151 200 RCS Auxerre.

pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'associée unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2020

AL892414479

MATISA

SAS au capital de 781.226 €
Siège social
ZI des Sablons -9, rue de l'Industrie
89100 Sens
323 209 775 RCS Sens

Aux termes des décisions de l'Associée unique en date du 2 JUIN 2015, Mr Franz MESSERLI demeurant Merlachfeld 128-CH 3280 MORAT –SUISSE a été nommé en qualité de Président pour une durée indéterminée, en remplacement de Mr Rainer VON SCHACK.

Mention en sera faite au RCS de Sens

AL892414783

L'A.G.O. du 31/12/2014 de la SAS STIK INDUSTRIES, au capital de 345 800 €, dont le siège social est à SENS (89100), Z.I. des Vauguillettes, 15, rue des Grahuches, 390 091 742 RCS SENS, a nommé commissaire aux comptes suppléant la SARL RINAUDO & ASSOCIES, 29, rue du Général Delestraint, PARIS 16ème, en remplacement de la SARL M.C.H. AUDITEURS qui accède aux fonctions de titulaire en remplacement de M. Claude BENTZ, démissionnaire.

AL892414784

TRANSFERT DE SIÈGE

DEVI SERVICE

SAS au capital de 15.000€
Siège social : 34, route de Noyers - hameau de Moutot, 89310 Annay-Sur-Serein
538 645 581 RCS Auxerre

Le 01/04/2015, l'AGE a décidé de transférer le siège social au : Route de Vezelay, 89460 Bazarnes.

Modification au RCS Auxerre

AL892414793

FORDENCO

SARL au capital de 7.500 €
4 Bis Chemin Des Sources Chanu,
27640 Villiers Endesoeuvre
522755172 RCS Évreux

Transfert de siège social

Aux termes de l'AGM en date du30/05/2015, les actionnaires ont décidé de transférer le siège social à 2 Les Gendres, 89520 Fontenoy.

Gérant : M. Sylvain Vie, 2 Lesgendres, 89520 Fontenoy

La société qui était immatriculée au RCS de Évreux fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Auxerre

AL892414796

SARL ANG

SARL au capital de 10000,00 Euros
58 rue des mures,
92160 Antony
751148644 R.C.S. Nanterre

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 05/06/2015 il a été décidé de transférer le siège social de la société au chemin des charmes, 89140 Vinneuf à compter du 05/06/2015.

Gérance : Monsieur laurent berteloot, demeurant chemin des charmes, 89140 Vinneuf

Autres modifications :

- il a été pris acte de compte tenu de l'élargissement des activités de la société, d'élargir l'objet social

Nouvelle mention : prestations de travaux agricoles, location avec ou sans chauffeur de matériels agricoles

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre

AL892414791

MODIFICATION DE CAPITAL

KARUKELEC

SARL au capital de 15 000 €
Siège social : Saint Serotin (89140)
2, allée des Thuyas
491 669 693 RCS Sens

Le 01/06/2015, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 135 000 €, par élévation de la valeur nominale de la part sociale de 10 € à 100 €. Le capital social s'élève désormais à 150 000 € divisé en 1 500 parts sociales de 100 € chacune. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL892414687

NOUVELLE RÉNOVATION GÉNÉRALE

Sigle : N.R.G. société civile
au capital de 100.000 €
3 avenue Gambetta,
89000 Auxerre
438542581 RCS Auxerre.

Capital social

Aux termes de l'AGE en date du18/05/2015, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 100.000 € à 10.000 €.Par décision de l'Assemblée Générales Extraordinaire en date du18/05/2015 il a été décidé de réduire le capital de 90.000 € pour le ramener de 100.000 € a 10.000 € par remise des sommes correspondant aux versements a effectuer au titre de la libération du solde du capital, au moyen d'une diminution de la valeur nominale des parts de 10 € a 1 €. Capital social, nouvelle mention : 10.000 € divisé en10.000 parts sociales de 1 € chacune entièrement libérées. Les articles 6 et7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés RCS de la ville d' Auxerre.

Pour avis RT mention

AL892414795

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

TRIBUNAL DE COMMERCE DAUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/06/2015 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Monsieur Christophe Michel TONNELLIER** SDF Commune de Rattachement 89600 Vergigny (jeux et amusements publics). RCS Auxerre 430383828. CIP 3696. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC..

AL892414763

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/06/2015 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **Madame Christine Wanda LESCURAS** 5 rue d Orbandelle 89000 Auxerre (Crêperie). RCS Auxerre 512003674. CIP 3575. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL892414764

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/06/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Hervé TERNOWSKYJ** 16 rue du Puits 89800 Chablis. RCS Auxerre 393075510. CIP 3614.

AL892414765

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/06/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Sàrl OFFROAD-DIFFUSION** 24 rue de Seignelay 89470 Monéteau. RCS Auxerre 482407632. CIP 3596.

AL892414766

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/06/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **LA TAVERNE** 40 avenue de la Gare 89660 Chatel Censoir. RCS Auxerre 437581044. CIP 3037.

AL892414767

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/06/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Hasan TURHAN** 1, Rue Alfred Masson 89390 Ravieres. RCS Auxerre 432245983. CIP 3407.

AL892414768

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/06/2015 prononçant la liquidation judiciaire de

Sàrl à associé unique FAMZA avenue du Maréchal Juin 89000 Auxerre. RCS Auxerre 439999699. CIP 3692. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892414769

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/06/2015 prononçant la liquidation judiciaire de

Sàrl LA CAVE VAGABONDE 14 Bis rue Saint Martin Les Saint-Mariens 89000 Auxerre (Acquisition, exploitation dans le domaine agricole et plus particulièrement vitivinicole). RCS Auxerre 518961461. CIP 3693. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892414770

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/06/2015 prononçant la liquidation judiciaire de

Sàrl FAUBOURG MOD' 16 rue Dilo 89600 Saint Florentin (Achat vente de prêt a porter chaussures). RCS Auxerre 791035736. CIP 3694. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892414771

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/06/2015 prononçant la liquidation judiciaire de

Monsieur Bernard LECLERC 2 rue des Moulins 89144 Ligny le Chatel (Plomberie, sanitaire). RCS Auxerre 405046194. CIP 3695. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892414772

➜ CONVOCATION

SOCIÉTÉ ANONYME DE MARDILLY

Capital : 486 032 ,40 €
RCS Sens 307 019 992
Domaine de Clairis
89150 Savigny-sur-Clairis

Cher actionnaire,

J'ai l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le **samedi 27 juin 2015 à 14h00 en salle de gymnastique du Domaine de Clairis**.

AL892414220

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Gérard LEGUY Notaire à Avallon (Yonne), 4 Rue de Lyon, soussigné office notarial n° 89031, le 05 juin 2015

Monsieur Michel Jean-Marie LEYNIAC et Madame Françoise BRIVOT son épouse, demeurant à St Pere (Yonne) 6 Rue de la Chapelle - Fontette mariés sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Jean-Pierre BEAUCHAIS notaire à Argenteuil (Val-d'Oise) le 30 août 1973 préalable à leur union célébrée à la Mairie de Argenteuil (Val-d'Oise) le 8 septembre 1973, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Gérard LEGUY où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.

AL892414787

➜ MODIFICATION DE STATUTS

SVD

SARL au capital de 800 000 €
Siège social : 6, La Ruelle aux Chats
Zone Industrielle
89100 Gron
752 133 843 RCS Sens

Aux termes de l'AGE du 07/05/2015, il a été décidé d'augmenter le capital social de 20 455,65 € par création de 156 120 nouvelles parts émises au prix de 1,159 € la part, soit avec une prime d'émission de 1,028 €, puis de l'augmenter par incorporation de la prime d'émission à hauteur de 9 544,35 €, pour le porter de 800 000 € à 830 000 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

AL892414651

MODIFICATION OBJET SOCIAL

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 1 juin 2015 de la société POKEA, société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros, siège social : rue de l'Europe, 89100 Maillot, RCS Sens n°499 163 228.

Il a été décidé d'étendre l'objet social de la société.

En conséquence l'article n°2 des statuts a été modifié comme suit : - La restauration rapide et traditionnelle, la vente de plats et boissons alcoolisées et non alcoolisées à consommer sur place et à emporter, terminal de cuisson pour le pain et la viennoiserie, la vente de tous type de pains, gâteaux, desserts, viennoiseries, sandwichs, l'activité de traiteur et la vente de tous produits alimentaires transformés ou non ;

- Le négoce de tous récipients, contenant ou non, des produits alimentaires ;

- L'initiation aux préparations culinaires et location d'espaces privatifs ; - L'activité de centrale d'achat, cenrrale de référencement et franchiseur dans les activités spécifiées ci-dessus.

Pour avis.

AL892414753

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 avril 2015 à Saint-Etienne et du 30 avril 2015 à AUXERRE, la société CASINO RESTAURATION société par actions simplifiée au capital de 35 860 173 euros dont le siège social est à St-Etienne (42000) 1 Esplanade de France RCS 342 043 528 St-ETIENNE a donné en location-gérance , à la société LAVIREST société à responsabilité limitée au capital 5 000 euros dont le siège social est à Auxerre (89000) Hôtel Leclerc de Fourolles - appartement 15 – 2 rue du Lycée Jacques Amyot, RCS 811 174 895 AUXERRE, société représenté par Monsieur Laurent HIMEUR en qualité de Gérant, un fonds de commerce de restauration de type cafétéria, débits de boissons, salon de thé, glacier, vente à consommer sur place ou à emporter de tous produits de restauration, comprenant les éléments corporels et incorporels sis et exploité AUXERRE (89000) avenue HAUSSMANN lieu-dit « Les Fourneaux », pour une durée d'une année, à compter du 1er mai 2015 pour se terminer le 30 avril 2016 renouvelable par tacite reconduction et par périodes annuelles.

AL892414778

PHARMACIE DES CLOS

S.E.L.A.R.L.
au capital de 80 000 euros
5, rue Jules Rathier
89800 Chablis
R.C.S. Auxerre 498 823 301
N° 11 837 au Tableau Annexe
de la section A de l'Ordre
des Pharmaciens

Madame Martine Barrand-Mineur, demeurant 27, route d'Auxerre à Seigneley (89250), a démissionné de ses fonctions de cogérante le 26 mars 2015 avec effet au 31 mai 2015, et perdu sa qualité d'associée le 1er juin 2015.

AL892414781

➜ NON DISSOLUTION

SARL LES PLANTES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 20 000,00 euros
Siège social : Les Plantes
89700 Tronchoy
505 210 013 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 30 avril 2015, l'assemblée générale extraordinaire a décidé, en statuant en application de l'article L. 223-42, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis, la gérance.

AL892414616

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI 72 RUE RENE BINET

L'AGE du 28/05/2015 des associés de la SCI 72 RUE RENE BINET, capital 1.524,49 €, siège social à SENS (89) 72, rue René Binet, 392 268 231 RCS Sens, a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour. M. Baptiste BILLIAULT demeurant à Joigny (89) 4, Faubourg Paris, a été nommé liquidateur. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au siège de la liquidation à Sens (89) 72, rue René Binet. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Tribunal de Commerce de Sens. Cette dissolution met fin aux fonctions des gérants.

AL892414746

SCI 72 RUE RENE BINET

L'AGE du 01.6.2015 des associés de la SCI 72 RUE RENE BINET, capital 1.524,49 €, siège social à Sens (89) 72, rue René Binet, 392 268 231 RCS Sens, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 31.5.2015, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et a constaté la clôture de la liquidation. Les comptes sociaux seront déposés au RCS de Sens.

AL892414745

SCI LA LOUTONNE

Société civile
au capital de 95 000 euros
Siège social 1 Route de Vincelotte
89290 Vincelles
N°788 511 848 RCS Auxerre

Par assemblée en date du 22 mai 2015 , il a été :

1°) constaté le décès de M. Jacques BERNOT, cogérant de la société,

2°) décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 22 mai 2015 qui avait été constituée pour une durée de 99 années à compter du 03 octobre 2012.

3°) désigné Madame Jacqueline TOURNEUR demeurant à Saintes (17100), 10 rue Louis Sercan en qualité de liquidateur pour une durée de 1 an.

Les fonctions des gérants prennent fin par la nomination du liquidateur.

Le lieu où doivent être adressées la correspondance et la notification des actes et documents concernant la liquidation a été fixé à l'adresse du liquidateur,

Le siège social restant par ailleurs fixé à Vincelles (89290), 1 route de Vincelottes

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre

Pour avis,

Le liquidateur

AL892414752

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AGE de ENATYS, SAS au capital de 36 000€, 9, Route d'Auxerre, 89290 Venoy, 533 468 492 RCS Auxerre, a approuvé, le 20.5.2015, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mr NAUD William, 9, Route d'Auxerre, 89290 Venoy pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société au 20.5.2015. Mention au RCS de Auxerre

AL892414775

UNION BALMA IMMO

SCI au capital de 1 000 euros
21, rue de l'Europe 89100 Maillot
752 548 701 RCS Sens

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 5 juin 2015, la société IMJ, SARL au capital de 6 000 000 euros, dont le siège social est à Maillot (89100), 21 rue de l'Europe, immatriculée sous le numéro 351 921 721 RCS Sens a, en sa qualité d'associée unique de la société UNION BALMA IMMO, décidé la dissolution anticipée de ladite société. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société UNION BALMA IMMO peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de Sens.

La gérance.

AL892414786

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution de la société commerciale (conformément à l'article 285 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales). Il est créé la société selon les caractéristiques suivantes.

Dénomination : Délicieusement Vin.

Forme juridique : Société par Action Simplifiée Unipersonnelle.

Capital social : 100.00 euros.

Siège Social : 60 Ter, Route de Lyon, 89200 Avallon.

Objet : Vente à distance sur catalogue général, Achat et vente en gros et au détail de vins et spiritueux, import-export de ces produits.

Président : Monsieur Emmanuel GIBERT, demeurant au 11, Rue des Séjours, 89200 Lucy Le Bois.

Durée : 99 ans.

Exercice du droit de vote : Le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d' Auxerre.

AL892414748

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 29/05/2015 il a été constitué une société

Dénomination sociale : PRO ENVELOPPES

Siège social : 5 avenue de la Gare, 89330 Saint-Julien-du-Sault

Forme : SAS

Capital : 6000 Euros

Objet social : Achat-vente d'enveloppes et d'articles de papeterie

Président : Monsieur Alain PETER demeurant : 6 chemin de Busson, 89330 Saint-Julien-du-Sault élu pour une durée indéterminée

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :

Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL892414755

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Auxerre du 3 juin 2015, avis est donné de la constitution d'une société civile immobilière immatriculée au RCS d'Auxerre, dénommée SCI Sunshine, au capital social de: 1 000 euros en numéraire, ayant son siège social 36, avenue Pasteur à Auxerre (89000), ayant pour objet l'acquisition et l'exploitation de tous immeubles, durée : 99ans à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre, co-gérants: Madame Liliane Lesage, demeurant 36 avenue Pasteur à Auxerre (89000) et Madame Anne-Lucie Lesage demeurant 35 avenue du Maréchal Joffre à Argenteuil (95100).

Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément de tous les associés.

Pour avis.

AL892414773

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/06/2015 il a été constitué une société

Dénomination sociale : SCI DUPUIS ET FILS

Siège social : 13 route de Saint Florentin, 89320 Arces Dilo

Forme : Société Civile Immobilière

Capital : 1000 €

Objet social : La société a pour objet l'acquisition, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou autre des immeubles de la société.

Gérant : Monsieur Claude DUPUIS, 448 rue de la Mairie, 10130 Auxon

Cogérant : Monsieur Christophe DUPUIS, 13 route de Saint Florentin, 89320 Arces Dilo

Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé.

Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL892414780

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Joigny du 3 juin 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI DEROUBAIX

Siège social : 5, boulevard du Nord, 89300 Joigny

Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou terrains dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Chantal DEROUBAIX née DUBOIS demeurant 5, boulevard du Nord 89300 Joigny et Monsieur Hervé DEROUBAIX demeurant 5, boulevard du Nord 89300 Joigny.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par les associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.

La Gérance.

AL892414785

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 1er juin 2015, il a été constitué une Société Civile :

Dénomination : DILIGENCE QUEBEC,

Siège social : 10 promenade de l'ouest, Veron (Yonne),

Objet : Détention et utilisation de tout type de biens mobiliers,

Durée : 99 ans,

Capital : 50 Euros,

Gérance : Daniel TREMBLAY, demeurant 31 Beauvallon, Gatineau, Québec J8T5N2, (Canada,

Agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Sens.

AL892414788

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 03/06/2015, il a été constitué une société :

Dénomination sociale: YHCM

Forme : SASU

Capital social : 2 000 €.

Siège social : 23 rue Pasteur - 89100 Sens

Objet : Entreprise générale de bâtiments

Président : Monsieur Mugnier Christophe, domicilié à Noé (89320), le clos de Noé, 1 Lot. le Sechat , de nationalité Française.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS Sens

AL892414789

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 04/04/2015 il a été constitué une société

Dénomination sociale : PAYSAGE D'OR

Siège social : 114, Bd Georges Clemenceau, 89100 SENS

Forme : SARL

Capital : 4 000 €

Objet social : Travaux de bucheronnage

Gérance : Madame Emine Taspinar (EP : Kalaycik), 114, Bd Georges Clemenceau, 89100 Sens

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL892414794

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 22/05/2015 il a été constitué une société

Dénomination sociale : ANAÏS SILHOUETTE SENS

Siège social : 26 rue Thénard, 89100 Sens

Forme : SAS

Capital : 5000 Euros

Objet social : Commercialisation de compléments alimentaires Conseil en nutrition

Président : Mademoiselle Anaïs Bondot demeurant : 44 grande rue,

89100 Sens élu pour une durée indéterminée

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :

Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL892414238

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 18/05/2015 il a été constitué une société

Dénomination sociale : RTA

Siège social : 20 route du Saule fendu, 89100 Sens

Forme : Société Civile Immobilière

Sigle : RTA

Capital : 1000 €

Objet social : Acquisition, administration, exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles ou terrains

Gérant : Monsieur José Roberto de Sousa, 20 Route du saule Fendu, 89100 Sens

Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé.

Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL892414797

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

Adresses utiles

Famille

Le don d'organes, parlez-en !

Chantal Ageneau est l'une des trois infirmières coordinatrices des prélèvements d'organes à l'hôpital de La-Roche-Sur-Yon. Entretien.

En tant que coordinatrice des prélèvements, quel est votre rôle ?

Ma principale mission est l'activité de prélèvements d'organes et de tissus au Centre hospitalier départemental de La Roche-sur-Yon. Ce qui signifie, en cas de donneur potentiel, l'organisation de toute la procédure pour prélever les organes. Nous sommes trois infirmières coordonnatrices qualifiées à ce titre. Nous détectons, dans les services de l'hôpital, les patients qui pourraient être de potentiels donneurs (s'ils décédaient). Seules les personnes décédées par mort encéphalique peuvent être aujourd'hui prélevées (cerveau détruit, assistance cardio-respiratoire). Les urgences, les réanimateurs des services nous alertent sur des patients qui évoluent vers une mort encéphalique et pour lesquels la question d'un prélèvement pourra se poser. Avec les médecins, nous recherchons alors auprès de la famille une éventuelle opposition du défunt. Concrètement, nous interrogeons ses proches : *«l'avez-vous entendu s'opposer au prélèvement de ses organes après sa mort ? L'aurait-il souhaité ou non ?»* C'est un contrat de confiance qui est mis en place avec les familles. Cependant on interroge aussi le Registre national des refus, c'est obligatoire, pour savoir si le défunt s'était opposé, de son vivant, à ce geste. En France, la loi de bioéthique impose le principe du consentement présumé.

Comment se déroule le prélèvement ?

La procédure est complexe. On contacte l'Agence de la biomédecine qui coordonne les prélèvements et les greffes en France. À partir de diverses informations sur le donneur (médicales, morphologiques, biologiques), on identifie les personnes en attente de greffe, prioritaires et compatibles. Nous organisons le bloc opératoire pour accueillir les équipes chirurgicales extérieures,



venant de toute la France, qui vont effectuer leur prélèvement, sous la direction de l'urologue de l'hôpital. C'est lui le chef d'orchestre des interventions car il prépare le donneur pour que chaque équipe passe le moins de temps possible au bloc, avant de retourner très vite dans son propre établissement pour réaliser la greffe attendue.

Quels sont les organes prélevés ?

Il convient de distinguer les organes et les tissus. Peuvent être ainsi prélevés différents organes sur un défunt, par ordre de fréquence : les reins, le foie, le cœur, les poumons, le pancréas, l'intestin. Mais il est aussi possible de prélever les tissus : les cornées, les vaisseaux, l'épiderme, les os, les tendons, les ligaments, les valves cardiaques. Au niveau de l'hôpital, en tant qu'infirmières coordinatrices, nous avons aussi un rôle de prélèvements de tissus, c'est-à-dire de prélèvements de cornée, qui peuvent se faire sur toute personne décédée dans nos services. Une fois, les prélèvements effectués, nous accompagnons la famille pour les procédures de décès (les mêmes que pour n'importe quel patient).

Y a-t-il un âge limite pour être donneur ?

L'âge n'est pas une contre-indication. Mais on sait que pour les organes thoraciques (cœur, poumons), au-delà de 65 ans, cela devient plus compliqué. On prendra en compte la qualité de l'organe, en fonction du bilan biologique, des échographies, du scanner (toujours effectué avant prélèvement). Le profil du donneur est plutôt quelqu'un d'âgé, décédé à la suite d'un accident vasculaire cérébral.

Les besoins les plus urgents ?

Sans aucun doute, les reins. Il y a de plus en plus de patients insuffisants rénaux à cause des maladies cardio-vasculaires. Malgré la hausse constatée des dons d'organes, avec une efficacité accrue des recensements et des prélèvements, la liste nationale d'attente pour les demandes de greffes s'allonge inexorablement. L'écart s'accroît toujours. D'où l'importance de dire à ses proches (famille, amis) si l'on accepte ou si l'on refuse de donner ses organes en cas de décès.

Don d'organe automatique ?

Le nombre de greffes d'organes en dix ans a progressé plus vite que le nombre de dons. Le nombre de personnes en attente de greffes n'a cessé d'augmenter. D'où une volonté du ministère de la Santé de vouloir renforcer la possibilité de prélever des organes. Il a été évoqué un temps la possibilité d'un prélèvement systématique ce qui n'est pas sans poser des problèmes éthiques vis-à-vis des familles des défunts. C'est l'un des débats actuels qui consiste à savoir si un consentement explicite doit être donné pour pouvoir procéder à un prélèvement ou pas.

PROPOS RECUEILLIS PAR
YVELISE RICHARD, RACINES

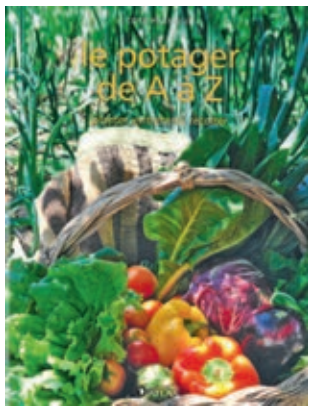
BULLETIN d'ABONNEMENT
À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE - Les jardins d'Octobre
4 rue Davout BP 77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net
NOUVEAU
Terres de Bourgogne
Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site Agribourgogne.fr
*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
Bovins viande
Grandes cultures
Lait élevage
Porcs
Vigne
Aviculture
Fruits & légumes
Pâtre
Chèvre
Je m'abonne pour 1 an 100 €
Je m'abonne pour 2 ans 195 €
+ 1 revue Réussir de mon choix*
pour 1 an 40 €
pour 2 ans 80 €
TOTAL
NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @
Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
Je règle € par carte bancaire N° / / /
date d'expiration: /
SIGNATURE

Vient de paraître

Le potager de A à Z

«Le potager de A à Z. Planter, entretenir, récolter» est un ouvrage paru aux éditions Atlas (www.glenatlivres.com)

9,99 €



Cet ouvrage, présenté sous forme d'abécédaire, présente 75 légumes et plantes aromatiques que l'on peut planter, entretenir et récolter dans son propre potager. Illustrés de nombreux dessins et photos, on y trouve tous les conseils élémentaires mais aussi des petits encadrés sur le geste sain (éviter la pourriture pour l'ail), le petit conseil, la conservation de la plante récoltée ou encore l'astuce du jardinier (comment faire pousser de l'ail dans sa cuisine). Pour certains légumes, on a droit à sa mini-histoire (épinard), à un à-savoir (piment)… Pour chaque végétal présenté, une qualité gustative (ou autre) est mise en avant : goût exotique pour la coriandre, bon et décoratif pour le chou frisé, une chair fondante pour le fenouil bulbeux ou encore l'oubliée du jardin pour la lentille… C'est agréable à feuilleter et à lire et de plus, instructif…

T. M.



HAUTE-LOIRE

Paroles de jeune

ESTHÉTICIENNE



À 26 ans, Céline Agrain est à la tête de son propre Institut de beauté Cel'Esthétik qu'elle a ouvert il y a 5 ans dans un petit village de la Haute-Loire, à Cayres. Une installation réussie pour cette jeune femme, dont la famille évolue dans le monde de l'élevage, et un commerce florissant.

L'institut qui ne connaît pas la crise

En juillet 2010, Céline Agrain, une jeune femme de 21 ans passionnée d'esthétique, ouvrait son institut de beauté en milieu rural, à Cayres, un petit village situé à 17km du Puy-en-Velay. A l'époque beaucoup se sont inquiétés pour la pérennité de cette entreprise. Mais c'était sans compter sur la détermination et le talent de Céline...

5 ans après, cette jeune esthéticienne se trouve à la tête d'une affaire rentable. Les clients ne manquent pas et le chiffre d'affaires est bon. « *Alors que notre pays traverse une période de difficultés économiques, de mon côté le chiffre d'affaires de mon salon est en progression* » constate Céline avec le sourire. Preuve que les analyses et les choix de la jeune femme au moment de son installation ont été les bons.

Issue d'une famille d'agriculteurs, avec un grand-père qui élevait des porcs tout comme son frère Mickaël, un JA aujourd'hui installé au Bouchet St Nicolas et un père négociant, Céline tenait à ouvrir son commerce en milieu rural. Sur le secteur de Cayres-Pradelles, aucun autre institut de beauté n'existait et elle ne tenait pas à s'installer en ville, où les salons sont nombreux et se font concurrence.

Clientèle fidèle

Dès les premiers jours, la clientèle était au rendez-vous et au fil du temps, elle s'est étoffée et fidélisée. Ses clientes émanent majoritairement du milieu rural (plateau du Velay volcanique, Langogne -Lozère-, Coucouron -Ardèche) et même du Puy-en-Velay. Parmi ses clientes, des agricultrices optent parfois pour un soin ou une épilation, un instant privilégié pour s'occuper d'elles.

Le bouche à oreille, le prix des prestations un peu moins élevé qu'en ville et l'ambiance amicale que Céline instaure avec sa clientèle ont conduit l'institut sur la voie du succès. Mais ce ne sont pas les seules raisons de la réussite du salon. Le travail et l'innovation contribuent aussi à expliquer son succès. Durant 5 ans, Céline a continué à se former (en modelage corporel, en conseil en image et à l'utilisation d'un appareil minceur qu'elle a acheté). « *Je pars en formation 2 ou 3 fois par an à Clermont-Ferrand avec la marque de produits que je propose Mary Cohr. D'abord, cela me permet de me tenir au courant des nouveautés en matière esthétique, mais aussi d'évoluer et de me perfectionner. Il n'est pas question pour moi de me reposer sur mes lauriers ! Je veux évoluer* ».

Depuis l'ouverture, la jeune femme a en effet su faire évoluer son commerce notamment en proposant la vente d'accessoires (bijoux fantaisies, sacs et foulards), une activité qui complète bien l'activité de l'institut. Une pédicure intervient régulièrement dans ses locaux pour répondre à la demande de sa clientèle. Elle a également su investir dans son outil de travail en achetant un appareil minceur.

Alors que l'institut s'apprête à fêter ses 5 années d'existence avec une offre commerciale spécifique en juillet prochain, Céline ne regrette rien : « *je vois que l'entreprise fonctionne et je suis dans mon domaine (l'esthétique) et j'aime travailler seule, même s'il faut que je fasse des heures supplémentaires. Finalement, c'est la preuve que les commerces en campagne peuvent fonctionner à partir du moment où l'on est rigoureux et innovant* ».

Toutefois, elle a eu quelques mauvaises surprises : « *Je ne pensais pas que les charges sociales seraient aussi élevées !* ».

D'un point de vue plus personnel, Céline Agrain s'accorde 2 semaines de congés par an et ne peut se permettre de fermer son institut sur une plus longue période.

A l'avenir, Céline réfléchit à l'embauche d'un(e) apprenti(e) pour la soulager dans certaines tâches comme l'accueil téléphonique ou la vente de produits.

VERONIQUE GRUBER



Céline Agrain est à la tête d'un institut de beauté Cel'Esthétik à Cayres. © HLP

SON INSTITUT

- Epilation
- Soin du visage (relaxant, nettoyant, anti-âge, spécial contour de l'oeil)
- Soin du corps : minceur (appareil ou manuel) ; circulatoire (appareil ou manuel)
- UV : au sein d'un solarium
- Maquillage
- Onglerie
- Soin des pieds
- Pédicure via une intervenante extérieure
- Horaires : ouvert toute la semaine sauf le dimanche et le lundi sur rendez-vous



Céline devant son solarium. © HLP

J'aime

- Le contact avec la clientèle.
- Devenir la confidente de certaines de mes clientes.

Je n'aime pas

- Lorsque les clientes ne viennent pas à leur rendez-vous
- Quand il neige, car la fréquentation de mon salon baisse.

> *Je pars en formation 2 ou 3 fois par an à Clermont-Ferrand avec la marque de produits que je propose Mary Cohr. Il n'est pas question pour moi de me reposer sur mes lauriers ! Je veux évoluer ».*

Le changement climatique est de toutes les prospectives. Mais sans parler d'un tsunami, qu'en sera-t-il du littoral à moyen terme ?

Montée des eaux et estuaires

Selon les experts du GIEC (Groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), les mers et océans devraient monter de près d'un mètre d'ici à 2100. En Normandie, par exemple, les experts évaluent la montée des eaux entre 62 cm et 1,32 m en moyenne dans l'intervalle. Ce qui va profondément modifier le paysage, mais aussi la biodiversité des petits estuaires normands et accentuer les épisodes de dérèglements climatiques au niveau régional. De quoi réfléchir sérieusement à l'aménagement du littoral pour éviter les dégâts de plus en plus fréquents dus à la montée des eaux. Reste à décider quelle attitude adopter face à ce risque… Et quels moyens y consacrer.
En Gironde, par exemple, les techniciens de l'IRSTEA (Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture, ex-CEMAGREF) se sont penchés sur la question.


M. TRICOCI

LAISSER DE L'ESPACE A LA MER

« *Nous avons commencé à étudier les conséquences d'un rendu des terres à la mer avant la tempête Xynthia en 2010 et nous envisagions déjà l'intérêt écologique de « dépoldériser » une partie de l'estuaire de la Gironde* » explique Philippe Boët, du centre IRSTEA de Bordeaux. « *Les décideurs, les aménageurs, les habitants, les agriculteurs ne nous comprenaient pas. Après la tempête, les discussions, les éventuels compromis devenaient d'un seul coup plus envisageables.* »
Pour faire face à ce phénomène, « *une idée originale - le réalignement d'une digue ou managed realignment - a émergé d'abord au Royaume-Uni et en Hollande puis dans toute l'Europe. Elle consiste à augmenter l'efficacité et la pérennité des digues en les faisant précéder d'un pré salé qui joue le rôle d'espace tampon où la houle s'atténue progressivement. Or, pour recréer ces prés salés sur les côtes à polders où ils ont été largement endigués ou érodés cette politique préconise justement de dépoldériser. En France, le polder de Mortagne-sur-Gironde qui servait autrefois à la céréaliculture ou encore l'Île Nouvelle ont été achetés par le Conservatoire du Littoral après la tempête de 1999, alors qu'ils étaient en partie envahis par la mer. Le Conservatoire a décidé de ne pas obstruer les brèches et de laisser faire les marées.* » L'équipe de Philippe Boët s'intéresse à ces deux zones « laissées à la mer ». À travers le projet MarGo, les scientifiques de l'institut associés à leurs partenaires se sont aperçus que la dépoldérisation avait de nombreux avantages sur le plan écologique, paysager et économique. Mais il reste d'autres problèmes à gérer au niveau des estuaires : la salinité et la température de l'eau.

LES COTES AUSSI

En janvier 2015, la ministre de l'Environnement, Ségolène Royal installait le comité national du trait de côte. Celui-ci doit « *aider les territoires littoraux à anticiper leurs évolutions face au changement climatique et à la hausse du niveau marin. Ces territoires constituent une ressource extraordinaire […]. Ils sont par essence très exposés aux phénomènes naturels intenses liés à la mer et aux effets du changement climatique. […] Il importe d'apporter une réponse urgente à ces phénomènes afin de protéger les biens et les personnes. Il convient aussi, et c'est le sens des travaux de ce groupe, de se projeter dans la durée et d'essayer, par des démarches structurées, d'anticiper ce qui peut l'être sur notre littoral.* »
Le 4 avril, la ministre de l'Environnement inaugurait le parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et la mer des Pertuis s'étend le long des 700 km de côtes du sud de la Vendée, de la Charente-Maritime et de l'Estuaire de la Gironde et couvre une superficie de 6 500 km_. Une façon comme une autre pour les politiques d'essayer de concilier activités humaines, prévention et préservation de l'environnement.

MYRIAM TRICOCI

Estuaires

Le mot « estuaires » est issu du latin « aestuarium » (lieux où le flux pénètre). Il désigne l'endroit du fleuve où l'influence de l'océan ou de la mer est visible (marées, mélange des eaux douces et salées…) et dont les bords bougent avec le temps (zones humides, méandres, sédiments…).

Des données à affiner

« *Le climat de la France au XXIe siècle, volume 5* »* est consacré au « *changement climatique et niveau de la mer* ». Pour les côtes françaises, les scientifiques expliquent : « le niveau de la mer local est également influencé par tout de_placement vertical de la surface de l'océan, mais aussi du fond marin, du champ de gravité, et de la surface du sol. Lorsque la surface du sol s'enfonce (phénomène de subsidence), l'élévation du niveau marin devient plus rapide ; de tels phénomènes sont fréquemment observés dans les grands deltas, en particulier lorsque des extractions d'eau ou d'hydrocarbures sont effectuées. »


M. TRICOCI

* *www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/ONERC_Rapport_Vol5_niveau_de_la_mer_2015_VF_COUV-25-03.pdf)*

FOCUS

Un cas emblématique : la vallée de l'Argens

Le Var a connu, depuis 2010, plusieurs inondations, souvent dramatiques.
La vallée de l'Argens, densément peuplée, est aux premières loges en ce qui concerne les problèmes rencontrés dans les estuaires français. Le plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) est en cours d'adoption, néanmoins, les usagers de la vallée continuent à s'interroger pour l'avenir et cherchent des solutions pour pouvoir continuer à vivre sur place. Car, comme tous les estuaires, la plaine de l'Argens est très fertile et compte encore de nombreuses exploitations agricoles en plus de denses infrastructures touristiques. Selon l'ingénieur hydraulicien, Louis Berthod, le problème est posé par l'évolution naturelle des cours d'eau et l'aménagement du territoire qui ne la prend pas forcément en compte. « *Sur un estuaire de 4 700 mètres de rivage, du pont de la Galiote à Saint-Aygulf au pont de l'Argens à Fréjus, il ne reste comme passage pour les eaux que 140 mètres pour évacuer les débits normaux et les crues. C'est, à ma connaissance, la première fois que l'on barre un estuaire à 97 % ! On pourra faire en amont tous les aménagements possibles, on ne réduira pas le problème des inondations si on n'ouvre pas ce barrage.* »


M. TRICOCI